



HAL
open science

**Patrimoine et projet de territoire: vers un changement
d'échelle dans la gestion et la mise en valeur des sites
patrimoniaux: l'étude du site archéologique de
Sarmizegetusa Regia en Roumanie**

Mathilde Mounier

► **To cite this version:**

Mathilde Mounier. Patrimoine et projet de territoire: vers un changement d'échelle dans la gestion et la mise en valeur des sites patrimoniaux: l'étude du site archéologique de Sarmizegetusa Regia en Roumanie. Architecture, aménagement de l'espace. 2020. dumas-02899507

HAL Id: dumas-02899507

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02899507v1>

Submitted on 15 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mathilde MOUNIER

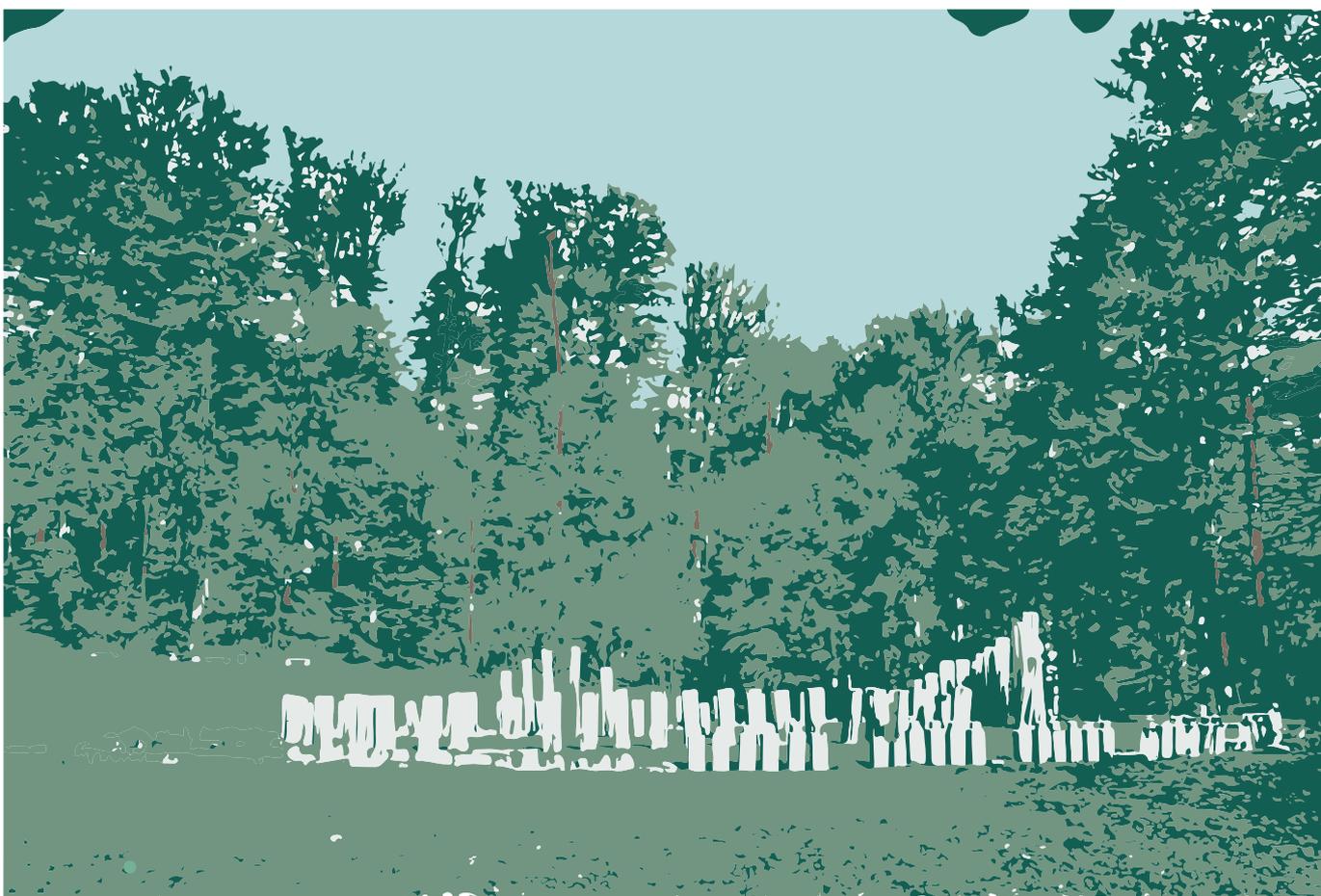
Mémoire de Master 2 «Urbanisme et Aménagement»

Mention «Urbanisme et Coopération Internationale»

Patrimoine et projet de territoire

Vers un changement d'échelle dans la gestion
et la mise en valeur des sites patrimoniaux

L'étude du site archéologique de Sarmizegetusa Regia en Roumanie



Sous la direction de Madame Karine BASSET

Année universitaire 2019–2020

Notice bibliographique

Projet de fin d'études Master Urbanisme et Coopération Internationale

Auteur Mathilde MOUNIER

Titre du projet de fin d'études : Patrimoine et projet de territoire : vers un changement d'échelle dans la gestion et la mise en valeur des sites patrimoniaux. L'étude du site archéologique de Sarmizegetusa Regia en Roumanie

Date de soutenance : 6 juillet 2020

Organisme d'affiliation Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine – Université Grenoble Alpes

Organisme de stage Institut National du Patrimoine, Bucarest, ROUMANIE.

Directrice du projet de fin d'études Karine Basset

Nombres de pages : 106

Nombres de références bibliographiques : 41

Mots clés analytiques : patrimoine ; patrimoine territorial ; stratégie de gestion ; projet de territoire ; mise en valeur ; site archéologique ; paysage

Résumé en français : L'évolution du concept de patrimoine a fait émerger de nouvelles formes d'objets patrimoniaux et par conséquent, de nouveaux outils et de nouvelles stratégies pour leur préservation. Ces derniers tendent à s'élargir d'un point de vue géographique afin d'impulser une préservation du patrimoine et de son environnement. L'objet patrimonial, considéré comme une ressource territoriale, devient alors le point de départ d'une dynamique de projet à l'échelle d'un territoire. Quels sont les facteurs qui permettent d'impulser une réflexion à une telle échelle autour d'un bien patrimonial ? Dans quelles mesures un site patrimonial constitue une opportunité pour le territoire ? Comment les acteurs parviennent à combiner la gestion du site patrimonial et son insertion dans une dynamique de projet territoriale plus globale ? Une tentative de réponse à travers l'étude de différents sites patrimoniaux archéologiques dans le monde.

Résumé en anglais : The evolution of the heritage concept has led to the emergence of new forms of heritage and consequently, new tools and new strategies for their preservation. The latter tend to get wider in a geographical point of view in order to boost the preservation of the heritage and its environment. The heritage object, considered as a territorial resource, then became the starting point of a project dynamic at a territorial scale. What are the factors that make possible to initiate a reflection at this scale around a heritage property? To what extent a heritage site can be an opportunity for its territory? How do the stakeholders manage to combine the management of the site and its integration in a territorial project dynamic? An attempt to answer through the study of different archaeological heritage sites around the world.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenue dans mes études et qui m'ont apporté de l'aide dans l'écriture de ce mémoire qui s'est faite dans un contexte particulier lié à la crise sanitaire de cette année 2020, qui a malheureusement écourté mon stage en Roumanie.

Je souhaite tout d'abord remercier les personnes de l'Institut National du Patrimoine de Bucarest qui m'ont accueillie, certes pendant une période très courte, mais avec qui je suis restée en contact durant l'écriture de ce mémoire. Je remercie tout particulièrement Monsieur Bâlici d'avoir accepté que je sois en stage au sein de sa structure. Je remercie aussi Ioana Zbranca qui m'a accueillie à l'Institut et qui a gardé le contact avec moi lors de mon retour en France. Je remercie aussi Catalina Bulborea qui m'a accueillie et m'a bien intégrée au sein de l'atelier de projet de l'Institut.

Ensuite, je souhaite remercier Monsieur Vincent Guichard qui m'a fait confiance et m'a proposé cette mission de stage au sein de l'Institut de Bucarest avec qui il coopère. Je souhaite aussi le remercier pour son suivi régulier, son aide précieuse dans l'écriture de ce mémoire et aussi pour l'opportunité qu'il m'a donnée de venir sur le site de Bibracte durant quelques jours dans le but de pallier l'absence de stage en Roumanie.

Je souhaite aussi remercier ma professeuse tutrice Madame Karine Basset pour son suivi, ses conseils et son aide dans l'écriture de ce mémoire. Je la remercie aussi de m'avoir sensibilisée à la notion de patrimoine durant mes études en Urbanisme. Grâce à cela, j'ai su que je souhaitais réaliser un stage avec comme sujet l'approche patrimoniale. Je suis aussi reconnaissante envers elle d'avoir pensé à moi pour cette mission de stage et de m'avoir mise en contact avec Monsieur Guichard.

Je tiens aussi à remercier mes camarades de promotion : Anaëlle, Elise, Eva, Jeanne, Laura et Majury avec qui j'ai partagé mes années de Licence et de Master et qui ont rendu ma période d'études universitaires mémorable.

Enfin je remercie ma famille pour m'avoir toujours soutenue dans mes études et pour m'avoir offert un cadre propice à leur réussite.

SOMMAIRE

Introduction	1
PARTIE 1. PRÉSENTATION ET DIAGNOSTIC DU SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA	7
I. SARMIZEGETUSA REGIA : UNE COMPOSANTE D'UN BIEN EN SÉRIE INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO	8
A) APERÇU DU PEUPLE DACE ET DE SON ÉTABLISSEMENT DANS LES CARPATES	8
B) SARMIZEGETUSA REGIA : LA PROBABLE CAPITALE DU PEUPLE DACE	9
C) L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO DU BIEN EN SÉRIE « LES FORTERESSES DACES DES MONTS D'ORĂȘTIE »	13
II. LOCALISATION ET GÉOGRAPHIE DU SITE	16
A) AU CŒUR DE LA RÉGION TRANSYLVANIE, DANS LE JUDEȚ DE HUNEDOARA	16
B) ENTRE RELIEFS MONTAGNEUX ET VALLÉE : ANALYSE GÉOGRAPHIQUE DE L'ENVIRONNEMENT DU SITE	19
C) CONTEXTE DE LA VALLÉE D'ORĂȘTIE	25
III. UNE GESTION ACTUELLE DU SITE NON CLARIFIÉE	26
A) QUELS ACTEURS IMPLIQUÉS ?	26
B) ÉTAT DE LA CONSERVATION ET DE LA VALORISATION DU SITE	28
C) DES INTÉRÊTS DIVERGENTS MAIS DES ENJEUX COMMUNS	32
PARTIE 2. REGARD SUR DES EXPÉRIENCES DE GESTION DE SITES	34
I. LE SITE DE SAN AGUSTÍN EN COLOMBIE : LA CRÉATION D'UN PARC ARCHÉOLOGIQUE COMME POINT DE DÉPART DANS LA GESTION DU SITE	35
A) LE SITE DE SAN AGUSTÍN : UN ENSEMBLE DE VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DISPERSÉS	35
B) LA CRÉATION DU PARC ARCHÉOLOGIQUE : UN POINT DE DÉPART DANS LA STRATÉGIE DE GESTION	39
C) VERS UNE PROPOSITION DE GESTION LOCALE DU PARC ?	44
II. LE SITE DE BIBRACTE : UN PROJET DE TERRITOIRE ISSUE DE LA DÉMARCHE « GRAND SITE DE FRANCE »	46
A) BIBRACTE : UNE VILLE FORTIFIÉE IMMERGÉE SOUS UNE FORÊT	46
B) VERS LA RECONNAISSANCE DE BIBRACTE EN TANT QUE GRAND SITE DE FRANCE	49
C) LA GESTION DU SITE DE BIBRACTE AUJOURD'HUI	50

III. L'ART RUPESTRE PRÉHISTORIQUE DE LA VALLÉE DE CÔA ET SIEGA VERDE : DEUX SITES, UNE ENTITÉ	57
A) LES STATIONS D'ART RUPESTRE DE LA VALLÉE DE CÔA ET DE SIEGA VERDE	57
B) DEUX STRATÉGIES DE GESTION DIFFÉRENCIÉES DANS LE CADRE D'UNE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE	62
C) RÉCENTES ÉVOLUTIONS DANS LA GESTION DES DEUX SITES	66

QUE RETENIR DE CES DIFFÉRENTES EXPÉRIENCES DE GESTION ? COMPARAISON DES SITES ET ANALYSE TRANSVERSALE	67
---	----

PARTIE 3. PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS POUR LA GESTION ET LA MISE EN VALEUR DU SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA **76**

I. LE SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA ET SON ENVIRONNEMENT : UN TERRITOIRE AUX NOMBREUSES POTENTIALITÉS	77
--	-----------

II. LA VALLÉE D'ORĂȘTIE COMME TERRITOIRE DE PROJET POUR LA MISE EN VALEUR DU SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA	80
---	-----------

A) LA VILLE D'ORĂȘTIE : UNE PORTE D'ENTRÉE SUR « LA VALLÉE DES DACES »	80
B) LE PAYSAGE DE LA VALLÉE : UN OBJET POUR LA VALORISATION DU SITE	82
C) OFFRIR UNE RÉELLE EXPÉRIENCE DE LA VALLÉE AU VISITEUR	84
D) LE SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA : UN LIEU D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE	88

III. UN PROJET DE TERRITOIRE MOBILISANT DE NOMBREUX ACTEURS AUTOUR D'UN ENJEU DE CONCERTATION	92
--	-----------

A) DES ACTEURS POTENTIELS IMPLIQUÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE	92
B) MODALITÉS DE CO-CONSTRUCTION CONCERTATION	94

Conclusion	97
-------------------	-----------

Table des Illustrations	99
--------------------------------	-----------

Bibliographie	102
----------------------	------------

Introduction

Le patrimoine, du latin *patrimonium* qui signifie « *l'héritage du père*¹ », est une notion qui aujourd'hui encore, est mobilisée dans différents champs disciplinaires pour souligner l'idée d'une transmission de lien(s) entre les générations. Dans les champs de la géographie et de l'aménagement, le patrimoine est d'abord défini comme l'ensemble des *« biens communs dont les membres d'une même entité (communauté, nation) seraient collectivement dépositaires*² ». Cette approche géographique illustre l'ambivalence du terme « patrimoine » : en effet, par son étymologie, le patrimoine renvoie à la propriété privée individuelle, tandis que la notion de biens communs renvoie à une dimension d'appartenance collective. Cette apparition de la notion dans le champ géographique a conduit à l'émergence d'une dimension collective et à une prise de conscience de l'importance du patrimoine. Plus encore, la notion de patrimoine a fait l'objet de nombreuses évolutions, tendant à élargir sa définition et donc à reconsidérer ce qui fait patrimoine. En effet, le concept de patrimoine a évolué selon différents axes majeurs, dont deux mis en évidence par Guy Di Méo, un géographe français. Ce dernier met d'abord en avant l'élargissement spatial de la notion visant à ne plus considérer seulement un « *objet* » porteur d'une valeur patrimoniale mais aussi une « *étendue spatiale*² ». Cette première évolution a eu pour conséquence la révision des mesures en place afin de garantir une protection plus globale des biens, repoussant ainsi les limites des zones et périmètres de protection. La révision de ces mesures résulte aussi en partie de la seconde évolution selon laquelle de nouvelles formes de patrimoine ont émergé allant « *de l'objet concret (monument, œuvre d'art, outil ayant perdu sa valeur d'usage...) vers des formes patrimoniales infiniment plus abstraites, immatérielles (tel paysage à peu près disparu, tel souvenir d'un événement rapporté aux lieux de son déroulement, telle mémoire historique...)*³ ». La notion de patrimoine a aussi connu une évolution dans le champ juridique. En effet, aujourd'hui un bien est considéré comme patrimoine uniquement si une communauté y est rattachée. Cette dimension d'attachement des sociétés au patrimoine a été révélée dans la convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel, dans laquelle il est écrit qu'« *une communauté patrimoniale se compose de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures*⁴ ».

¹ Dictionnaire Larousse

² Di Méo Guy. « Processus de patrimonialisation et construction des territoires ». *Colloque Patrimoine et industrie en Poitou Charentes : connaître pour valoriser*. (Septembre 2007)

³ Di Méo Guy. « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle ». *Espaces et Sociétés* Vol.4, n°78 (1994)

⁴ Conseil de l'Europe. « Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société ». Faro, Portugal. 2005

Ces évolutions sont aujourd'hui acquises et constituent la base de la définition du patrimoine formulée par l'UNESCO. En effet, celle-ci introduit la reconnaissance de différents types de patrimoine (culturel, naturel et immatériel) et de différents types de biens : « *les biens du patrimoine tendaient à être des monuments individuels ou des édifices tels que des lieux de culte ou des fortifications, que l'on considérait le plus souvent comme des entités indépendantes, n'ayant pas de lien particulier avec le paysage les entourant. Aujourd'hui, on reconnaît à l'unanimité que l'environnement dans son ensemble est influencé par son interaction avec l'humanité, et est donc en mesure d'être considéré comme patrimoine*⁵ . »

Cette « *extension à l'espace du concept patrimonial*⁶ » ainsi que son évolution typologique ont permis de mettre en évidence le lien existant entre le patrimoine et le territoire. Cette relation se manifeste d'abord par des correspondances entre les deux notions. En effet, des chercheurs ont mis en lumière le fait que « *comme le territoire, « le patrimoine n'existe pas à priori » (Leniaud 1992)⁷ ». Ces derniers sont des construits sociaux qui acquièrent de l'importance et du sens lorsqu'ils sont connus et appropriés par les populations concernées : « tout objet peut acquérir un statut patrimonial, tout espace, de la même façon, peut accéder au rang de territoire. » [...] Il procède d'un processus « d'adoption » à l'issue duquel « le groupe qui se l'approprie (le territoire ou le patrimoine), non seulement en comprend la signification, mais encore s'identifie à travers lui » (Leniaud, 1992)⁷ ». Ainsi, patrimoine et territoire possèdent tous deux une fonction sociale identitaire reconnue suite à des processus qui sont, d'une part la patrimonialisation, et d'autre part la territorialisation. Une autre correspondance entre les deux concepts est celle qui demeure justement entre ces deux processus de révélation. En effet, Guy Di Méo met en avant le fait que « *l'étape d'adoption*⁷ », durant laquelle les communautés s'approprient et s'identifient au patrimoine ou au territoire, est commune aux deux processus de patrimonialisation et de territorialisation, qui résultent ainsi d'un sentiment d'attachement. Un autre fait qui lie les deux concepts est l'affirmation selon laquelle le patrimoine est considéré comme une ressource pour les territoires. En effet, le patrimoine est défini comme étant une « *ressource territoriale*⁸ » et plus précisément une « *ressource spécifique qui peut être révélée selon un processus intentionnel, engageant une dynamique collective d'appropriation par les acteurs du territoire, de nature différente selon qu'elle emprunte ou non le circuit de la valorisation*⁸ ». Le patrimoine en tant que ressource spécifique, contribue alors de la spécificité du territoire*

⁵ UNESCO, "Gérer le patrimoine mondial culturel" *Patrimoine Mondial – Manuel de référence*. Paris (2014)

⁶ Di Méo Guy. « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle ». *Espaces et Sociétés* Vol.4, n°78 (1994)

⁷ Di Méo Guy. « Processus de patrimonialisation et construction des territoires ». *Colloque Patrimoine et industrie en Poitou Charentes : connaître pour valoriser*. (Septembre 2007)

⁸ Hirczak Maud, François Hugues, Senil Nicolas. "Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources" *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* Vol. 5 (Décembre 2006)

et incarne une *“source de différenciation”*⁹ pour celui-ci. Or, cette spécificité s’avère non négligeable dans un contexte où l’attractivité joue un rôle primordial dans la compétitivité des territoires.

Finalement, si l’on tient compte de la diversité de ce qui fait patrimoine aujourd’hui, il est possible de mobiliser le concept de *“patrimoine territorial”*¹⁰ qui va dans le sens de l’élargissement de la notion. En effet, le patrimoine territorial peut être défini comme étant *« un système plus ou moins cohérent et interconnecté d’héritage historique, culturel et naturel, tangible et intangible, d’appartenance à un réseau de relations qui lient lieux et formations sociales »*¹¹. Ce concept résulte alors d’une *« combinaison entre nature et culture »*¹⁰ qui traduit l’idée d’une *« coévolution »*¹¹ entre l’Homme et son milieu. Cette *« coévolution »* se manifeste concrètement par la superposition de strates *« d’aspects immatériels (des savoirs environnementaux, des modèles socio-culturels locaux, des milieux socio-économiques...) »* et *« matériels (des paysages urbains et ruraux, des infrastructures, etc.) »*¹⁰. Cette stratification a ainsi doté le territoire de *« biens communs territoriaux »*¹⁰ qui sont porteurs d’une valeur patrimoniale. Cette approche territorialiste du patrimoine qui a donné naissance au concept de patrimoine territorial a été exposée par un architecte et urbaniste italien Alberto Magnaghi, qui défend l’idée selon laquelle ce patrimoine territorial constitue une ressource, mais selon certaines conditions. En effet, A. Magnaghi rattache au concept de patrimoine territorial une *« valeur d’usage »*¹⁰ et une *« valeur d’existence »*¹⁰ : la *« valeur d’usage »* selon laquelle *« une ressource n’existe que si on l’utilise »*¹⁰, et la *« valeur d’existence »* qui souligne le fait que si on utilise cette ressource qu’est le patrimoine territorial, c’est parce que son existence est reconnue par ses dépositaires. Dans le cadre français, l’émergence du concept de patrimoine territorial s’est illustrée par la mise en vigueur d’outils issus de politiques publiques tels que les Parcs Naturels Régionaux et la politique des Grands Sites de France.

Cette conscience collective de la valeur du patrimoine territorial constitue une étape primordiale permettant d’impulser des stratégies pour la gestion des biens. Ces stratégies suivent un objectif principal, qui est celui formulé par l’UNESCO dans sa convention sur le patrimoine de 1972, et qui est *« d’assurer une protection et une conservation aussi efficaces et une mise en valeur aussi active que possible du patrimoine culturel et naturel situé sur leur territoire et dans les conditions appropriées à chaque pays »*¹². Bien que cet objectif soit formulé dans le cadre d’un texte concernant les biens inscrits au patrimoine mondial, il est

⁹ Hirczak Maud, François Hugues, Senil Nicolas. “Territoire et patrimoine : la co-construction d’une dynamique et de ses ressources” *Revue d’Economie Régionale et Urbaine* Vol. 5 (Décembre 2006)

¹⁰ Sandra Fiori, Alberto Magnaghi. “Les territoires du commun. Entretien avec Alberto Magnaghi” *Métropolitiques* (Mai 2018)

¹¹ Maria Rita Gisotti. “L’approche patrimoniale comme outil de l’analyse et de mise en oeuvre du projet de territoire en Italie. Le plan paysager de la Toscane.” *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l’aménagement de l’espace.* (Janvier 2017)

¹² UNESCO. “Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel” Paris (Novembre 1972)

transposable à tout bien du patrimoine dans la mesure où l'idée de transmission entre les générations persiste. Pour ce qui est des biens inscrits au patrimoine mondial, ces derniers doivent obligatoirement disposer d'un « *plan de gestion adapté ou tout autre système de gestion documenté*¹³ ». Concernant les autres biens patrimoniaux, l'élaboration d'une stratégie de gestion dépend en grande partie de la prise de conscience de son importance, qui est très variable selon les pays. Cependant la stratégie de gestion est un instrument très souvent mobilisé car elle « *permet de définir et de contrôler les limites du bien, et de traiter également le cadre dans lequel le bien en question est situé*¹⁴ ». Ces stratégies, obligatoires ou non, incarnent un processus de planification à court, moyen et/ou long terme des actions à mener sur le bien telles que la consolidation, la restauration, la mise en valeur...

Comme cela a été mis en évidence plus tôt, la notion de patrimoine a fait l'objet d'évolutions et, aujourd'hui encore, le concept de patrimoine territorial semble être en cours d'expérimentation. Toutes ces modifications ont eu des impacts sur les stratégies de gestion : par exemple, l'élargissement du concept du patrimoine a « *entraîné l'implication dans sa gestion d'un bien plus grand nombre d'acteurs ou de parties prenantes*¹⁴ ». Cette multiplication et cette diversification des acteurs a conduit à la création d'équipes pluridisciplinaires pour travailler autour de la gestion d'un bien. De plus, l'élargissement spatiale et la dimension territoriale du patrimoine a introduit de nouveaux objectifs pour la gestion tels que « *l'utilisation durable continue du paysage, qu'il soit urbain ou rural, tout en conservant et, si possible, réutilisant ce que le passé a laissé d'important*¹⁴ », ce qui a engendré une nécessité de « *s'adapter aux points de vue des autres, et aux intérêts des personnes qui vivent et travaillent dans une aire donnée*¹⁴ ». Ainsi, les stratégies de gestion semblent s'être adaptées à l'évolution de la notion de bien patrimonial et l'une des évolutions les plus notables concernant le domaine de l'aménagement de la planification « *met en évidence une forte mobilisation des objets patrimoniaux dans la construction des projets de territoire*¹⁵ ». Un projet de territoire est une réflexion co-construite par différents acteurs qui se réunissent autour d'une vision commune projetée à long terme pour leur territoire. Le patrimoine, ayant été identifié comme une ressource pour les territoires, devient alors l'élément central de démarches de projection et de planification.

Finalement, nous avons vu que les stratégies de gestion sont indispensables pour la préservation et la mise en valeur des biens patrimoniaux et nous venons aussi de mettre en évidence le fait que le lien entre patrimoine et projet de territoire est de plus en plus reconnu. Ainsi, la combinaison de ces affirmations a donné lieu dans différents cas, à l'élaboration de

¹³ Anne Watremez. « Les plans de gestion patrimoine mondial de l'Unesco : un outil de développement territorial au service des collectivités locales ? » *La Lettre de l'OCIM*, n°149 (2013)

¹⁴ UNESCO. « Gérer le patrimoine mondial culturel » Patrimoine mondial - Manuel de référence (2013)

¹⁵ Landel Pierre-Antoine, Senil Nicolas. « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement ». *Développement durable et territoires* Dossier n°12 (2009)

stratégies de gestion intégrées dans le cadre de projets de territoire, prenant en compte les intérêts, les contraintes ainsi que les ressources de l'ensemble des acteurs concernés et impliqués. Notre réflexion portera alors sur le lien entre stratégie de gestion, mise en valeur et projet de territoire et nous nous demanderons : **En quoi la définition d'une stratégie de gestion et de mise en valeur d'un site patrimonial constitue une opportunité pour la mise en œuvre d'un projet de territoire ?** La formulation de ce questionnement induit que nous partons de l'hypothèse selon laquelle la définition d'une stratégie de gestion et de mise en valeur d'un site patrimonial constitue une opportunité pour la mise en œuvre d'un projet de territoire, mais l'objectif de ce mémoire est d'étudier en quoi cela constitue une opportunité. Pour répondre à cela, nous baserons notre réflexion sur l'étude d'un cas précis qui est le site archéologique de Sarmizegetusa Regia en Roumanie, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1999. Ce site est inscrit au titre de l'ensemble nommé "Les Forteresses daces des Monts d'Orăștie " et concentre aujourd'hui différents enjeux, dont le principal est celui de la gestion. En effet, le site ne possède pas de stratégie de gestion clairement identifiée, ce qui a pour conséquences un manque de mise en valeur et de prise en compte de l'objet patrimonial. De fait, le site de Sarmizegetusa Regia est aujourd'hui peu lisible par les visiteurs bien qu'il existe une volonté de développement touristique à l'échelle politique locale. Cette dimension touristique, si elle ne fait pas l'objet d'une réflexion commune, pourrait porter atteinte au site patrimonial par un développement non contrôlé d'infrastructures qui participeraient à la banalisation du site. Cependant, le site étant reconnu à l'échelle mondiale comme porteur d'une valeur universelle exceptionnelle, différents acteurs sont alors concernés par son devenir. Il devient donc primordial d'établir une stratégie de gestion pour le bien, surtout que celui-ci s'inscrit dans un cadre naturel et culturel spécifique qui pourrait appuyer la mise en œuvre d'une stratégie plus globale. En effet, dans le cas du site de Sarmizegetusa Regia se pose la question de la possibilité de définir une stratégie de gestion dont l'échelle choisie serait plus large que celle du site uniquement.

La première partie de ce dossier présentera un diagnostic du site de Sarmizegetusa Regia en passant par une description de la nature de la forteresse et de ses caractères patrimoniaux qui permettent de justifier en partie son inscription en tant que bien culturel au patrimoine mondial de l'UNESCO. Puis, nous réaliserons une description géographique qui permettra de comprendre le contexte local du site et les caractéristiques de son environnement. Enfin, nous tenterons de faire un état des lieux de la gestion actuelle du site en identifiant les acteurs impliqués et les actions qui ont déjà été menées jusqu'ici. Pour cette première partie, les informations seront issues de l'étude de différents documents

traitant du bien UNESCO (documents historiques, documents descriptifs du bien, documents de planification) mais aussi d'analyses cartographiques.

Dans une seconde partie, nous étudierons différentes expériences de sites qui illustrent la mise en œuvre de stratégies de gestion et de mise en valeur prenant en compte des enjeux à des échelles plus larges que le bien patrimonial lui-même. Pour cela nous mobiliserons trois cas d'étude : le parc archéologique de San Agustín en Colombie, le site de Bibracte en France ainsi que les sites d'art rupestre de la vallée de Côa et Siega Verde situés au Portugal et en Espagne. Le choix d'étudier ces trois expériences se justifie d'abord par la nature du patrimoine représenté : en effet, il semblait important de s'intéresser à des démarches qui portaient sur un patrimoine de nature archéologique comme celui du site roumain de Sarmizegetusa Regia. De plus, les objets patrimoniaux archéologiques sont dispersés sur les trois territoires d'étude, ce qui constitue un point commun avec Sarmizegetusa Regia. Enfin, étant donné la problématique qui va guider notre réflexion, l'étude de ces expériences nous permettra d'analyser les différentes méthodes et outils mobilisés pour l'élaboration d'une stratégie de gestion avec une vision large. Cela nous permettra d'alimenter la réflexion pour le cas de Sarmizegetusa Regia. Pour chacun de ces trois cas, nous réaliserons tout d'abord une description générale du site patrimonial. Puis, nous mettrons en évidence les stratégies de gestion en place, leurs modalités ainsi que les outils mobilisés : dans le cas de Bibracte, le site s'inscrit dans une démarche Grand Site de France tandis que les deux autres sites sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans un dernier temps, nous tenterons de comparer ces expériences de gestion en faisant ressortir pour chaque cas ce qui est mis derrière le mot gestion (stratégie de valorisation, politique de préservation, de conservation...), quelle organisation est moteur de la gestion, quelles sont les grandes actions mises en œuvre permettant d'affirmer que le projet concerne une échelle plus large que le bien patrimonial lui-même et enfin quels sont les leviers qui ont permis l'émergence d'un projet de territoire.

Pour finir, la dernière partie sera dédiée à la formulation d'orientations envisageables pour la gestion et la mise en valeur du site de Sarmizegetusa Regia. Tout d'abord, nous présenterons une analyse SWOT du site de Sarmizegetusa Regia qui sera basée sur le diagnostic que nous avons réalisé dans la première partie. Cette analyse nous permettra de faire ressortir les potentialités du site, qui nous amèneront à émettre une proposition de territoire de projet. Enfin, nous tenterons de formuler des orientations pour la mise en œuvre d'un projet de territoire dans laquelle le rôle des acteurs et leur implication autour d'une vision commune du territoire est primordiale.

Partie 1

Présentation et diagnostic du site
de Sarmizegetusa Regia

I. Sarmizegetusa Regia : une composante d'un bien en série inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

a) Aperçu du peuple dace et de son établissement dans les Carpates

Les Forteresses daces des monts d'Orăștie sont le témoignage de l'émergence du peuple dace dans cette région vers le milieu du 2^{ème} siècle avant J.-C. Les Daces sont nommés ainsi par les Romains à cause de leur statut de « *tribus ayant peuplé le bassin du Bas-Danube dans l'Antiquité*¹⁶ ». Le pouvoir politique dace prit de l'importance dès le 1^{er} siècle avant J.-C grâce au chef Burebista qui parvint à étendre l'emprise de son territoire et qui installa sa capitale à Sarmizegetusa Regia. Après sa mort en 44 avant J.-C, le peuple s'affaiblit progressivement. Mais la prise de pouvoir par le roi Décébale entre 85 et 87 après J.-C permet au peuple dace de ré-assembler son pouvoir politique. Cependant, Décébale entretient des relations conflictuelles avec les romains qui progressent sur les territoires du sud. Ces conflits mèneront le peuple dace vers une défaite face à l'empereur romain Trajan en 106 après J.-C, ce qui marquera la fin de la civilisation dace.

Les forteresses daces, au nombre de six, ont été construites comme un ensemble formant un système de défense dont l'objectif était de protéger « *un endroit central – qui au début n'a probablement été qu'un lieu sacré, devenant peu à peu Sarmizegetusa Regia*¹⁷ ». Le développement de l'habitat à Sarmizegetusa Regia au 1^{er} siècle après J.-C ainsi que la construction de fortifications ont fait du site une véritable ville fortifiée, que les archéologues désignent parfois sous le nom latin d'oppidum.

Sarmizegetusa Regia s'est peu à peu développée jusqu'à accueillir des fonctions variées. En effet, le site était au départ un lieu à vocation sacrée qui s'est vu accueillir des fonctions d'habitat et de lieu économique. Les gisements de fer dans l'environnement proche du site ont notamment permis l'essor d'une production métallurgique à grande échelle par les habitants. Ces derniers ont alors développé un profil artisanal issu de la fabrication de petits objet métalliques mais aussi de réseaux d'adductions et de distribution d'eau par conduits. Au travail du métal s'est ajouté le travail du bois, de métaux précieux et aussi la poterie. Cet artisanat porté par les habitant a permis pendant longtemps de répondre à la demande locale et même des zones plus éloignées via le commerce et les échanges de marchandises qui transitaient dans la vallée sous-jacente, celle de la rivière Orăștie.

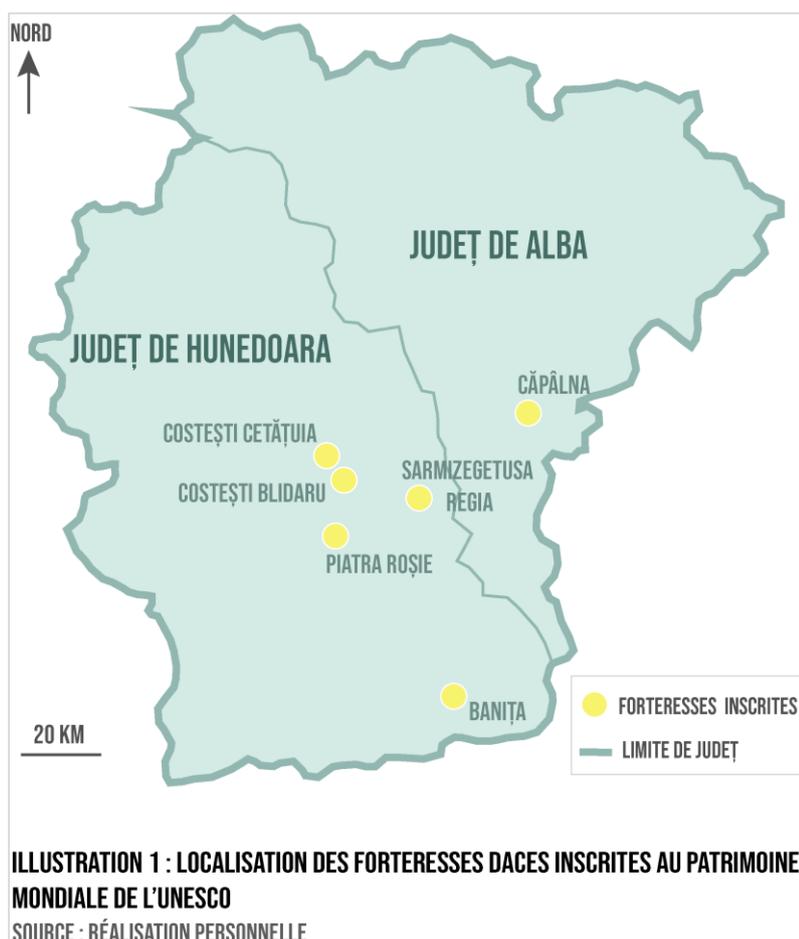
¹⁶ Page web Wikipédia « Les Daces » <https://fr.wikipedia.org/wiki/Daces>

¹⁷ Florea Gelu. "Sarmizegetusa Regia : un certain modèle urbain" In *Dava et Oppidum : Début de la genèse urbaine en Europe au deuxième âge du fer*, pages 107- 168. Cluj-Napoca : Académie Roumaine, Centre d'Etudes Transylvaines, 2011.

Finalement, Sarmizegetusa Regia est le témoignage d'une ville fortifiée singulière de par sa situation géographique spécifique. En effet, la forteresse fut établie au fond d'une vallée encaissée, sur un éperon rocheux (partie d'un relief montagneux qui forme une avancée abrupte et qui se termine en pointe) depuis lequel elle était défendue par plusieurs autres forteresses placées en amont. Aussi, Sarmizegetusa Regia incarne un témoignage spécifique de par son aspect monumental. En effet, la forteresse a été aménagée sur de grandes terrasses artificielles accueillant d'importantes structures telles qu'un rempart délimitant une enceinte placée au sommet, et une zone sacrée composée de monuments de tailles considérables. Ces preuves d'un effort humain considérable, s'ajoutant au profil artisanal et commerçant, ont permis aux Daces d'être reconnues comme étant une civilisation avec un haut niveau culturel et socioéconomique.

b) Sarmizegetusa Regia : la probable capitale du peuple dace

Sarmizegetusa Regia a été conçue comme étant une centralité à protéger faisant partie d'un système de six forteresses : Costești Cetățuia, Costești Blidaru, Piatra Roșie, Banița, Căpâlna et Sarmizegetusa Regia. Ces forteresses sont dispersées géographiquement sur un large territoire d'une superficie d'environ 150 km².



La portion du site étudiée par les archéologues est construite sur un ensemble de terrasses aménagées s'étendant sur une superficie de 17,8 hectares. Ces grandes terrasses artificielles sont le résultat d'un effort conséquent, impliquant un grand nombre de travailleurs. Sur ces terrasses s'organisent trois zones différentes : la zone fortifiée, la zone sacrée et le quartier civil. La forteresse se situe au point le plus haut du site afin de dominer le quartier d'habitat et la zone sacrée. Cette dernière accueille les aménagements liés au culte tels que des temples circulaires ou rectangulaires composés de différents matériaux : roche volcanique, andésite, calcaire, avec des éléments de pierre ou de bois. La zone sacrée représentait le centre symbolique de Sarmizegetusa Regia et l'aspect monumental de ses constructions « *suggèrent l'intention d'exhiber le prestige et l'autorité spirituelle du centre de Sarmizegetusa*¹⁸ ». La forteresse et la zone sacrée sont reliées par une voie pavée. Concernant le quartier d'habitat, il se compose de constructions civiles telles que des maisons, des granges, des installations de stockage et des ateliers d'artisanat principalement faits de pierre, d'argile et de bois. Les habitations combinent des plans circulaires et rectangulaires pour former des zones d'habitat civil plutôt compactes par la présence de constructions hautes et étagées. Ce développement de l'habitat civil, à priori non prévu, est probablement lié à la présence de main d'œuvre et d'artisans qui participaient à la construction de la zone sacrée, commandée par les dirigeants. Ainsi, la zone d'habitat civil s'est d'abord implantée sur les terrasses au Nord-Ouest, puis à l'est de la zone fortifiée, se rapprochant progressivement du noyau sacré.

¹⁸ Florea Gelu. "Sarmizegetusa Regia : un certain modèle urbain" dans *Dava et Oppidum : Début de la genèse urbaine en Europe au deuxième âge du fer*, pages 107- 168. Cluj-Napoca : Académie Roumaine, Centre d'Etudes Transylvaines, 2011.

ILLUSTRATION 2 : PLAN DE LA PARTIE ÉTUDIÉE DU SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE

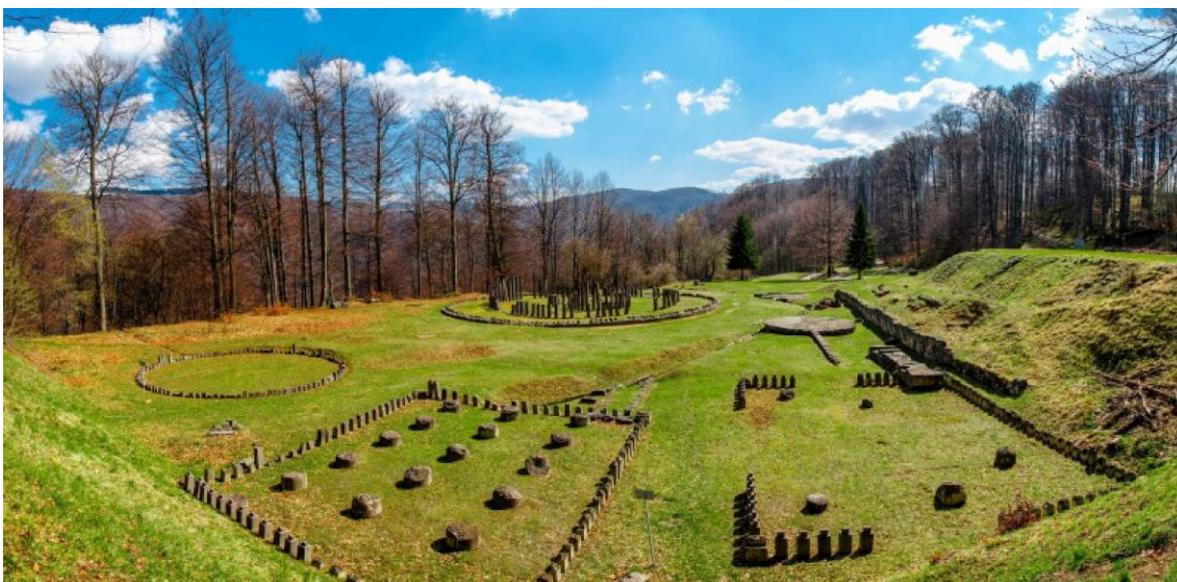
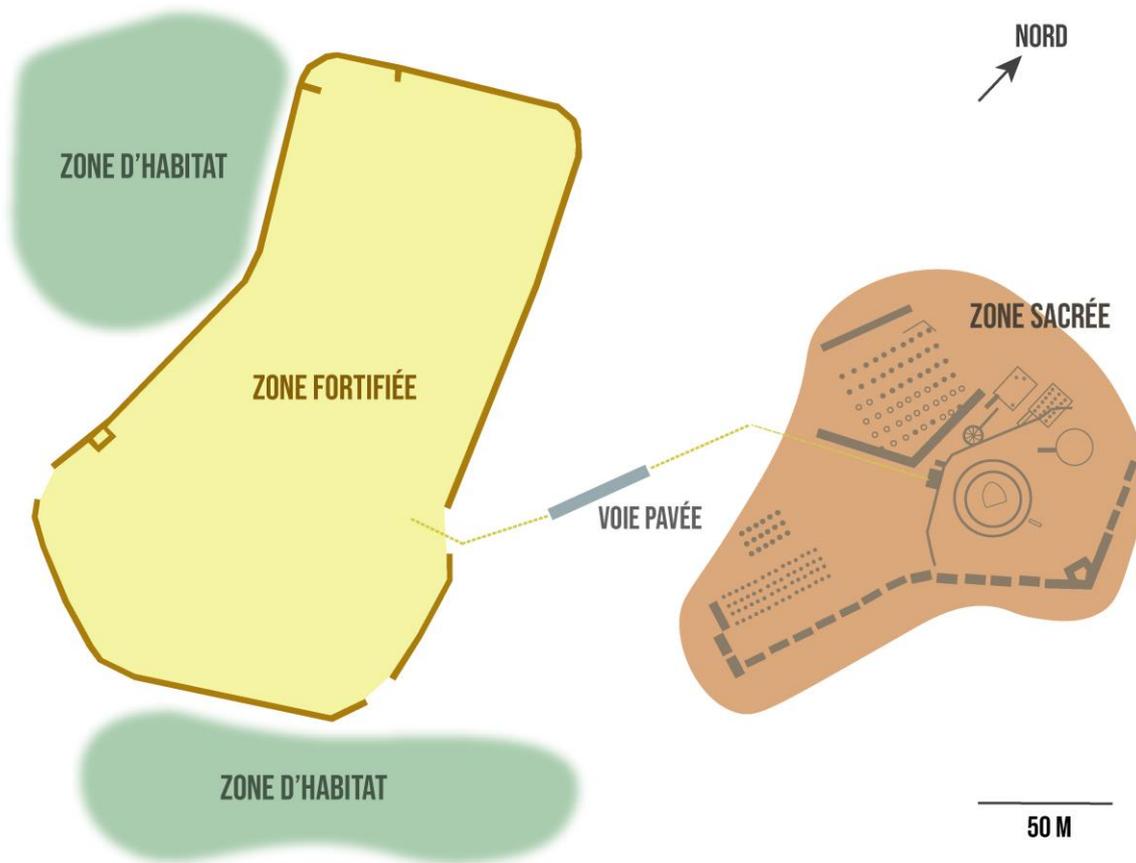


ILLUSTRATION 3 : LA ZONE SACRÉE DU SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA AVEC SES MONUMENTS DE CULTE

SOURCE : PHOTOGRAPHIE DANS L'ARTICLE DE VITALIE BARCA «POSITIVE AND NEGATIVE ASPECTS IN THE MANAGEMENT OF THE DACIAN FORTRESSES IN THE ORĂȘIE MOUNTAINS»



ILLUSTRATION 4 : LES VESTIGES DE LA FORTIFICATION DE SARMIZEGETUSA REGIA

SOURCE : SITE WEB TRIPADVISOR



ILLUSTRATION 5 : VESTIGES DES TEMPLES CIRCULAIRES DE LA ZONE SACRÉE

SOURCE : SITE WEB TRIPADVISOR

Finalement, il semblerait que la civilisation des Daces ait suivi un modèle d'organisation centre périphérie¹⁹ tant à l'échelle du système de forteresses qu'à l'échelle du site de Sarmizegetusa Regia. Ce dernier, regroupant des fonctions politiques, culturelles et religieuse, peut alors prétendre au statut de capitale du royaume des Daces.

c) L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du bien en série « Les Forteresses daces des Monts d'Orăștie »

Les six forteresses constituent un ensemble inscrit en tant que bien en série sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1999. Les « Forteresses daces des Monts d'Orăștie » sont inscrites en tant que bien culturel, conformément à la définition donnée par l'UNESCO : « *œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, et zones incluant des sites archéologiques, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique*²⁰ ». La justification de l'inscription des forteresses sur la Liste du patrimoine mondial est argumentée selon plusieurs critères fixés par l'UNESCO :

- **Critère ii** : « *témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages*²⁰ » : « *Les Forteresses daces représentent une fusion des techniques et de concepts d'architecture militaire interne et externe au monde classique pour créer un style unique*²¹ »
- **Critère iii** : « *apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue*²⁰ » : « *La civilisation dace a atteint un haut niveau culturel et socio-économique qui est symbolisé par le groupe de forteresses*²¹ ».
- **Critère iv** : « *offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine*²⁰ » : « *le fort et l'oppidum sont caractéristiques de l'âge de fer en Europe*²¹ ».

En plus de ces différents critères et « *pour être considéré d'une valeur universelle exceptionnelle, un bien doit également répondre aux conditions d'intégrité et/ou d'authenticité*²² ». Le bien des Forteresses daces des monts d'Orăștie répond au critère d'authenticité soulignant le fait que ses « *valeurs culturelles sont exprimées de manière*

¹⁹ Florea Gelu. "Sarmizegetusa Regia : un certain modèle urbain" In *Dava et Oppidum : Début de la genèse urbaine en Europe au deuxième âge du fer*. Cluj-Napoca : Académie Roumaine, Centre d'Etudes Transylvaines, 2011

²⁰ UNESCO. "Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel" Paris (Novembre 1972)

²¹ UNESCO. « WHC Nomination Documentation » ou « Dossier d'inscription » du site des Forteresses Daces des Monts d'Orăștie (1999)

²² UNESCO. « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial ». Paris (Juillet 2019)

*véridique et crédible à travers une variété d'attributs, y compris forme et conception, matériaux et substance, usage et fonction, traditions, techniques et systèmes de gestion, situation et cadre*²³ ». En effet, les forteresses disposent d'une structure urbaine bien définie encore perceptible et de matériaux spécifiques qui sont la preuve d'une ingéniosité dans les techniques constructives. De plus, les forteresses profitent d'une relation spécifique avec leur milieu naturel, qui est relativement bien conservé, et dans lequel elles sont parfaitement intégrées. Cependant, le bien des forteresses daces ne remplit pas le critère d'intégrité qui donne une « *appréciation d'ensemble et du caractère intact du patrimoine naturel et/ou culturel et de ses attributs*²⁴ ». Cela peut s'expliquer en partie par la détérioration d'une partie des vestiges qui porte atteinte au caractère intact du patrimoine en question.

Finalement, l'identification de ces différents critères a permis la reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle. Cette dernière signifie que le bien revêt « *une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité*²³ » ce qui justifie son inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Les premières mesures de protection mises en place dans le cadre du plan de gestion du bien sont la définition de différentes zones entourant le site et permettant sa préservation. Dans le cas de Sarmizegetusa, trois zones emboîtées entourent le bien. La première zone (en orange) illustre les limites du bien UNESCO au moment de son inscription. La seconde zone (en rose) correspond à un périmètre de protection établi à cause du statut de monument historique du bien. Enfin, la dernière (en vert) représente une aire d'environ 2812 hectares et correspond à la zone tampon du bien. Une zone tampon est décrite comme étant « *une aire ou une série d'aires extérieure au bien du patrimoine mondial et adjacente à ses limites qui contribue à la protection, à la conservation, à la gestion, à l'intégrité, à l'authenticité et au caractère durable de la valeur universelle exceptionnelle du bien*²⁵ ».

²³ UNESCO. « Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel ». Paris (1972)

²⁴ UNESCO. « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial ». Paris (Juillet 2019)

²⁵ ICOMOS. Glossaire concernant la convention du patrimoine mondial <https://www.icomos.org/fr/2016-11-10-14-47-20/glossaire>



ILLUSTRATION 6 : LES ZONES DÉLIMITÉES POUR LA PRÉSERVATION DU SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA

SOURCE : ETUDE PAYSAGÈRE MENÉE PAR L'INSTITUT DU PATRIMOINE DE BUCAREST (2018)

Une récente étude menée par la faculté de Géographie ainsi que le département d'archéologie de l'université Babeş-Bolyai de Cluj en Roumanie a permis de mettre en évidence le fait que le site de Sarmizegetusa Regia ne se résumait pas au plan présenté précédemment qui couvrait un territoire d'environ 18 hectares. En effet, des sondages du terrain ont permis d'élaborer un plan plus précis du site, qui s'étend le long la crête centrale de la colline sur 4,5 kilomètres, et qui couvre finalement une superficie de 400 hectares²⁶ avec une fortification plus étendue (qui correspondrait à peu près à la superficie de la zone verte dessinée). Compte tenu de ces découvertes, les différentes zones établies en 1999 lors de l'inscription du bien semblent réductrices et trop resserrées par rapport à l'étendue du site archéologique. Cela pose alors la question de la pertinence de ces zones : permettent-elles vraiment de préserver la valeur universelle exceptionnelle du bien ?

Finalement, les récentes études menées illustrent le fait que l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial se base sur une connaissance encore limitée du site, ce qui rend obsolète les différentes zones dessinées pour sa préservation. En effet, la zone tampon est finalement d'une étendue très réduite par rapport à l'emprise du site archéologique récemment découvert. Cela met alors en lumière l'enjeu d'une révision nécessaire de cette zone tampon, et ce à court terme afin de préserver au mieux l'intégrité du site, qui était déjà menacée lors de son inscription.

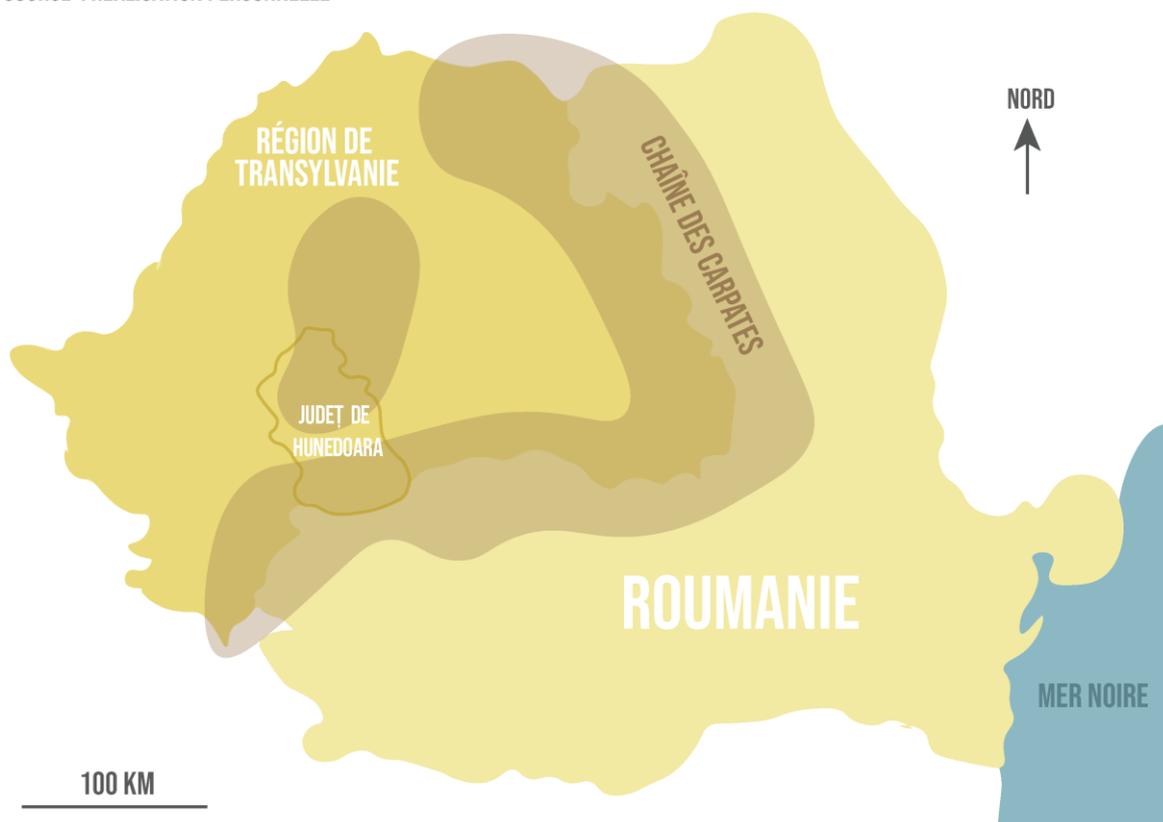
²⁶ Bărcă Vitalie. "Accomplishments and failures in the management of fortress Sarmizegetusa Regia, a UNESCO World Heritage Monument". *Journal de l'Histoire ancienne et de l'Archéologie* Vol.4, n°6 (2019) : pages 118 - 150

II. Localisation et géographie du site

a) Au cœur de la région Transylvanie, dans le județ de Hunedoara

ILLUSTRATION 7 : LOCALISATION DU JUDEȚ DE HUNEDOARA AU SEIN DE LA RÉGION DE TRANSYLVANIE

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE



Le site de Sarmizegetusa Regia se situe en Transylvanie, région centrale de la Roumanie. Celle-ci est rythmée par des plateaux, des dépressions et des vallées abritant différents cours d'eau. La chaîne des Carpates marque le paysage du sud de la région, avec une altitude s'élevant jusqu'à 2540 mètres. La région Transylvanie se découpe en 16 județ, l'équivalent de l'échelle départementale dans le cadre français. Le site de Sarmizegetusa Regia se situe dans le județ de Hunedoara, qui dénombre environ 470 000 habitants et qui est considéré comme un véritable atout pour sa région de par la présence d'un patrimoine culturel et naturel remarquable. En effet, le județ de Hunedoara abrite de nombreuses églises médiévales dont la plupart renferment de précieuses peintures intérieures, mais aussi d'autres édifices à l'architecture remarquable tels que des monastères, des châteaux... Mais le patrimoine culturel du județ ne se limite pas à une dimension matérielle. En effet, le territoire de Hunedoara se caractérise aussi par de nombreuses traditions ethnographiques (pays des « pădureni », « momarlani » ou encore des « pitaraii ») donnant lieu à des coutumes et festivités perpétuées tout au long de l'année. Ce patrimoine culturel,

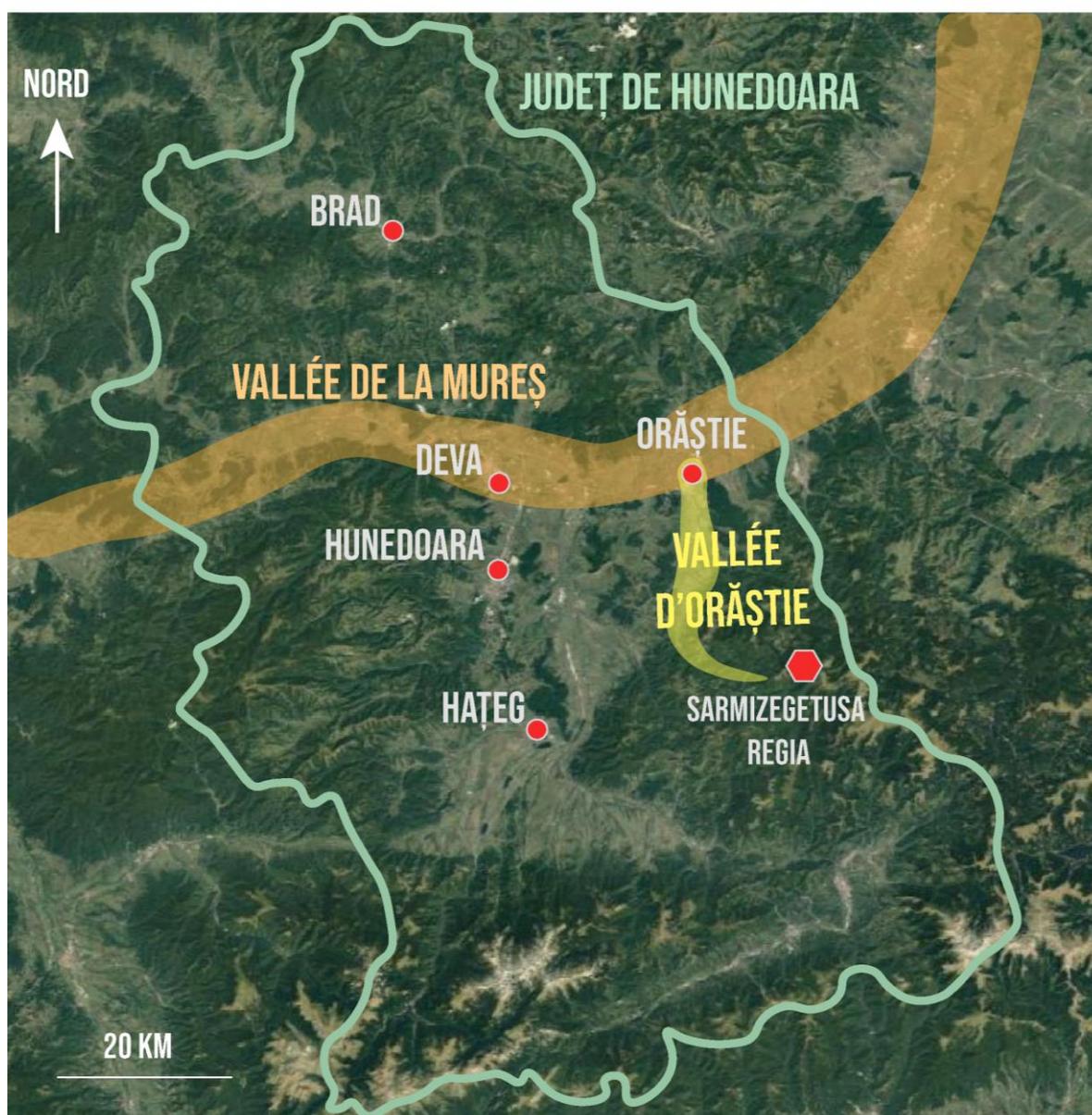
matériel et immatériel, s'inscrit dans un environnement propice à sa mise en valeur. En effet, le județ de Hunedoara présente aussi un patrimoine naturel important par la présence de Parcs nationaux, de Parcs naturels (Grădiștea Muncelului Cioclovina et Pays Hațegului), de 41 réserves de monuments naturels et de 21 sites d'importance communautaire. Ces éléments composants le paysage du județ sont aujourd'hui relativement bien préservés du fait de leur inscription dans des zones à protéger : 40% de la surface du județ est couverte par une zone protégée²⁷. De plus, le conseil du județ de Hunedoara possède les compétences permettant la protection de ces ressources par l'établissement de commissions pour la protection de l'environnement, pour la préservation des monuments historiques et pour la gestion des ressources naturelles. Enfin, le județ de Hunedoara est un territoire encore peu urbanisé, avec environ 25% de sa surface couverte par des zones agricoles, ce qui joue en partie sur la préservation de ces richesses. Malgré cela, le județ de Hunedoara fait face à différentes problématiques telles qu'une dépopulation progressive et un vieillissement de la population, une mauvaise accessibilité et finalement un potentiel économique limité par les nombreuses zones protégées.

Le site de Sarmizegetusa Regia se situe sur le territoire de la commune d'Orăștie. Cette dernière est au croisement de deux vallées : celle de la Mureș et celle d'Orăștie. La vallée de la Mureș est un grand axe de circulation du territoire : on y trouve l'autoroute A1, longeant la rivière de la Mureș, qui relie Bucarest à la frontière Hongroise. Cet axe routier, le premier qui a relié la Roumanie à un pays étranger, est aujourd'hui une importante voie de transit pour les marchandises et les voyageurs. La ville d'Orăștie fait partie des localités présente dans la vallée de la Mureș. L'accès au site de Sarmizegetusa Regia depuis Orăștie se fait par une route départementale (705A) qui traverse la vallée de la rivière Orăștie. Les forteresses localisées dans le județ et qui constituent des points touristiques sont reliées entre elles par des routes forestières communales et des sentiers touristiques qui se frayent un passage au cœur du relief montagneux.

²⁷ Plan de développement du județ de Hunedoara

ILLUSTRATION 8 : LA VALLÉE DE LA MUREȘ : UN AXE STRUCTURANT DANS LE JUDEȚ DE HUNEDOARA

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE À PARTIR D'UN FOND DE CARTE GOOGLE EARTH





**ILLUSTRATION 9 : UN LONG PARCOURS ROUTIER AU SEIN DE LA VALLÉE
POUR ATTEINDRE LE SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA**

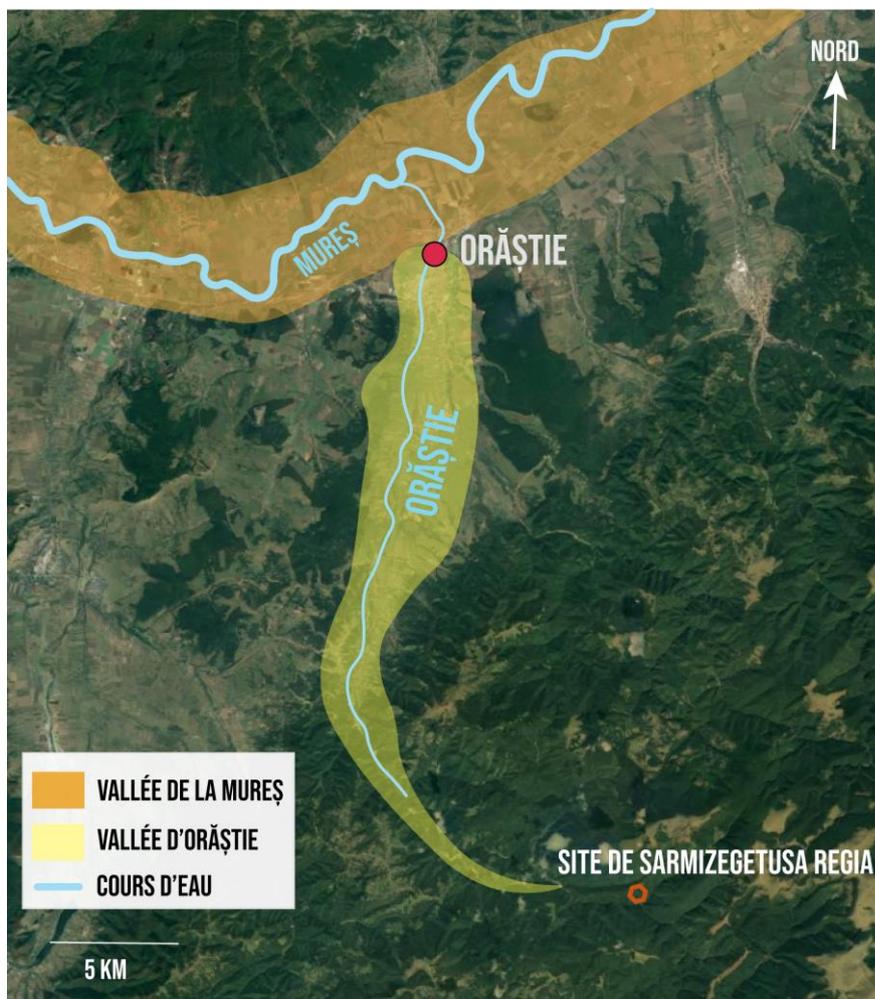
SOURCE : SITE WEB TRIPADVISOR

b) Entre reliefs montagneux et vallée : analyse géographique de l’environnement du site

Le sud-ouest de la Transylvanie, où se trouve le județ de Hunedoara, est caractérisé par des paysages montagneux traversés par des vallées. D’un point de vue géographique, les forteresses se situent dans les montagnes Sureanu faisant partie des Carpates du sud. Le site de Sarmizegetusa Regia, situé à une altitude de 1000 mètres, s’inscrit donc dans un environnement boisé et au relief accidenté. Malgré sa position culminante, la forteresse et son site entretiennent un lien particulier avec la vallée. En effet, Sarmizegetusa Regia se situe au bout de la vallée de la rivière Orăștie, qui est un affluent de la rivière Mureș située au Nord. Ainsi, la ville d’Orăștie constitue une porte d’entrée sur la vallée qui s’étend sur une quarantaine de kilomètres pour s’enfoncer dans le massif des monts d’Orăștie, là où se dresse la forteresse. La vallée de la rivière Orăștie est rythmée par des paysages de champs cultivés et de prairies, interrompus par de nombreuses ruptures de pentes et reliefs façonnés par l’érosion. La progression vers le sud de la vallée guide vers le site de Sarmizegetusa Regia, en passant par deux autres forteresses inscrites : Costești et Blidaru.

ILLUSTRATION 10 : LOCALISATION DU SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA À L'EXTREMITÉ DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ORĂȘTIE

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE À PARTIR D'UN FOND DE CARTE GOOGLE EARTH



La forteresse de Sarmizegetusa Regia est située sur une ligne de crête allongée de l'ouest vers l'est, avec des pentes pouvant atteindre 40% de dénivelé. Cette entité géographique est délimitée par le ruisseau Alb au nord, la rivière Grădiștea Godeanu au sud, la confluence des deux vallées à l'ouest et la rivière Godeanu à l'est.

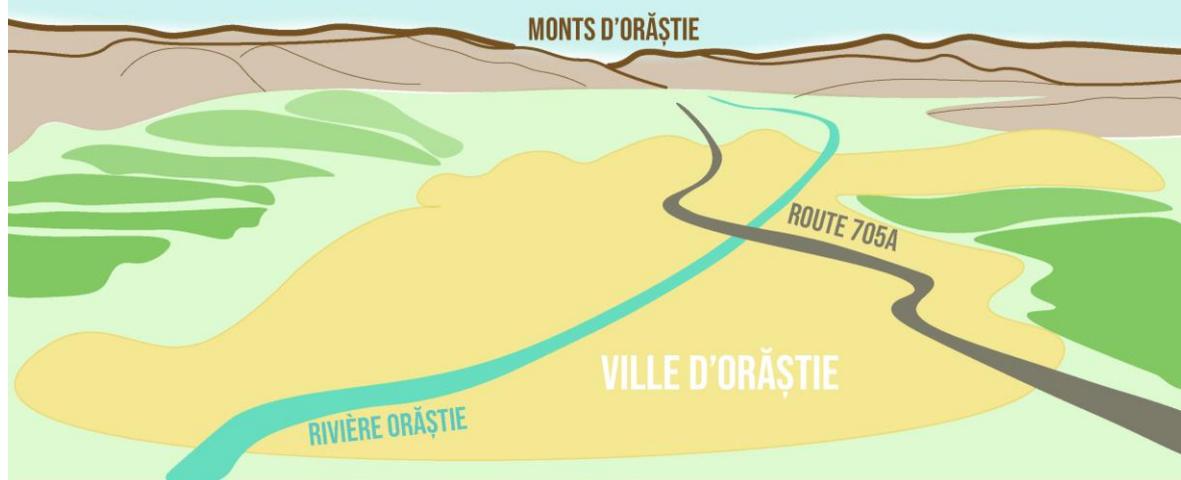
ILLUSTRATION 11 : LIGNE DE CRÊTE SUR LAQUELLE SE SITUE LE SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE À PARTIR D'UN FOND DE CARTE GOOGLE EARTH



ILLUSTRATION 12 : LA PROGRESSION DANS LA VALLÉE D'ORĂȘTIE :
UNE EXPÉRIENCE DU VISITEUR POUR ATTEINDRE LA FORTERESSE DE SARMIZEGETUSA REGIA

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE



« La riche et fertile vallée de l'Apa Orașului (rivière d'Orăștie), que le voyageur doit remonter s'il veut atteindre les ruines des citadelles daciques, se rétrécit petit à petit, resserrée entre les collines modérément hautes qui veillent sur les villages. »

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE



« Des coteaux aux pentes douces, où les habitants cultivent des céréales, de la vigne et des arbres fruitiers, des plateaux étendus et ensoleillés, offrant de riches pâturages aux troupeaux de moutons et de gros bétail, ainsi que des terrasses propices aux agglomérations humaines. »



« Plus au sud les collines semblent gagner en hauteur et se rapprochent de plus en plus.²⁸ »



²⁸ C.DAICOVICIU et H.DAICOVICIU. « Sarmizegetusa. Les citadelles et les agglomérations daciques des monts d'Orăștie » édition Meridiane. Bucarest, 1963

En plus d'être situé en prolongement d'une vallée au paysage préservé, le site de Sarmizegetusa Regia profite d'un environnement naturel protégé par son insertion dans le Parc naturel Grădiștea Muncelului-Cioclovina. Ce dernier couvre une superficie de 381,6km² et appartient à la catégorie V fixée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, qui le classifie en tant que paysage protégé. A l'échelle européenne, le Parc naturel fait partie du réseau écologique NATURA 2000 en raison de la présence d'une faune et d'une flore riche. Enfin, à l'échelle nationale, le Parc apparait aussi comme une zone protégée dans le PATN (Programme Aménagement du Territoire National). Le paysage du Parc Grădiștea Muncelului-Cioclovina est formé d'étendues de forêts et de pâturages ponctuées par des monuments historiques que sont les forteresses daces. Ainsi, le site de Sarmizegetusa Regia profite d'un environnement remarquable, qui fait l'objet de considération par l'existence de mesures de protection.



ILLUSTRATION 13 : LOCALISATION DU PARC NATUREL GRĂDIȘTEA MUNCELULUI CIOCLOVINA

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE À PARTIR D'UN FOND DE CARTE GOOGLE EARTH

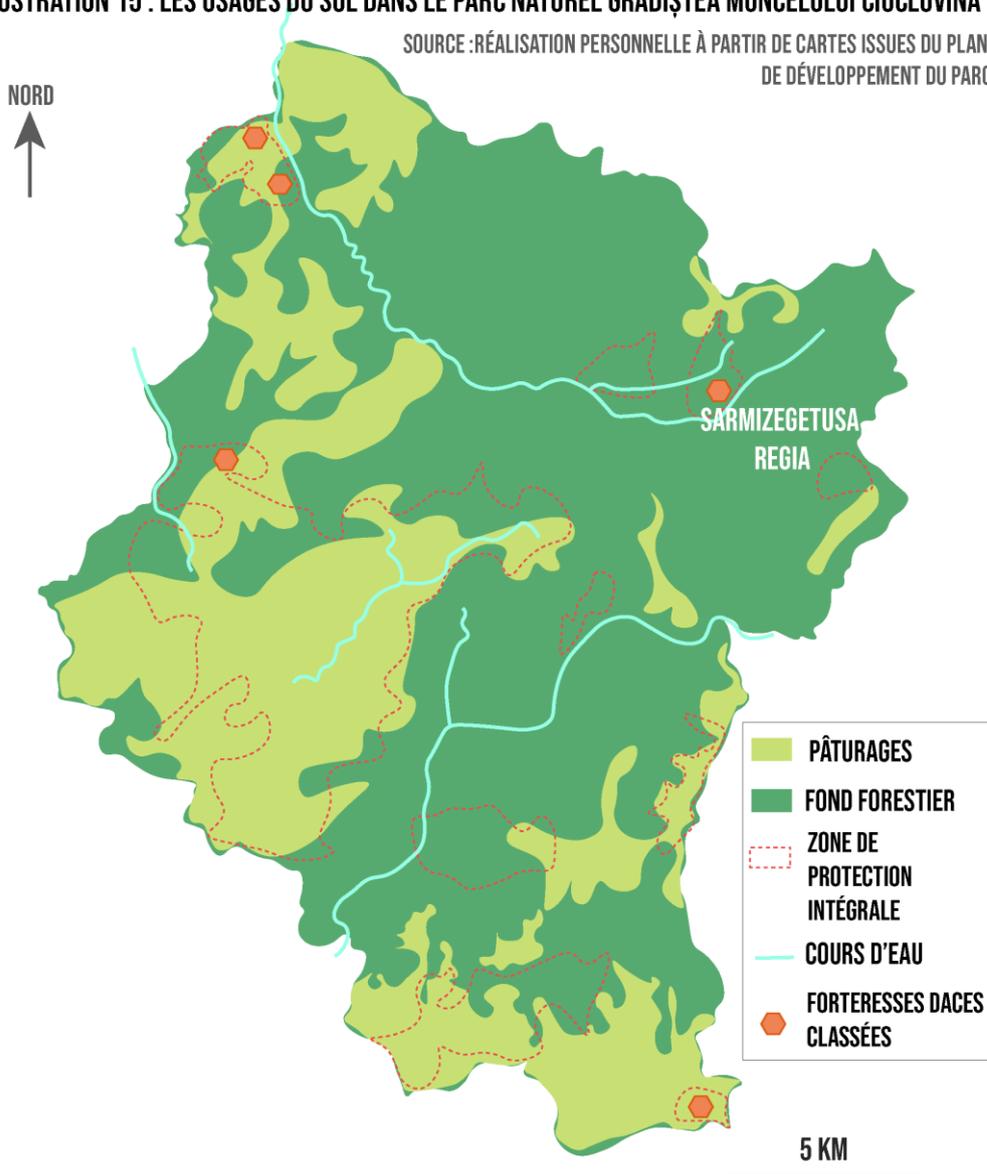
ILLUSTRATION 14 : PARC NATUREL GRĂDIȘTEA MUNCELULUI CIOCLOVINA

SOURCE : SITE WEB OFFICIEL DU PARC (GRADISTE.RO)



ILLUSTRATION 15 : LES USAGES DU SOL DANS LE PARC NATUREL GRĂDIȘTEA MUNCELULUI CIOCLOVINA

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE À PARTIR DE CARTES ISSUES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU PARC



En plus de son environnement proche, le site de Sarmizegetusa s'inscrit en prolongement de la vallée, qui concentre aujourd'hui de nombreux enjeux.

c) Contexte de la vallée d'Orăștie

La vallée de la rivière Orăștie est caractérisée par un paysage rural encore très marqué par l'activité agricole. En effet, elle abrite un paysage agraire rappelant celui de la fin du 19^{ème} siècle, marqué par des traditions et pratiques agricoles perpétuées. Bien que des activités industrielles aient façonné le paysage de la vallée à une époque, leur restriction progressive a finalement permis un recentrage sur une activité agricole de subsistance, causant par la même occasion l'exode d'une partie de la population.



ILLUSTRATION 16 : UN PAYSAGE TYPIQUE DES VALLÉES DES CARPATES

SOURCE : SITE WEB TRIPADVISOR

Aujourd'hui, l'activité agricole est dominante, mais la vallée semble sujette à des évolutions. L'élevage et l'agriculture sont de plus en plus restreints : le plan de gestion du Parc naturel Grădiștea Muncelului-Cioclovina limite le pâturage, et, bien qu'il encourage l'agriculture traditionnelle, aucune mesure concrète ne favorise cela. Même si l'objectif de ces mesures est la protection du Parc naturel, elles ont eu des conséquences négatives sur l'économie dans la région. Une autre évolution notable dans le contexte de la vallée est l'apparition de l'industrie touristique. En effet, le territoire est attrayant d'un point de vue naturel et culturel, c'est pourquoi des équipements touristiques se développent, et ce de manière non contrôlée. Même si actuellement, le tourisme ne constitue pas un facteur économique influant, celui-ci pourrait être amélioré afin d'être à la hauteur du potentiel qu'offre la vallée. De plus, le site de Sarmizegetusa Regia ainsi que les autres forteresses

sont considérés comme des sites à haut potentiel touristique, ce qui suscite l'intérêt de différents acteurs. Mais le développement du tourisme pourrait avoir des impacts négatifs : la banalisation du paysage de la vallée, camouflant peu à peu son patrimoine vernaculaire, et la pression exercée sur le milieu naturel et par la même occasion, sur le site archéologique. Face à ce contexte de déprise agricole, de vieillissement de la population et de développement non contrôlé de l'activité touristique, un Groupe d'Action Local nommé GAL Sargetia a été créé. Ce partenariat entre différents acteurs publics, privés et issus de la société civile agit sur un territoire regroupant 18 unités territoriales rurales. Son objectif est de parvenir à un développement équilibré du territoire tout en prenant en compte ses ressources. Pour cela, les acteurs du GAL Sargetia tentent d'élaborer une stratégie de développement de leur territoire, et ce avec l'aide de fonds européens. Cette stratégie a pour priorités le développement économique et social du territoire, la compétitivité du secteur agricole et forestier ainsi que la valorisation des produits de l'agriculture²⁹.

Le site de Sarmizegetusa Regia est situé dans un véritable écrin de verdure, plus largement ancré dans une vallée singulière qui incarne une unité géographique par sa topographie et ses caractéristiques paysagères et culturelles. Cette unité géographique ouvrant une perspective sur les monts d'Orăștie incarne un véritable atout qui pourrait influencer la mise en valeur et la préservation du site de Sarmizegetusa Regia. Mais aujourd'hui, qu'en est-il de la valorisation du site ?

III. Une gestion actuelle du site non clarifiée

Cette partie est dédiée à l'étude du système de gestion actuelle qui s'organise autour du site de Sarmizegetusa Regia. Les ressources dont nous disposons étant principalement des références bibliographiques, et le sujet de la gestion du site étant peu traité, nous nous baserons donc essentiellement sur deux articles d'un chercheur de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire de l'art de Cluj en Roumanie : Vitalie Bârcă. Ces articles permettent de mettre en évidence les points positifs et négatifs ainsi que les enjeux autour de la gestion actuelle du site.

a) Quels acteurs impliqués ?

La gestion du site de Sarmizegetusa Regia ainsi que des autres forteresses daces constitue un enjeu important aujourd'hui. En effet, différents aspects participent de la

²⁹ GAL Sargetia « Strategia de dezvoltare » : « Stratégie de développement » (2018) <http://www.galsargetia.ro/index.php/strategia-de-dezvoltare>

difficulté de gestion des forteresses, ce qui a conduit à l'absence persistante d'un plan de gestion, document pourtant obligatoire pour les biens classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette difficulté de gestion du bien s'explique d'abord par la dispersion géographique des entités qui ne facilite pas la mise en place d'une stratégie de gestion globale. De plus, la multiplicité des acteurs compétents dans la gestion du bien complique la situation : les sites des forteresses sont propriétés de l'Etat, tandis que les zones de préservations sont partagées entre l'Etat et des propriétaires privés. Le ministère de la culture quant à lui est responsable de la protection des monuments via la direction des monuments historiques. Ainsi, deux niveaux d'acteurs sont impliqués dans l'administration :

- le niveau central avec le ministère de la culture et l'Institut National du Patrimoine, la direction des monuments historiques, la commission nationale des monuments, l'office national pour la protection du patrimoine, le ministère de l'aménagement et le ministère du tourisme ;
- et le niveau local composé de différentes entités : les collectivités locales telles que le județ de Hunedoara, les communes concernées par le site, le Groupe d'Action Locale ainsi que les services déconcentrés tels que le Parc national, l'Université de Cluj avec son département d'Archéologie et Histoire de l'art, et le musée de la civilisation dace et romaine de Deva.

Cette multiplicité des acteurs a aussi pour conséquence un manque de coordination dans leurs actions respectives, ce qui s'explique en partie par le déficit d'une stratégie globale de gestion. Cette autre difficulté s'illustre avec l'exemple de la superposition de la zone du Parc naturel et celle du monument historique. En effet, des chutes d'arbres récurrentes portent atteinte aux vestiges, or l'insertion dans la zone du Parc naturel rend difficile la coupe de ces arbres malades. D'autres difficultés, plus globales et liées au contexte politique du pays, viennent affecter la mise en place d'un système de gestion fiable. La Roumanie est un pays dans lequel les collectivités possèdent peu de compétences, et bien qu'une redéfinition du rôle de l'échelon local soit en cours, l'absence de concertation entre l'Etat et les collectivités persiste.

Bien qu'il y ait une difficulté du pouvoir central à transférer les compétences pour la gestion des forteresses, Sarmizegetusa Regia fait exception. En effet, contrairement aux autres forteresses, Sarmizegetusa Regia possède un administrateur légal depuis 2010 qui est le județ de Hunedoara. Ce dernier s'est vu acquérir différentes responsabilités : le județ finance les fouilles archéologiques, il est responsable de la surveillance et de la sécurité sur le site et enfin il est en mesure de proposer des aménagements permettant l'accès et la compréhension du site par les visiteurs. Cette administration par l'échelon local a eu des

répercussions positives impactant principalement l'état de préservation du site, qui s'avère meilleur que pour les autres forteresses classées non administrées.

b) Etat de la conservation et de la valorisation du site

Sarmizegetusa Regia a donc fait l'objet d'améliorations notables depuis le transfert de son administration à l'échelon local. Différentes mesures ont été mises en place concernant la sécurité et la surveillance du site, qui auparavant subissait des pillages. Un conseil scientifique a été mis en place afin de veiller à ce que les décisions prises pour le site soient correctes et légales. Concernant la fréquentation du site, qui s'élevait à 75 000 visiteurs pour l'année 2019³⁰, des mesures ont été instaurées : une régulation des visites, la mise en place d'itinéraires de visites et de panneaux, la mise à disposition de guides audio, la présence de pavillons d'accueil. De plus, la route d'accès guidant à Sarmizegetusa Regia a été modernisée et un parking a été aménagé à 1km de l'entrée de la forteresse. Enfin, le site étant localisé dans une zone boisée, de nombreux arbres malades mettaient en danger les visiteurs et portaient atteinte aux vestiges, c'est pourquoi des opérations de coupe d'arbres et de nettoyages des structures en pierre ont été organisées avec l'accord du Parc naturel.



ILLUSTRATION 17 : UNE UNIQUE VOIE D'ACCÈS AU SITE, LE RÉSULTAT D'UN AMÉNAGEMENT RÉCENT

SOURCE : SITE WEB TRIPADVISOR

Cette route est aujourd'hui le seul axe qui permet un accès à la partie visitable du site. Son tracé ne suit pas le chemin pris par les Daces lors de leur occupation du site, c'est un aménagement bien plus récent. L'appréhension de la topographie de la ville par le visiteur est alors limitée.

³⁰ Bărcă Vitalie. "Accomplishments and failures in the management of fortress Sarmizegetusa Regia, a UNESCO World Heritage Monument". *Journal de l'Histoire ancienne et de l'Archéologie* Vol.4, n°6 (2019)



ILLUSTRATION 18 : UN PARKING CRÉÉ AU PIED DE LA VOIE D'ACCÈS AU SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA

SOURCE : SITE WEB TRIPADVISOR

Les principaux équipements d'accueil tels que le parking et les pavillons sont minimalistes et leur insertion paysagère au sein du site pose question.

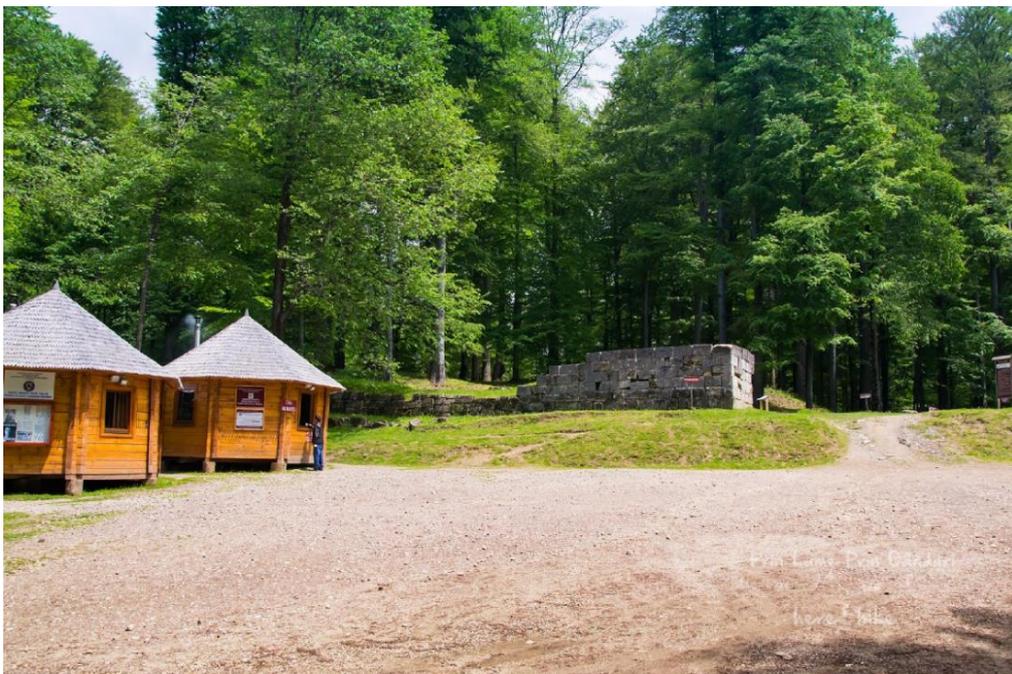


ILLUSTRATION 19 : LES PAVILLONS D'ACCUEIL PRÉSENTS SUR LE SITE DE SARMIZEGETUSA REGIA

SOURCE : SITE WEB TRIPADVISOR



ILLUSTRATION 20 : LA FORÊT DU SITE LIVRÉE À ELLE MÊME : UN VÉRITABLE ENJEU DE GESTION FORESTIÈRE

SOURCE : SITE WEB TRIPADVISOR

Hormis les 18 hectares situés sur le sommet, l'ensemble de la forêt couvrant le site est une réserve naturelle livrée à elle-même, dont l'entretien est quasi inexistant, ce qui rend son parcours par les visiteurs impossible. En effet, la problématique de l'abondance d'arbres morts représente une réelle menace pour les visiteurs mais aussi pour les vestiges. Cette inaccessibilité d'une partie de l'environnement du site limite fortement l'expérience que le visiteur pourrait avoir de la ville fortifiée, dont l'une des spécificités est son interaction avec son environnement naturel. Bien que certaines actions aient été entreprises par le județ face à cet enjeu forestier, le travail de coordination avec l'organisme du Parc naturel reste un objectif à atteindre.



ILLUSTRATION 21 : DES PANNEAUX INDICATIFS PRÉSENTS SUR LE SITE

SOURCE : SITE WEB TRIPADVISOR

Les différents panneaux présents sur le site sont assez hétérogènes d'un point de vue esthétique. En effet, la signalétique ne semble pas avoir fait l'objet d'une réflexion d'ensemble ce qui altère la lisibilité globale du site pour le visiteur et contribue à la banalisation des lieux.



ILLUSTRATION 22 : DES PANNEAUX INFORMATIFS PRÉSENTS SUR LE SITE

SOURCE : SITE WEB TRIPADVISOR

Bien que le site de Sarmizegetusa ait connu des évolutions positives dans sa gestion, le fait qu'aucune stratégie de gestion et de mise en valeur ne soit clairement identifiée fait persister certains risques de dégradation, de conflits d'intérêts ou encore de visibilité du site. Mais les différents acteurs concernés par la gestion du site pourraient trouver un intérêt dans la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée inscrite dans un projet de territoire. En effet, le județ de Hunedoara et le GAL Sargetia (Groupe d'Action Locale) seraient très probablement favorables à l'intégration du site dans un projet territorial avec une dimension touristique qui améliorerait la visibilité du site et de la vallée d'Orăștie auprès des visiteurs. De plus, le lancement en 2019 d'un plan de restauration des vestiges (signant une coopération entre le comté de Hunedoara et l'Institut National du Patrimoine) ainsi que le projet de musée de site à Orăștie à l'entrée de la vallée illustrent l'intérêt pour les acteurs de mettre en place une stratégie de gestion concertée qui serait au cœur d'un projet de territoire.

c) Des intérêts divergents mais des enjeux communs

L'environnement du site de Sarmizegetusa Regia et sa reconnaissance à l'échelle nationale et mondiale fait que de nombreux acteurs doivent être impliqués dans sa gestion. Tout d'abord, la superposition du site archéologique et de l'aire naturelle protégée du Parc naturel fait que dans certaines zones, les recherches archéologiques sont impossibles ou nécessitent la permission de Romsilva (office roumain des forêts). De plus, la coupe des arbres n'est normalement pas autorisée à cause du statut de l'aire naturelle protégée, or ils représentent dans certains cas un danger pour les vestiges et les visiteurs.

Bien que cette superposition de zones donne parfois lieu à des conflits d'intérêts, le site fait l'objet d'un consensus concernant les grandes orientations à suivre pour le futur. Le Plan d'Urbanisme Zonale couvrant le site envisageait l'inclusion de la zone historique dace dans un plan de gestion ayant pour but : le développement du tourisme, la réhabilitation des routes existantes, la modernisation des trajets touristique, la création de nouveaux itinéraires et la valorisation du potentiel naturel identifié comme patrimoine naturel. Ces objectifs coïncident avec ceux formulés dans le plan de gestion du Parc naturel Grădișteța Muncelului-Cioclovina qui préconise en plus : l'implication des petites administrations et populations locales dans la gestion du site, un meilleur accès et une meilleure signalisation ainsi que le développement du tourisme rural. Dans le même sens, à l'échelle du pays, le Plan d'Aménagement du Territoire National (PATN) reconnaît l'importance des forteresses daces par le fait qu'elles concentrent un patrimoine archéologique de valeur nationale. Une telle considération a permis d'impulser une réflexion autour d'un circuit touristique « *sur la route des Romains* » qui s'inscrirait dans la stratégie d'écotourisme nationale. Finalement, même

si la gestion du site représente une problématique aujourd'hui, la plupart des acteurs qui devraient être impliqués dans celle-ci semblent avoir des attentes communes pour le futur de Sarmizegetusa Regia.

Le site de Sarmizegetusa Regia, par son histoire, ses origines et le témoignage actuel qu'il représente, constitue un véritable bien du patrimoine culturel. Bien que située dans un environnement favorisant son isolement, la forteresse de la probable capitale des Daces s'inscrit dans un site, qui aujourd'hui encore témoigne de l'interaction de l'Homme avec son milieu naturel. Ainsi, le site de Sarmizegetusa Regia ne peut être lu et compris sans considérer son insertion dans le fond de la vallée, sur les monts d'Orăștie et dans le Parc naturel. Cette invitation à adopter une vision globale pourrait être une opportunité pour réfléchir à une gestion durable du site et de son territoire, qui rassemblerait les acteurs concernés autour d'une vision commune pour le futur de Sarmizegetusa Regia.

Partie 2

Regard sur des expériences
de gestion de sites

Dans l'objectif d'alimenter notre réflexion sur la gestion des sites patrimoniaux dans le cadre de projets de territoires, nous avons fait le choix d'étudier trois expériences différentes de gestion afin d'identifier les stratégies et outils mis en place ainsi que les acteurs impliqués. Les trois sites ont été choisis pour différentes raisons. Tout d'abord, le patrimoine qu'ils abritent est de type archéologique, tout comme celui du site de Sarmizegetusa Regia. En effet, il nous semblait pertinent d'avoir cette similitude entre les sites afin de pouvoir comparer les actions entreprises. Une autre raison qui justifie la sélection de ces trois sites est leur insertion dans un environnement naturel spécifique, qui influence en grande partie les stratégies mises en place et dont nous pourrions tirer des leçons pour le site de Sarmizegetusa Regia. Enfin, ce qui distingue ces trois sites est l'usage de méthodologies différentes pour leur gestion et leur mise en valeur. Le site de San Agustín en Colombie illustre une première étape dans la volonté de mise en valeur d'un site en considérant une échelle plus large pour sa gestion. Le site de Bibracte et ceux de la vallée de Côa et de Siega Verde quant à eux démontrent une réelle volonté de mise en valeur à l'échelle du territoire.

I. Le site de San Agustín en Colombie : la création d'un parc archéologique comme point de départ dans la gestion du site

a) Le site de San Agustín : un ensemble de vestiges archéologiques dispersés

Le site de San Agustín, situé à 1800 mètres d'altitude dans le massif colombien des Andes au sud-ouest du pays, est un territoire qui abrite des vestiges archéologiques. Ces derniers témoignent de la créativité d'une civilisation Andine ayant connu son apogée du 1^{er} au 8^{ème} siècle après J.-C. Le paysage archéologique du site est rythmé par des terrasses artificielles, des monuments funéraires mais aussi et surtout par d'immenses statues, pouvant mesurer plus de 4 mètres, représentant des divinités et des animaux. La grande dispersion de ces éléments archéologiques rend difficile la délimitation du territoire concerné ainsi que sa gestion. Cependant, la création d'un parc archéologique de 116 hectares en 1931 a permis de faciliter l'encadrement et la reconnaissance de ce patrimoine archéologique.

ILLUSTRATION 23 : LOCALISATION DU PARC ARCHÉOLOGIQUE DE SAN AGUSTIN EN COLOMBIE

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE



ILLUSTRATION 24 : LE PARC DE SAN AGUSTIN SITUÉ DANS LES RELIEFS DU MASSIF DES ANDES

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE À PARTIR D'UN FOND DE CARTE GOOGLE EARTH



Le parc archéologique de San Agustín est inscrit en tant que bien culturel sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1995. Le bien correspond au critère iii de sélection selon laquelle le site « apporte un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue³¹ ». En effet, « la richesse et la concentration des tombes monumentales élaborées et des statues mégalithiques associées des sites du parc archéologique de San Agustín, témoignent de manière frappante de la créativité artistique et de l'imagination d'une culture préhispanique qui a prospéré dans un environnement tropical hostile des Andes du Nord. Il symbolise la capacité des sociétés préhispaniques du nord de l'Amérique du Sud à créer et à exprimer dans la pierre et la terre leur forme unique d'organisation sociale et de vision du monde³² ». La valeur universelle exceptionnelle du site de San Agustín se justifie aussi par les critères d'intégrité et d'authenticité. En effet, des mesures pour la conservation ont permis, malgré le climat rude et d'autres phénomènes physiques tels que l'érosion, de préserver l'intégrité des vestiges. Malgré des pillages, et d'autres interventions humaines liées à la redécouverte du site aux 18^{ème} -19^{ème} siècles, les valeurs essentielles qui témoignent de l'authenticité ont aussi été épargnées et sont aujourd'hui encore observables.



ILLUSTRATION 25 : LE PARC ARCHÉOLOGIQUE DE SAN AGUSTIN ET SES ABRIS PROTÉGEANT LES VESTIGES

SOURCE : INSTAGRAM

³¹ UNESCO. "Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel". Paris (1972)

³² Site web UNESCO « Parc archéologique de San Agustín »



ILLUSTRATION 26 : DES STATUES PRÉSENTES DANS LE PARC ARCHÉOLOGIQUE DE SAN AGUSTIN
SOURCE : INSTAGRAM



ILLUSTRATION 27 : LA MONUMENTALITÉ DES STATUES DU PARC
SOURCE : INSTAGRAM

Aujourd'hui, les actions de conservation menées ont permis en grande partie de préserver l'aspect matérielle des vestiges. Mais étant donné l'étendue de la zone concernée, des problèmes persistent dans le maintien de son intégrité. En effet, de nouveaux enjeux apparaissent, notamment ceux liés à des pressions exercées par les communautés locales qui réclament une utilisation agricole de certaines zones comprises dans le périmètre du parc. A l'heure actuelle, cet usage du sol n'est pas autorisé dans le périmètre du parc or il constitue l'activité économique principale de la région et de la commune de San Agustín. En plus de ces pressions anthropiques, le parc archéologique fait face à d'autres problématiques telles qu'une mauvaise accessibilité et un manque d'infrastructure dans le territoire environnant, ainsi que des conditions environnementales rudes avec des vents forts et des précipitations abondantes. Malgré ces menaces, la structure du parc archéologique a permis la mise en place d'un système de gestion et les acteurs continuent de s'impliquer dans celui-ci.

b) La création du parc archéologique : un point de départ dans la stratégie de gestion

La grande dispersion des vestiges a engendré la création d'un parc archéologique ayant pour objectif de mieux encadrer ce patrimoine archéologique. Un parc archéologique est défini par les autorités colombiennes comme étant un « *espace physique dans lequel sont réunis des éléments de patrimoine archéologique et naturel, avec pour objectif d'être montrés au public. L'interaction de ces éléments permet la conservation, la diffusion et le développement dans leur ensemble, par des actions visant la protection et la restauration du patrimoine, l'action culturelle et le développement rural durable³³* ». Le parc archéologique de San Agustín a été créé en 1931 et a été déclaré monument national en 1933. Il s'organise en trois « mesitas » ou tableaux qui couvrent une superficie de 116 hectares. Mais le territoire qui accueille les vestiges de cette civilisation pré colombienne ne se limite pas au périmètre du parc : en effet, d'autres sites tels que « Alto de los Idolos » et « Alto de las Piedras » abritent d'autres monuments et la compréhension de l'histoire de cette civilisation demande une lecture globale des sites. Cela explique en partie la création de routes archéologiques traversant les municipalités de San Agustín et Isnos qui permettent de relier ces différents sites.

³³ Instituto Colombiano de Antropología e Historia (ICANH). "Plan de manejo San Agustín y alto de los ídolos" (Plan de gestion du site de San Agustín et Alto de los ídolos). 2007

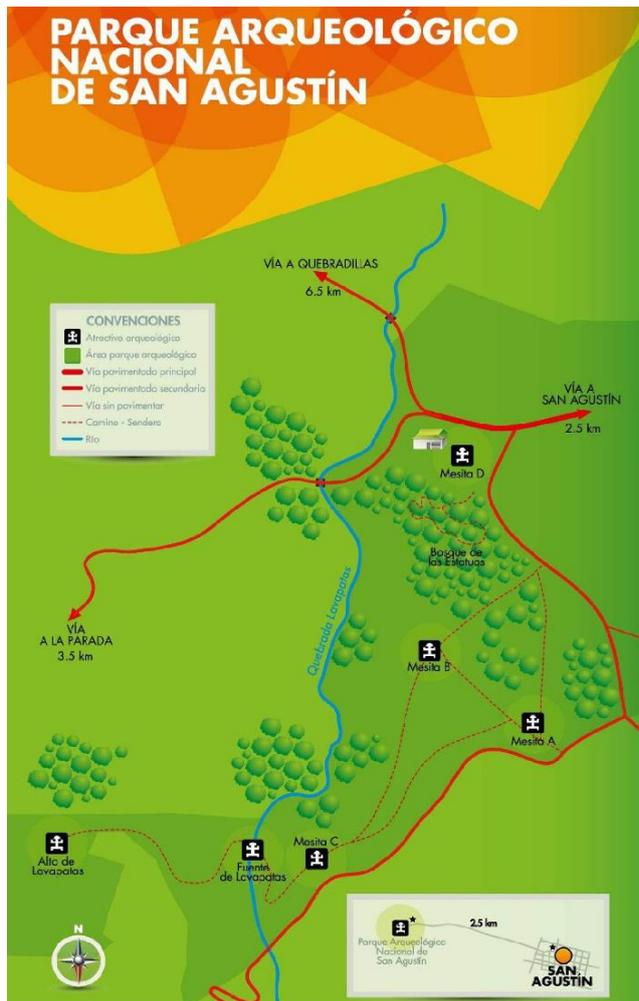


ILLUSTRATION 28 : PLAN DU PARC ARCHÉOLOGIQUE DE SAN AGUSTIN ET DE SES CIRCUITS DE VISITE

SOURCE : SITE TOURISTIQUE SANAGUSTINHUILACOLOMBIA.COM



ILLUSTRATION 29 : CARTE DES ROUTES ARCHÉOLOGIQUES DES MUNICIPALITÉS DE SAN AGUSTIN, ISNOS ET DES ALENTOURS

SOURCE : SITE TOURISTIQUE SANAGUSTINHUILACOLOMBIA.COM

Dès la fin des années 1930, les investigations s'intensifient dans le parc archéologique via la délimitation de secteurs. Ces derniers ont permis de mettre en évidence des secteurs d'un grand intérêt archéologique dans lesquels plusieurs actions ont été menées : investigations importantes, reconstructions de monuments, délimitation de zones ayant la vocation de réserves archéologiques ou des parcs éducatifs. Finalement, cette stratégie de zonage a abouti à la reconnaissance de secteurs selon 4 niveaux d'importance : moyen, moyennement élevé, élevé, très élevé selon la densité d'éléments archéologiques. Le niveau d'intérêt des secteurs peut influencer la prise de décisions sur certaines actions sur le parc concernant l'investigation, les programmes de sensibilisation, le tourisme culturel, les zones de protection... Plus tard, en 1995 lors de son inscription au patrimoine mondial, le parc archéologique se voit dans l'obligation d'élaborer un plan de gestion. Bien qu'il soit obligatoire, l'élaboration de ce plan a été différée jusqu'à l'identification de risques importants de détérioration de certains vestiges. Ainsi, la stratégie du plan de gestion s'appuie principalement sur une évaluation des risques et de l'état de conservation des monuments. Ce plan d'urgence pour la préservation et la gestion du parc archéologique a été élaboré par l'ICANH : l'Institut Colombien d'Anthropologie Nationale et d'Histoire. Aujourd'hui l'ICANH est le gestionnaire principal du parc archéologique de San Agustín et bien qu'il soit un organisme d'Etat, le pouvoir central conserve une influence directe sur le site du fait de sa compétence dans la gestion du patrimoine archéologique. Il existe aussi un comité du parc qui agit principalement dans le développement des projets. Le rôle de l'ICANH est donc d'assurer la préservation et la conservation efficace du patrimoine en minimisant les menaces, c'est pourquoi toute activité nouvelle est soumise à une autorisation préalable. De plus, l'ICANH est en charge d'élaborer les documents tels que les plans de gestions ou les plans annuels qui permettent d'identifier clairement la stratégie de gestion en place.

Le plan de gestion actuel du parc de San Agustín s'organise selon 4 grandes thématiques qui sont : la composante archéologique, la composante conservation, la composante diffusion et la composante gestion locale³⁴ qui sera étudiée dans une troisième sous partie.

Concernant la **composante archéologique**, son objectif principal est d'améliorer à court et moyen terme les actions déjà en place afin d'assurer une dynamique de recherche et d'investigation sur le site tout en préservant ses valeurs culturelles. Pour cela, le plan de gestion préconise des objectifs spécifiques qui sont :

- promouvoir la recherche scientifique,

³⁴ Instituto Colombiano de Antropología e Historia. « Plan de manejo San Agustín y alto de los ídolos » : Plan de gestion de San Agustín et Alto de los ídolos »

- diffuser les valeurs culturelles du site,
- donner la priorité à la conservation et
- améliorer les infrastructures et systèmes d'informations existants.

Pour chaque objectif spécifique, des actions concrètes ont été identifiées :

- Promouvoir la recherche scientifique : en priorisant les projets dans les zones de niveaux de potentiel « élevé » et « très élevé ».
- Diffuser les valeurs culturelles du site : en installant des expositions au sein des zones résidentielles de San Agustín qui mettent en avant les recherches actuelles menées sur le site, en mettant à disposition des brochures donnant des informations sur le site, en mettant en place des clôtures informatives sur le site devant chaque monument.
- Donner la priorité à la conservation : en réalisant un projet d'élaboration concertée d'un règlement de gestion du site ayant pour thème principal la conservation préventive.
- Améliorer les infrastructures et systèmes d'informations existants : en adaptant les salles de conférences, en repensant les espaces de stockages des collections tels que le musée.

Concernant la **composante conservation**, l'objectif principal identifié par le plan de gestion est que toutes les interventions contribuent à la compréhension du site archéologique tout en privilégiant l'intervention minimale sur les vestiges. Pour cela, différents objectifs spécifiques ont été identifiés :

- mettre en place des programmes pluridisciplinaires de préservation et conservation,
- étudier les facteurs environnementaux et sociaux ayant des effets sur la détérioration des monuments afin de pouvoir les contrôler ;
- améliorer et entretenir les systèmes de protection des éléments sculpturaux, sites funéraires et autres monuments.

Afin de concrétiser ces objectifs spécifiques, différentes actions ont été formulées telles que :

- organiser et promouvoir des ateliers éducatifs ;
- effectuer des tâches de documentation, recherche et éducation ;
- établir un suivi des procédures et des matériaux utilisés pour la conservation des biens ;
- travailler avec les communautés sur des projets liés à la conservation préventive et à la signalisation sur le site.

Enfin, pour ce qui est de la **composante diffusion**, l'objectif principal est de réaliser une évaluation de la situation communicationnelle et informative du site et ce, avec les populations des municipalités de San Agustín et Isnos. Pour répondre à cet objectif, le plan de gestion identifie des objectifs spécifiques :

- réaliser un inventaire et une évaluation de l'information, des services dans le parc ;
- réaliser un inventaire des publications, mémoires, thèses, études et inventaires patrimoniaux qui ont été réalisés ces 5 dernières années faisant référence au parc archéologique ;
- définir les critères pour l'élaboration d'une stratégie de diffusion du patrimoine avec la participation des communautés voisines ;
- définir les critères pour l'élaboration d'une stratégie de diffusion du patrimoine qui rendraient le travail possible avec les acteurs du tourisme.

Afin de répondre à ces objectifs de diffusion, le plan de gestion du parc archéologique de San Agustín met en avant le fait qu'il est d'abord primordial d'identifier les valeurs liées au site (culturelle, sociale, paysagère...). Cette étape ferait l'objet d'un travail de co-construction réunissant les visiteurs, les résidents de la commune de San Agustín et des alentours du parc, les résidents des régions voisines, et la communauté scientifique travaillant sur le site. Aussi, la nécessité a été identifiée de mettre en place des actions pour sensibiliser à la culture de la conservation et de la protection des vestiges via des activités éducatives, et cela dans l'objectif de préserver les valeurs identifiées précédemment.

Aujourd'hui, le site du parc archéologique de San Agustín profite d'une reconnaissance à l'échelle du pays. Le parc archéologique dispose d'aménagements et d'outils permettant l'accueil des visiteurs : un centre d'information, un musée, une billetterie, des dépliants à l'entrée du site ainsi que des circuits de visites attirant environ 100 000 visiteurs par an³⁵. Les visites guidées mobilisent environ une quinzaine de guides qui sont pour la plupart des professionnels travaillant sur le site en tant qu'archéologues, botanistes ou encore ethnologues. Bien que ces dispositifs d'accueil aient été placés à différents points stratégiques, certaines problématiques persistent comme le manque de lisibilité des parcours envisageables. D'un point de vue communicationnel, il n'existe pas de site web officiel permettant la diffusion des informations sur le site archéologique et le nombre de publications scientifiques concernant le site diminue progressivement. Finalement, à l'échelle nationale, de nombreux acteurs déplorent le manque de politiques de diffusion des parcs archéologiques, ces derniers étant surtout considérés comme des ressources pour la recherche. Malgré ces points négatifs, nous pouvons souligner le fait que le plan de gestion

³⁵ La Nación. « Se desploman visitas a Parque Arqueológico » <https://www.lanacion.com.co/se-desploman-visitas-a-parque-arqueologico/>

du parc archéologique de San Agustín présente une stratégie complète qui met l'accent sur la conservation de ces biens et sur la sensibilisation et l'implication des communautés dans la reconnaissance du patrimoine archéologique.

c) Vers une proposition de gestion locale du parc ?

Une dernière thématique traitée dans le plan de gestion du parc archéologique est la gestion locale. Cette dernière ne présente pas d'actions concrètes mais relate des chiffres et des informations obtenues suite à des observations et enquêtes menées par l'ICANH, l'objectif étant de définir les conditions nécessaires pour une gestion locale du parc archéologique. Pour cela, l'enquête identifie 4 groupes stratégiques afin d'évaluer leur capacité de gestion. Ces 4 groupes sont : les artisans et agriculteurs de San Agustín, une société touristique d'organisation de circuits, les travailleurs du parc et les conseils d'action communautaires des quartiers voisins du parc. Pour chaque groupe, les enquêteurs avaient pour mission d'identifier le fonctionnement du groupe et les objectifs de son organisation, la problématique commune liée au parc, les conflits externes existants ou non, la vision du futur et enfin la capacité de gestion de l'organisation. L'objectif des enquêtes auprès de ces groupes était de faire émerger les problématiques liés au parc afin de comprendre l'origine des problèmes et ensuite les formes de collaboration possibles.

Finalement, les résultats de ces enquêtes ont permis de mettre en évidence différentes choses. Tout d'abord, l'image de l'ICANH (Institut Colombien d'Anthropologie National et d'Histoire) est floue au niveau local, alors que celui-ci est le gestionnaire principal du parc. De plus, les groupes enquêtés mettent en avant le fait que le parc renvoie une image d'un lieu de recherche uniquement, qui ne serait pas accessible aux visiteurs. Aussi, selon la majorité des enquêtés, le tourisme est une activité qui a été ignorée par les administrateurs du parc alors qu'elle pourrait constituer un moteur économique. Finalement, il est nécessaire de souligner que malgré une incertitude persistante autour de l'image du parc et de son rôle, les communautés ont conscience de la nécessité de préserver le patrimoine archéologique qu'il abrite.

Afin de mettre en œuvre progressivement cette gestion locale et de pallier les difficultés identifiées via les enquêtes, des propositions ont été formulées. Tout d'abord la mise en place de différents niveaux d'intervention : le niveau des organisations de base, le niveau du voisinage, le niveau municipal et le niveau départemental. Ces différents niveaux devront travailler ensemble dans les différentes propositions d'actions évoquées dans le plan telles que : établir des mécanismes de discussion, déterminer les priorités pour le parc et les zones voisines, renforcer les relations avec la communauté locale, améliorer la

communication relative au parc, négocier des espaces de participation et développer des projets collectifs. Finalement, cette dernière composante de gestion locale est très différente des autres thématiques traitées dans le plan de gestion. En effet, elle ne présente pas d'actions concrètes à mettre en œuvre, elle identifie plutôt une perspective future pour le parc archéologique qui serait tournée vers une gestion à l'échelle locale.

Pour conclure, le site archéologique de San Agustín en Colombie incarne, tout comme le site de Sarmizegetusa Regia, une conjonction entre des composantes de patrimoine archéologique et des composantes inscrites à des échelles plus larges en relation avec un paysage culturel. C'est pour cette raison qu'il y a une opportunité, voire une nécessité d'appréhender la valeur patrimoniale depuis une perspective plus large, en prenant en compte le paysage, le territoire habité... Finalement dans le cas de San Agustín, l'inscription dans un parc archéologique a permis d'intégrer les éléments archéologiques porteurs d'une valeur patrimoniale dans une dynamique territoriale contemporaine.

II. Le site de Bibracte : un projet de territoire issue de la démarche « Grand site de France »

a) Bibracte : une ville fortifiée immergée sous une forêt

Le site de Bibracte abrite aujourd'hui les vestiges d'une ville fortifiée édifée par les Eduens, peuple de la Gaule Celtique, à la fin du 2^{ème} siècle avant J.-C. Cette ville fortifiée, aussi connue sous le nom d'oppidum, s'établit au sommet du Mont Beuvray à environ 820 mètres d'altitude, au cœur du Parc Régional du Morvan.

ILLUSTRATION 30 : LOCALISATION DU SITE DE BIBRACTE EN FRANCE

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE



Les Gaulois s'y établirent à cause de la position stratégique du lieu, leur procurant le sentiment de dominer les territoires alentours. Bibracte est occupée pendant un siècle et est considérée comme la probable capitale du peuple éduen. De plus, elle constitue un exemple représentatif de cité fortifiée de la fin de l'âge du Fer. En effet, la ville s'étend sur un site de 200 hectares et est entourée d'une fortification continue qui mesurait 7 kilomètres en 100 avant J.-C et qui fut resserrée à 5 kilomètres en 90 avant J.-C. La grande étendue de la ville s'explique en partie par la dispersion des éléments qui la constituent (fontaine, édifices religieux, maisons...) mais aussi par le développement des quartiers d'habitation favorisés par la pratique d'activités artisanales et le commerce. Bibracte constitue une ville dynamique qui accueillera précocement l'influence romaine, au lendemain de la guerre des Gaules (58-

51 av. J.-C.). Suite à cette romanisation progressive qui survint sans combats, la ville de Bibracte continue de se développer durant quelques dizaines d'années pour connaître son apogée en 25 avant J.-C. Mais dix ans plus tard, Bibracte la capitale éduenne est déplacée vers Autun, un lieu plus propice au déploiement d'une ville répondant aux critères urbanistiques de l'époque romaine, dans une vaste plaine au carrefour de voies importantes.

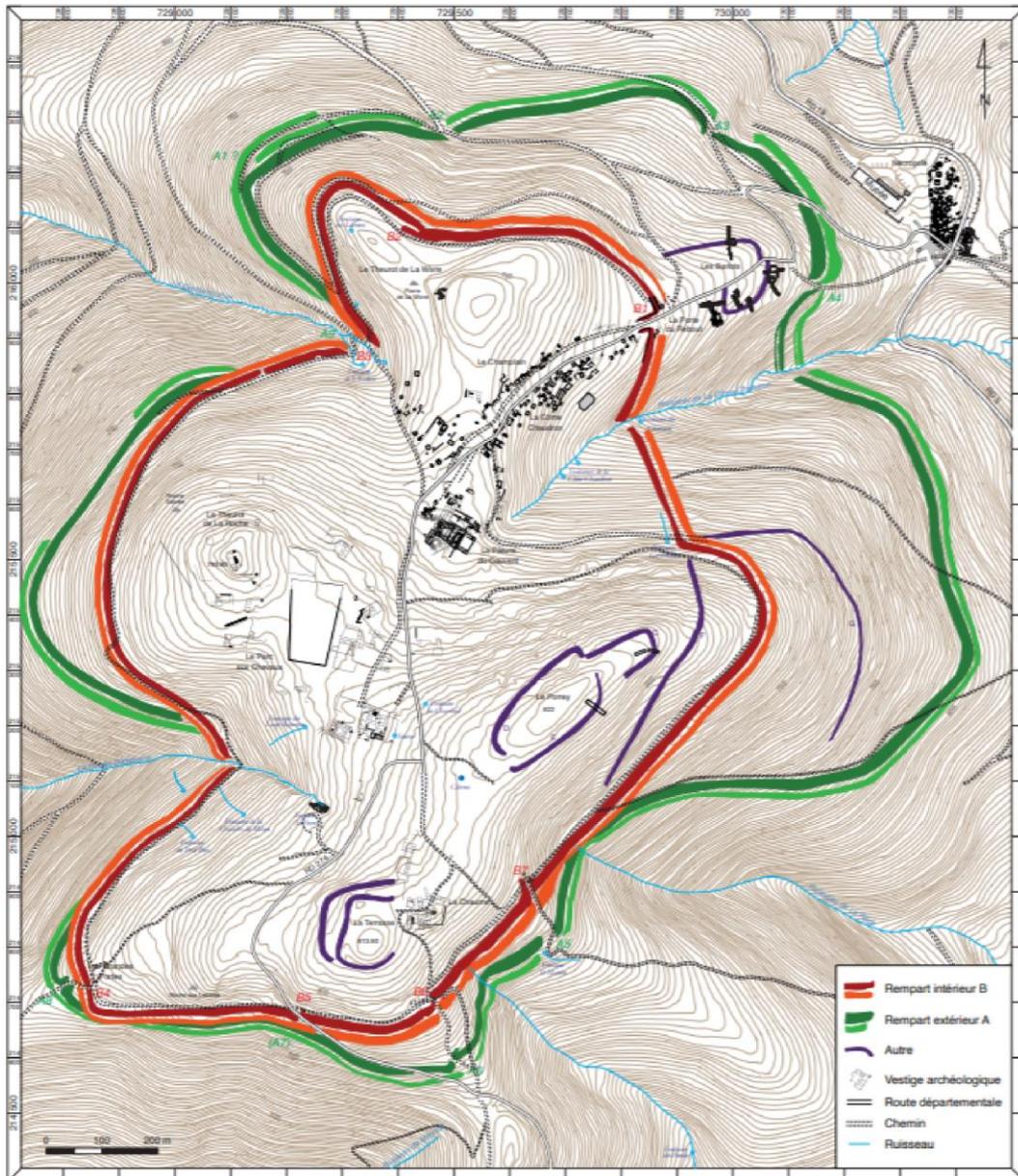


ILLUSTRATION 31 : PLAN DE L'OPPIDUM DE BIBRACTE AVEC SES DIFFÉRENTES LIGNES DE FORTIFICATIONS

EN VERT : LA PLUS ANCIENNE LIGNE DATÉE DE LA FIN DU IIÈME SIÈCLE AV JC

EN ROUGE : LA LIGNE DE FORTIFICATION QUI LA REMPLACE AU DÉBUT DU IER SIÈCLE AV JC

EN VIOLET : AUTRES TRONÇONS DE FORTIFICATIONS IMPRÉCISÉMENT DATÉS

SOURCE : DOSSIER DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU LABEL GRAND SITE DE FRANCE

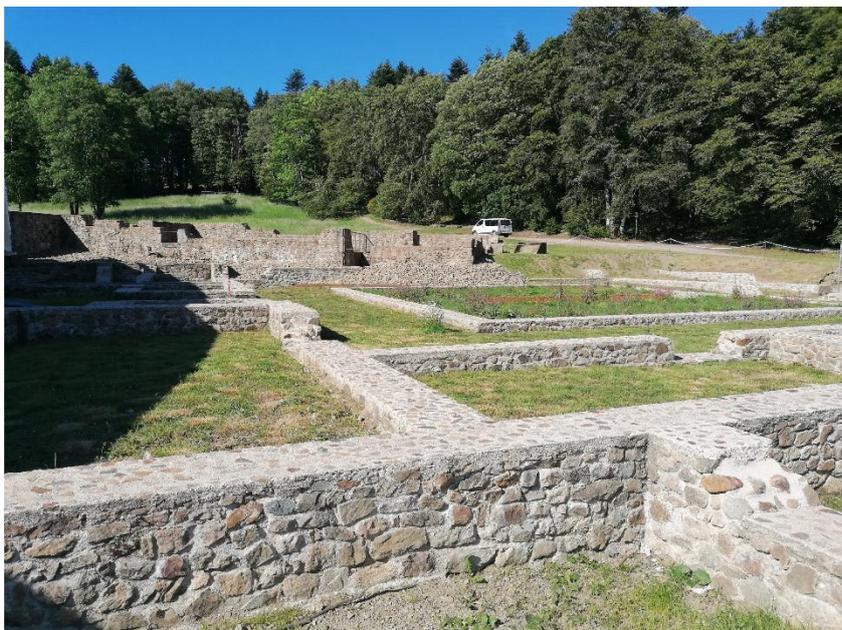


ILLUSTRATION 32 : DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES PRÉSENTS SUR LE SITE

SOURCE : PHOTOGRAPHIE PERSONNELLE

Bien que le mont Beuvray ait connu d'autres périodes d'occupation, celle du 1^{er} siècle av J.-C fut de loin la plus importante. Les différentes fouilles menées sur le site témoignent aussi de l'installation d'un couvent franciscain entre le 15^e et le 17^e siècle. Ainsi, les fouilles orchestrées à Bibracte permettent souvent la découverte de véritables strates archéologiques.

La ville de Bibracte, par sa spécificité (représentative des villes fortifiées de la fin de l'âge de fer), son état de préservation et son inscription dans un environnement remarquable, a suscité la curiosité dès le 19^{ème} siècle. En effet, les premières fouilles menées sur le site datent de 1864. Elles furent suivies par une longue période de délaissement qui débuta à la veille de la première guerre mondiale. A l'image de l'ensemble du massif du Morvan dans lequel s'inscrit le site, la déprise agricole en lien avec une chute massive de la population conduit à l'abandon des pâturages et à l'investissement du site par la forêt. L'intérêt pour la ville de Bibracte ressurgit durant les années 1980. La ville fortifiée a été acquise au début des années 80 par le Parc Naturel Régional du Morvan, créé en 1970. Conformément aux missions édictées au Parc Naturel Régional par le décret de 1967 qui énonce qu' il s'agit d'un territoire qui « *présente un intérêt particulier, par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, et qu'il importe de le protéger et de l'organiser*³⁶ », la création de ce parc avait pour objectif la dynamisation d'un territoire en déprise d'un point de vue touristique. En 1984, la zone à

³⁶ « Décret n°67-158 instituant des parcs naturels régionaux » du 2 Mars 1967 dans Revue juridique de l'environnement, n°3 (1985) : pages 375-376

l'intérieur des remparts est classée au titre des monuments historiques. Plus tard, en 1990, un changement d'échelle s'opère dans la réflexion liée à la gestion du site avec la protection d'un territoire de 1478 hectares au titre de la loi de 1930 sur la « *protection des monuments naturels et des sites de caractères artistiques, historiques, scientifique, légendaire ou pittoresque* ». De plus, le massif qui entoure le site est répertorié en tant que ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) et aussi en tant que zone faisant partie du réseau NATURA 2000.

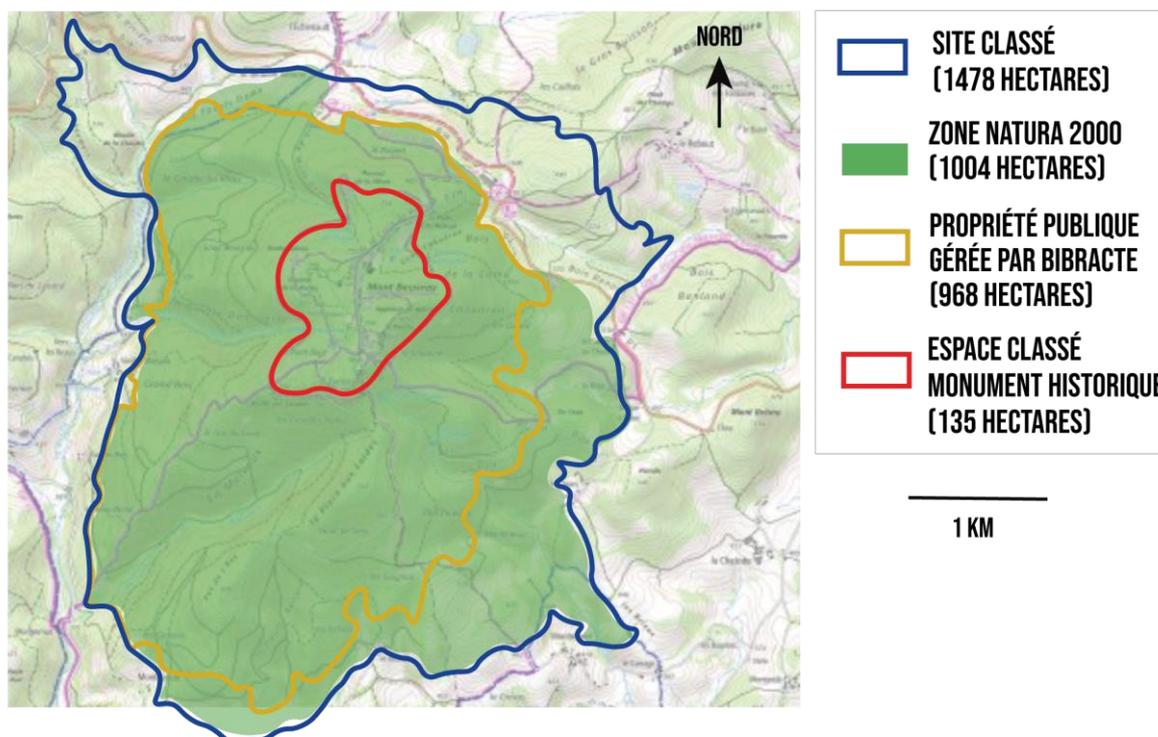


ILLUSTRATION 33 : DIFFÉRENTES ZONES DE PROTECTION DU SITE DE BIBRACTE

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE À PARTIR D'UNE CARTE ISSUE DU DOSSIER DE RENOUVELLE DU LABEL

b) Vers la reconnaissance de BibRACTE en tant que Grand Site de France

Un Grand Site « *est un lieu où s'expriment une rencontre forte et un partage entre ce lieu et les hommes. C'est un lieu où s'exprime des croyances, des admirations, des adhésions, des souvenirs, des frayeurs, des joies³⁷...* ». Cette « *perception qui transcende le paysage tangible, qui touche les sens³⁷* » fait référence à la notion « *d'esprit des lieux³⁷* » qui caractérise les Grands Sites et leur confère une valeur remarquable. Ainsi, les Grands Sites sont des territoires, des lieux, qui profitent d'une notoriété dépassant les limites de l'échelle locale et ce, pas seulement à cause du nombre de visiteurs. En effet, la reconnaissance d'un Grand Site est liée au fait qu'il soit progressivement devenu

³⁷ Thibault Jean-Pierre, Petit traité des Grands sites : Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine. Edition Actes Sud, ICOMOS. Mars 2009

emblématique d'un paysage, d'une géographie et même d'une histoire³⁸. C'est pour cette raison que Bibracte sera inscrit sur la liste des grands travaux de l'Etat dès 1989. Cette considération nationale permettra d'impulser une vraie dynamique de projet avec la création d'une société d'économie mixte pour diriger ce projet, la constitution d'un domaine public de 968 hectares géré par cette société, la construction d'un centre de recherche archéologique ainsi qu'un musée. Ce dernier, en plus d'être un lieu de restitution des découvertes effectuées sur le site, permet de replacer l'histoire de Bibracte dans un contexte européen.

Plus tard, le site de Bibracte acquiert le label Grand Site de France, créé en 2003 et attribué par le ministère de la transition écologique et solidaire pour une durée de 6 ans, dont l'objectif est de « *promouvoir la bonne conservation et la mise en valeur des sites naturels classés français de grande notoriété*³⁸ ». En effet, le label Grand Site de France n'est pas un label qui vise à reconnaître le site en lui-même et son importance, c'est un label qui est attribué aux gestionnaires qui offrent aux visiteurs un site en bon état de préservation, avec un accueil de qualité, et dont la gestion fait l'objet de concertation avec les habitants et les partenaires concernés. La labellisation, en plus de reconnaître le travail du gestionnaire, donne l'autorisation d'utiliser le logo « Grand Site de France » pour la vente d'objets, de services, de produits qui contribuent à l'entretien du site et de son image. Le site de Bibracte a obtenu ce label en 2008, qui a été renouvelé en 2014 grâce à la mise en œuvre d'un plan de gestion de la dimension paysagère, devenue un axe central dans la gestion actuelle du site.

c) La gestion du site de Bibracte aujourd'hui

La gestion du site de Bibracte s'organise aujourd'hui autour d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) qui est un établissement public autonome chargé de la gestion d'un domaine foncier qui lui a été délégué par le Parc Naturel Régional du Morvan et l'Etat. Le site de Bibracte étant un établissement qui accueille des fonctions scientifiques (par la présence d'un centre archéologique européen) et culturelles (par la présence des vestiges), la création d'un EPCC a permis l'organisation d'un partenariat entre les collectivités publiques et l'Etat. En effet, cette structure de coopération rassemble différents acteurs impliqués dans la gestion du site qui sont : l'Etat, le Conseil régional de Bourgogne Franche Comté, le Conseil départemental de la Nièvre et celui de la Saône et Loire, le Parc naturel régional du Morvan, le Centre des Monuments nationaux et le Centre national de la Recherche scientifique. Bien que l'EPCC soit un outil permettant la concertation des acteurs et la mutualisation des moyens, le cas de l'EPCC Bibracte illustre

³⁸ Thibault Jean-Pierre, Petit traité des Grands sites : Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine. Edition Actes Sud, ICOMOS. Mars 2009

une démarche globale de « *mise en œuvre d'une chaîne patrimoniale complète*³⁹ » allant « *de l'étude scientifique du site à sa mise en tourisme, en passant par l'action culturelle*³⁹ ». Pour cela, les acteurs rassemblés au sein de l'EPCC sont impliqués dans les missions de gestion et d'animation du site archéologique, du centre archéologique et du musée.

En plus d'être un site archéologique, Bibracte est aujourd'hui un centre de recherche. En effet, Bibracte est au cœur d'un projet de recherche archéologique qui lui a valu sa spécificité : la collaboration engagée avec d'autres chercheurs originaires de différents pays d'Europe a conduit à la construction d'un centre archéologique européen inauguré en 1995. Ce dernier est considéré comme un véritable laboratoire permanent qui permet de réunir les compétences de chercheurs et d'étudiants lors de leur venue sur le site. Ces échanges se font via différents programmes de recherche impliquant des universités, des laboratoires et d'autres centres de recherches. Ainsi, le site de Bibracte accueille environ 300 étudiants et chercheurs chaque année dans l'objectif de participer au programme de recherche archéologique du site. En plus d'être un centre de recherche archéologique à l'échelle européenne, le site de Bibracte constitue aussi un lieu de diffusion de la recherche et de promotion du patrimoine. En effet, différents outils présents sur le site participent de la diffusion du patrimoine qu'il abrite : le musée inauguré en 1995, qui accueille environ 40 000 visiteurs par an⁴⁰, en est exemple. La vocation du musée est à la fois d'être une vitrine du patrimoine du site et des travaux menés par les archéologues à Bibracte et sur des sites comparables à l'échelle européenne. D'autres outils ont été mis en place pour faciliter la diffusion du patrimoine tels que l'organisation de visites guidées, la création d'itinéraires de balades et de randonnées, la création d'ateliers d'archéologie pour les plus jeunes...

³⁹ Dunning Cynthia, Dunning Ellinor. "Bibracte : Le paysage au cœur du projet de site" Colloque Fribourg *Paysages : entre archéologie et tourisme* (2016)

⁴⁰ Site web officiel de Bibracte <http://bibracte.fr/>



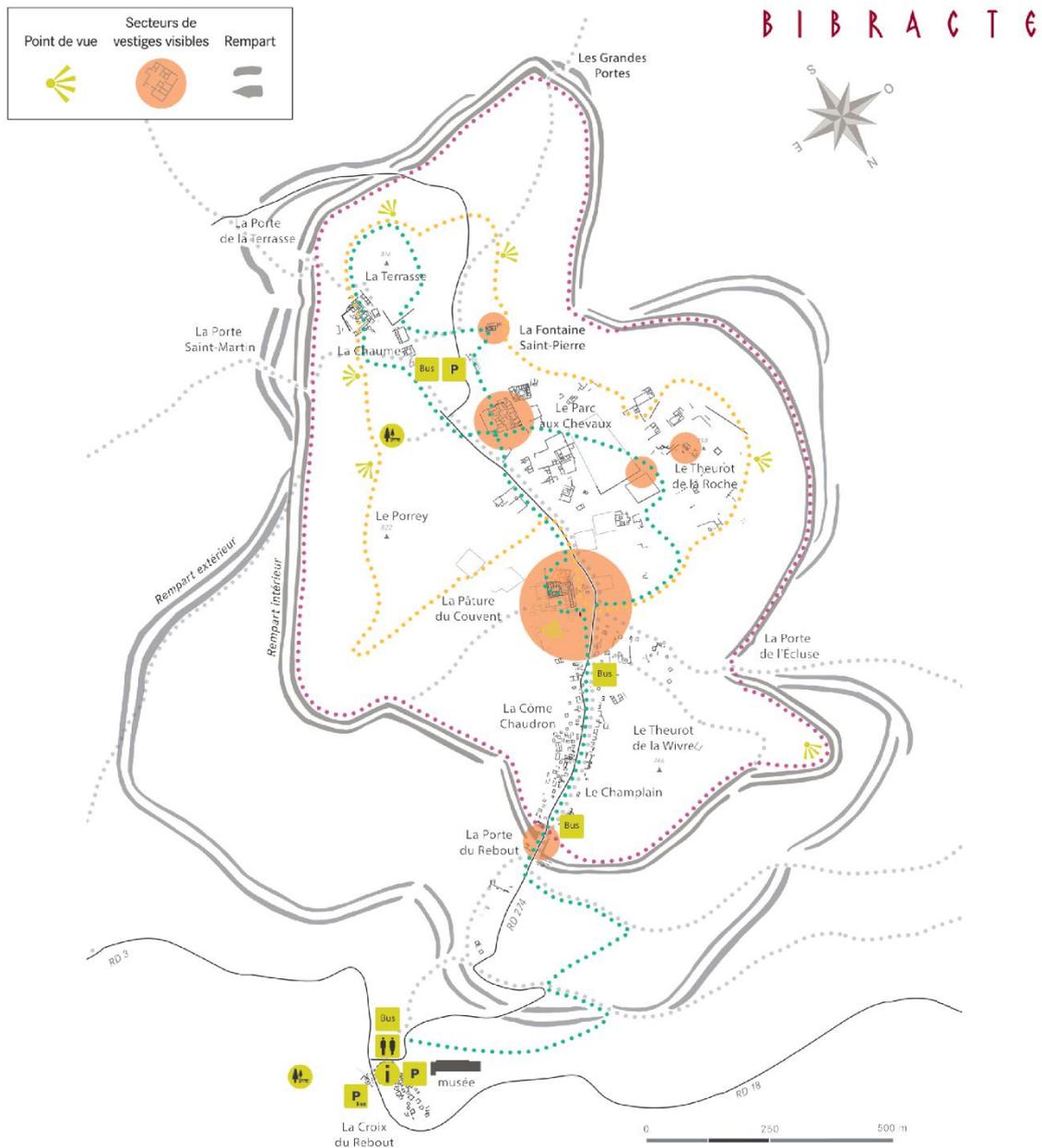
ILLUSTRATION 34 : LE MUSÉE DE BIBRACTE À L'ENTRÉE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE

SOURCE : PHOTOGRAPHIE PERSONNELLE



ILLUSTRATION 35 : UN CHANTIER DE FOUILLE ACCESSIBLE AU PUBLIC À BIBRACTE

SOURCE : PHOTOGRAPHIE PERSONNELLE



QUELQUES CONSEILS POUR VISITER LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE BIBRACTE

En voiture : Site archéologique en accès libre à partir du musée, route à sens unique jusqu'au sommet du mont Beuvray.
ATTENTION : En juillet-août, la route n'est pas accessible entre 10h et 18h mais une navette est assurée entre le musée et le sommet.

À pied : Nombreux sentiers pédestres. Compter 1h à partir du musée pour atteindre le sommet (dénivelé de 200 m sur une distance de 1500 m).

Circuits de visite :

- Le centre-ville de Bibracte (5 900 m) traverse les principaux lieux de fouille
- Le chemin de maraude (3 000 m) serpente de clairières en points de vue
- Le tour des remparts (5 200 m) longe la fortification gauloise
- Autres sentiers

Le musée est ouvert de la mi-mars à la mi-novembre, de 10h à 18h et jusqu'à 19h en juillet et en août.
 Visite guidée du site : horaires disponibles au musée et sur www.bibracte.fr

ILLUSTRATION 36 : DES CIRCUITS DE VISITES QUI COUVRENT LE GRAND SITE DE BIBRACTE

SOURCE : SITE WEB BIBRACTE.FR

Une autre dimension importante dans la gestion de Bibracte aujourd'hui est liée au fait qu'il représente un site naturel spécifique : la ville fortifiée est plongée dans une forêt située au sommet du Mont Beuvray qui fait partie d'un Parc Naturel Régional. Le domaine forestier dont Bibracte assure la gestion s'étend sur 950 hectares dont 145 hectares se situent à l'intérieur des remparts de la ville. Ces caractéristiques paysagères confèrent au site de Bibracte un environnement remarquable et sa préservation constitue un axe principal de la gestion du site. Pour cela, l'EPCC Bibracte a fait de la dimension paysagère une priorité en établissant un plan de gestion paysagère dès le début des années 2000. Son objectif était de servir de cadre aux futurs aménagements qui seraient fait sur le Mont Beuvray et ce via trois principes qui sont :

- « rendre perceptible la géographie de l'espace qui sert de réceptacle à la ville (points hauts, vallons, rapports avec les collines et vallées alentour) ;
- différencier l'emprise de la ville antique de son support géographique (le massif boisé du mont Beuvray) ;
- mieux affirmer les lieux du site, dont ceux où s'inscrivent des vestiges montrables au public.⁴¹ »

Plus récemment, un diagnostic paysager a permis de mettre en évidence l'enjeu actuel d'enfermement du paysage dans le périmètre d'une zone tampon définie couvrant un territoire de 3000 hectares. En effet, les surfaces de pâturages sont de plus en plus réduites et les boisements s'étendent de plus en plus sur les pentes, ce qui affecte la lisibilité des entités paysagères telles que les vallons, les crêtes, les monts. Ce diagnostic paysager a permis d'identifier les caractères du paysage, de définir un territoire formant l'écrin du Mont Beuvray ainsi que de cartographier les secteurs sensibles contribuant à la valeur paysagère⁴². En guise de réponse, des grandes lignes ont été formulées pour guider la gestion de la zone tampon telles que : évaluer la sensibilité paysagère (avec les critères de visibilité, lisibilité et sensibilité) et évaluer la lisibilité des vallons et des monts⁴² qui est primordiale pour la lecture du paysage. Ce diagnostic a aussi permis de mettre en évidence une orientation pour le futur qui serait de fusionner le site classé du Mont Beuvray et celui des sources de l'Yonne et du Mont Préneley car ils présentent les mêmes problématiques paysagères et peuvent se compléter.

⁴¹ « Le schéma directeur paysager » Site web de Bibracte : bibracte.fr

⁴² Atelier de paysage Claude Chazelle. "Bibracte-Mont Beuvray : gestion du Grand site et de ses territoires. Eléments de diagnostic paysager." Août 2017

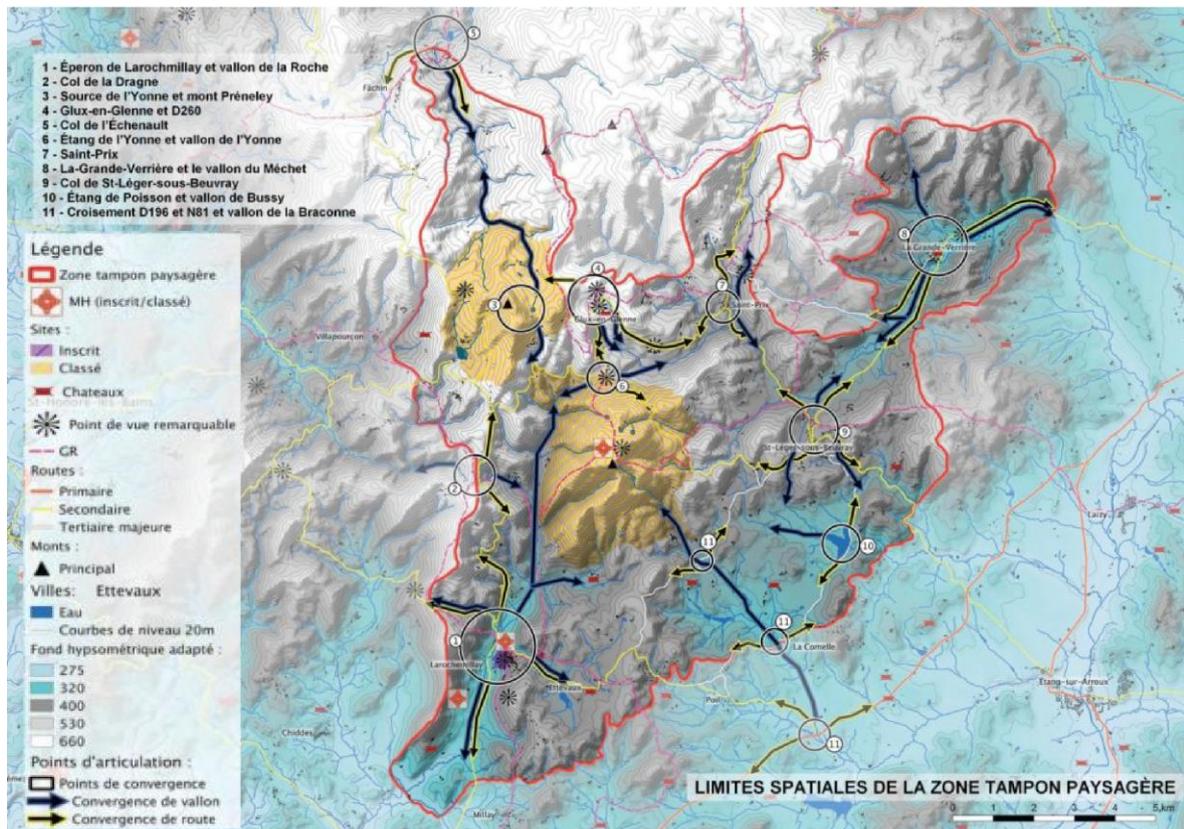


ILLUSTRATION 37 : DÉLIMITATION DE LA ZONE TAMPON PAYSAGÈRE ISSUE DU DIAGNOSTIC PAYSAGER DU SITE DE BIBRACTE

SOURCE : DIAGNOSTIC PAYSAGER RÉALISÉ PAR L'ATELIER DE PAYSAGE CLAUDE CHAZELLE

Aujourd’hui le site de Bibracte doit sa spécificité et sa reconnaissance à la fois à son histoire et son environnement remarquable, mais aussi à la stratégie de gestion mise en œuvre. En effet, Bibracte n’est pas uniquement un Grand Site archéologique, c’est un lieu de recherche et de diffusion du patrimoine qui permet justement à cette dimension patrimoniale de trouver sa place dans des enjeux actuels. De plus, Bibracte est considéré comme un précurseur car il fait de la dimension paysagère une base pour sa gestion, chose qui est encore peu répandue dans le contexte français. Cette préoccupation quant à la préservation et le devenir d’un paysage porteur d’une valeur patrimoniale a permis de prendre en compte les intérêts des différentes parties prenantes impliquées mais aussi de considérer l’ensemble des activités humaines façonnant ce paysage. Afin de faire face à la baisse significative des exploitations agricoles qui entraîne avec elle l’effacement progressif de formes agricoles traditionnelles, la revitalisation du territoire rural est devenue une priorité dans la gestion du site. En effet, le Parc Naturel Régional du Morvan identifie dans sa charte de 2008-2019 que « *l’agriculture est garante des paysages et que les agriculteurs sont les*

*véritables gestionnaires de l'espace rural au quotidien*⁴³ ». Ainsi, le Parc Naturel Régional a développé dans cette charte une stratégie qui repose sur différents principes tels que la « *volonté de ne pas figer les paysages*⁴⁴ » et d'accompagner les évolutions de ces derniers pour qu'ils conservent leur qualité reconnue, la « *nécessité de favoriser une activité économique équilibrée et dynamique pour le territoire, respectueuse des paysages*⁴⁴ » et enfin mettre en œuvre une « *stratégie d'accompagnement et de conseil en direction des différents acteurs du territoire*⁴⁴ ». Tout cela dans l'objectif de développer une « *prise de conscience collective de l'importance du paysage dans le Parc*⁴⁴ ». Afin de mettre en œuvre ces différents principes, différents outils et documents favorisant la concertation ont été créés : un groupe de travail « Agriculture » du Parc, une convention entre le Parc et la Chambre régional de l'Agriculture, une charte forestière...

Enfin, Bibracte illustre une démarche globale, « *une sorte de laboratoire où l'on expérimente la façon de traiter conjointement la recherche archéologique, la gestion du patrimoine, la coopération internationale, la revitalisation d'un territoire rural... au moyen d'un outil de gestion intégrée lié à un site patrimonial emblématique*⁴⁵ ».

⁴³ Bibracte EPCC, Parc naturel régional du Morvan. Grand Site de Bibracte – Mont Beuvray « Demande de renouvellement du label Grand Site de France ». Août 2013

⁴⁴ « Le schéma directeur paysager » Site web de Bibracte : bibracte.fr

⁴⁵ Dunning Cynthia, Dunning Ellinor. "Bibracte : Le paysage au cœur du projet de site" Colloque Fribourg *Paysages : entre archéologie et tourisme* (2016)

III. L'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa et Siega Verde : deux sites, une entité

a) Les stations d'art rupestre de la vallée de Côa et de Siega Verde

Le site archéologique de la vallée de Côa, une rivière affluente du Douro, est située au nord-est du Portugal. Il comporte un ensemble de 194 panneaux d'art rupestre et sites d'habitations datant d'une période allant de 22 000 à 10 000 ans avec J.-C. Ces vestiges s'étendent sur une distance de 17 km et couvrent une superficie de 208 km². Celle-ci comprend les panneaux d'art rupestre ainsi que la ZEP (Zone de protection spéciale) qui les entoure. Ainsi, ce site de la vallée de Côa constitue le plus grand musée d'art paléolithique en extérieur connu à ce jour dans le monde.

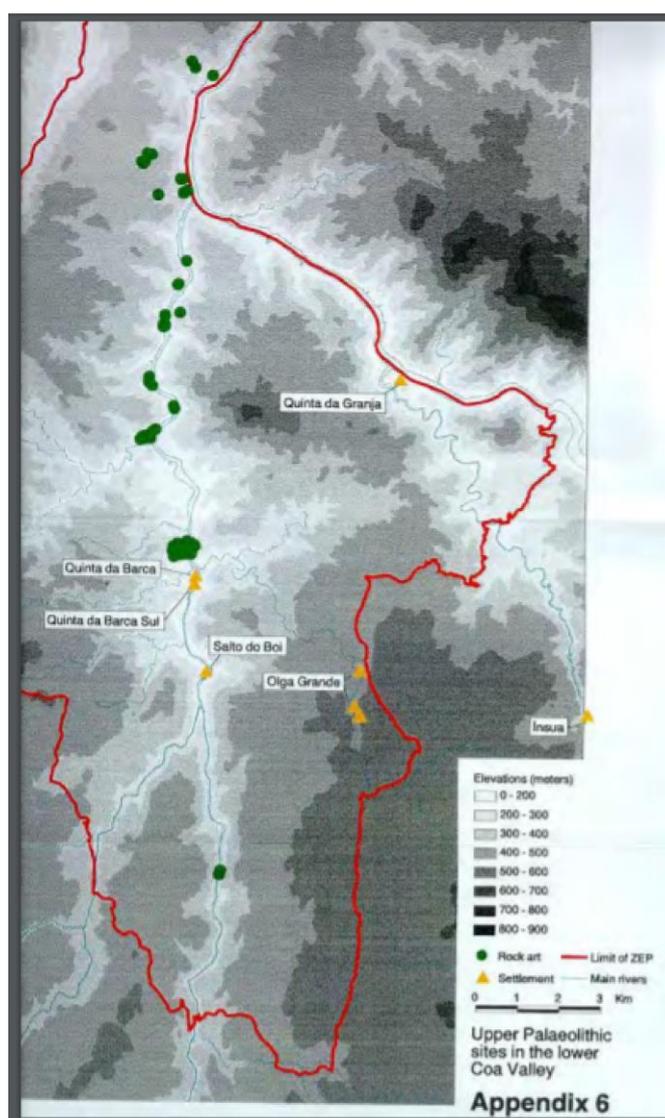


ILLUSTRATION 38 : LOCALISATION DES PANNEAUX D'ART RUPESTRE (VERT), DES ZONES D'INSTALLATIONS (JAUNE) ET DÉLIMITATION DE LA ZEP (ROUGE) DU SITE DE CÔA

SOURCE : DOSSIER D'INSCRIPTION DU BIEN UNESCO

Le site de Siega Verde est localisé dans la vallée de la rivière Agueda, dépendante du fleuve Douro, près de la frontière entre la communauté espagnole Castilla y León et le Portugal. L'ensemble rupestre se compose de 91 panneaux qui s'étendent sur 1500 mètres, principalement sur la rive gauche. Ce site est au cœur d'une zone archéologique de 47 hectares qui constitue une véritable zone tampon : en effet, elle prend en compte les vestiges archéologiques, les espaces naturels environnants ainsi que les perspectives visuelles.

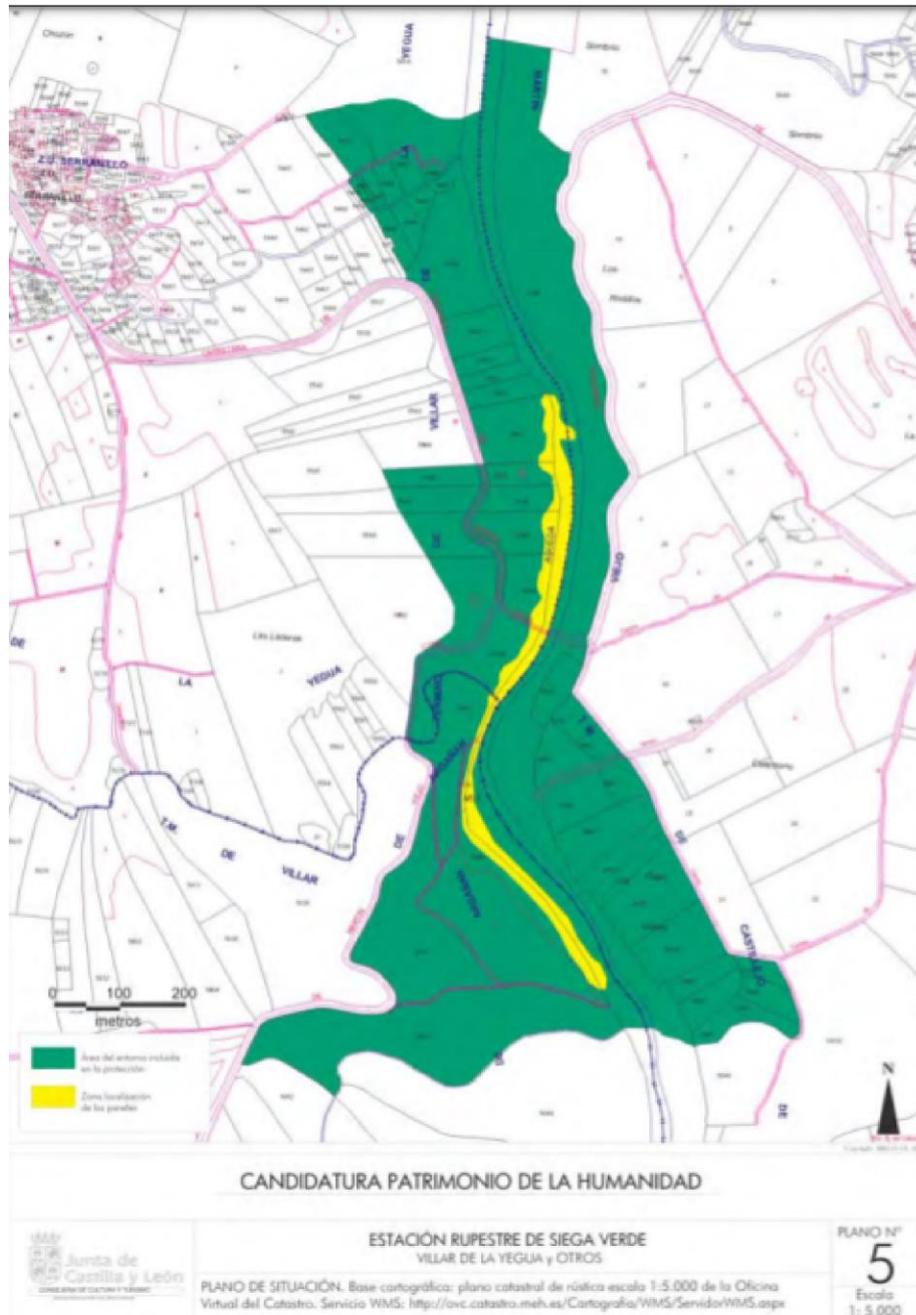


ILLUSTRATION 39 : DÉLIMITATION DE LA ZONE ARCHÉOLOGIQUE (VERT) ET LOCALISATION DES PANNEAUX D'ART RUPESTRE (JAUNE) DU SITE DE SIEGA VERDE

SOURCE : DOSSIER D'INSCRIPTION DU BIEN UNESCO

ILLUSTRATION 40 : LOCALISATION DES STATIONS D'ART RUPESTRE DE LA VALLÉE DE CÔA AU PORTUGAL ET DE LA VALLÉE DE SIEGA VERDE EN ESPAGNE

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE



Le site d'art rupestre de la vallée de Côa au Portugal est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998 selon les deux critères suivants :

- **Critère i « représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain⁴⁶ »** : « *L'art rupestre du Paléolithique supérieur de la vallée de Côa est un exemple exceptionnel de la floraison soudaine du génie créatif à l'aube du développement culturel humain⁴⁷* » ;
- **Critère iii « apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue⁴⁶ »** : « *L'art rupestre de la vallée du Côa met en lumière de façon tout à fait exceptionnelle la vie sociale, économique et spirituelle du premier ancêtre de l'humanité⁴⁷* ».

En effet, l'art rupestre dans la vallée de Côa représente un témoignage d'une tradition culturelle des groupes chasseurs issus du paléolithique supérieur. Cette période revêt une importance particulière dans l'histoire humaine et le paysage de la vallée constitue alors un support significatif. La préservation des roches et du paysage de la vallée, dû à l'exposition verticale des panneaux et au climat sec, a permis d'étudier une population spécifique et sa façon d'habiter le territoire.

⁴⁶ UNESCO. "Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel". Paris (1972)

⁴⁷ UNESCO. Dossier d'inscription du "Sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa et de Siega Verde". (1998 et révision en 2010)

Le site de Siega Verde est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2010 en tant qu'extension du site de la vallée de Côa. En effet, suite aux recherches archéologiques, il a été prouvé que tout comme Côa, le site de Siega Verde constitue un ensemble artistique en plein air datant du paléolithique. Il y avait donc une nécessité de considérer les deux sites ensembles. Le bien de Siega Verde est donc inscrit selon les mêmes critères fixés par l'UNESCO :

- **Critère i « représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain⁴⁸ »** : « *les manifestations d'art rupestres paléolithique de Siega Verde représentent une preuve exceptionnelle des premiers exemples de la création symbolique et des débuts du développement culturel de l'homme, ainsi qu'un complément des mêmes valeurs reconnues pour l'ensemble de Côa⁴⁹* » ;
- **Critère iii « apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue⁴⁸ »** : « *l'art rupestre de Siega Verde et ses rapports avec celui de la vallée de Côa voisine permettent de connaître de manière exceptionnelle certains aspects des relations sociales, économiques et spirituelles de nos premiers ancêtres⁴⁹* ».

Les apports du site de Siega Verde au site de la vallée de Côa sont multiples : en effet, les recherches sur Siega Verde ont permis de renforcer les valeurs reconnues pour Côa et ainsi de valoriser ces deux paysages préhistoriques. De plus, le site de Siega Verde vient compléter les formes artistiques représentées à Côa, ce qui permet de retracer une chronologie graphique de l'art rupestre. Finalement, les sites de Siega Verde et de Côa constituent une entité témoignant de l'appropriation d'un territoire par une population durant une période préhistorique lointaine.

Un autre point commun entre les deux sites est leur inscription géographique dans des vallées. L'ensemble rupestre portugais est situé dans la vallée de Côa dont le paysage est marqué par des oliviers, des amandiers et des vignes qui constituent la base de l'agriculture et de l'économie traditionnelle de la région. Les zones les plus significatives de la vallée (celles abritant des vestiges) sont protégées par le biais d'instruments légaux : la classification d'une partie de la vallée en tant que monument national en 1997, un plan directeur municipal, une réserve écologique nationale et une réserve nationale agricole. L'objectif de ces outils de protection est de maintenir l'usage traditionnel des terres afin de préserver le paysage de la vallée. Du côté espagnol, la vallée de Siega Verde représente un véritable corridor naturel inclus dans le réseau Natura 2000 de Castilla y León en tant

⁴⁸ UNESCO. "Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel". Paris (1972)

⁴⁹ UNESCO. Dossier d'inscription du "Sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa et de Siega Verde". (1998 et révision en 2010)

que zone de protection pour les oiseaux. De plus, le site est considéré comme un lieu d'importance communautaire et est classifié comme bien d'intérêt culturel dans la catégorie de zone archéologique à l'échelle nationale. Dans les deux cas, la préservation du paysage des vallées et des vestiges est principalement dûe à une faible pression environnementale et une faible pression anthropique liée à une dépopulation progressive et au maintien d'une activité agricole traditionnelle menacée par le départ des populations.



**ILLUSTRATION 41 : VALLÉE DE CÔA ET SES PANNEAUX D'ART RUPESTRE (EN HAUT)
VALLÉE DE SIEGA VERDE ET SES PANNEAUX D'ART RUPESTRE (EN BAS)**

SOURCES : GOOGLE MAPS ET SITE WEB TRIPADVISOR

b) Deux stratégies de gestion différenciées dans le cadre d'une coopération transfrontalière

Le site d'art rupestre de la vallée de Côa est géré par deux structures créées par l'Etat portugais en 1996 suite à un décret : le Parc Archéologique de la vallée de Côa et l'Institut Portugais d'Archéologie (Instituto de gestão do património arquitectónico e arqueológico). Ce dernier est une institution publique sous tutelle du ministère de la culture et dont le rôle principal est la gestion du patrimoine archéologique. L'institut est principalement compétent dans la dimension scientifique grâce à son agence qui gère l'aspect scientifique de la conservation des roches de la vallée. Le parc archéologique quant à lui est sous la direction de l'Institut et possède une structure administrative propre. Son rôle est de garantir la gestion, la préservation ainsi que la conservation du site. Aujourd'hui la gestion du site de Côa est partagée entre l'Institut portugais d'archéologie et la fondation du parc, une fondation publique regroupant la direction générale du patrimoine culturel, l'autorité nationale du tourisme, l'agence portugaise de l'environnement, le secrétariat d'Etat aux sciences, à la technologie et à l'enseignement supérieur ainsi que des représentants de l'échelon local tels que les municipalités de Côa et Vila Nova. La fondation a pour mission de gérer le parc archéologique et le musée de Côa en suivant les objectifs de protection, de conservation et de diffusion du patrimoine archéologique. Mais l'ambition plus large de la fondation est de promouvoir un développement intégré de la région en rassemblant les différents acteurs (économique ou non, privé ou public) autour d'une vision commune dans laquelle le patrimoine culturel contribue au développement économique et social de la région.

Bien que l'Institut archéologique et la fondation du parc soient très impliqués dans la gestion du parc, l'Etat conserve son influence directe. En effet, la gestion des sites archéologiques et de leur ZEP (zone de protection spéciale) se fait à travers les plans de préservation qui sont élaborés par le ministère de la Culture. Cela implique que toutes modifications du paysage, de l'usage des sols ou toutes constructions ou démolitions dans les limites de la ZEP sont soumises à des restrictions, préalablement fixées par le gouvernement.

Le parc archéologique de la vallée de Côa fait aussi l'objet d'une gestion impliquant différents membres permanents : 5 archéologues en charge des recherches et de la gestion de l'accès au public, des agents de sécurité ainsi que 12 guides pour accompagner les groupes de visiteurs jusqu'au site. En effet, le départ des visiteurs se fait depuis deux centres d'accueil (un à Foz Côa et un à Castelo Melhor) d'où ils sont ensuite transportés jusque vers les roches rupestres, accompagnés par des guides, via des véhicules dont le parc est propriétaire. Cela permet un contrôle et une régulation des flux touristiques dans un objectif

de préservation de la vallée et de ces vestiges, qui accueille environ 20 000 visiteurs par an⁵⁰. Cette mission de diffusion du patrimoine auprès des visiteurs s'illustre aussi par la présence d'un musée située sur une colline dominant l'embouchure de la rivière Côa. Ce dernier s'inscrit parfaitement dans le paysage grâce à un travail architectural poussé et des matériaux issus de la région. Ainsi, la position du musée et son insertion dans le paysage lui confère le rôle de porte d'entrée sur la vallée, elle-même considérée comme le véritable musée en plein air. En plus d'être un lieu d'accueil et de diffusion du patrimoine, le musée est aussi un centre de recherche disposant d'une bibliothèque dédiée à l'art rupestre.



ILLUSTRATION 42 : LE MUSÉE DU SITE DE CÔA, UN BÂTI QUI S'INSERT DANS L'ENVIRONNEMENT DE LA VALLÉE

SOURCE : GOOGLE MAPS

Les débuts de la gestion du Site de Siega Verde en Espagne sont apparus à la fin des années 1990 avec l'approbation d'un projet archéologique visant la protection et la conservation du site, l'aménagement de ce dernier pour la visite du publique mais aussi et surtout la mise en place d'un système de protection. En effet, la découverte du site de Siega Verde a engendré de nombreuses dégradations sur les vestiges. Un plan de protection a donc rapidement été mis en place via l'installation de panneaux dissuasifs, de caméras de surveillance, ainsi que la mobilisation de personnel de sécurité et de guides. Ces mesures ont été efficaces dans la protection du site et ont permis une reconnaissance de celui-ci d'un point de vue législatif. En effet, le site de Siega Verde est pris en compte dans différentes législations concernant le patrimoine espagnol mais aussi dans les documents

⁵⁰ France info culture. « Au Portugal, un Canyon de l'Enfer du paléolithique » (2016)
https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/au-portugal-un-canyon-de-l-039-enfer-miracle-du-paleolithique_3349917.html

d'aménagement du territoire de la communauté Castilla y León. La zone archéologique de Siega Verde comprenant les vestiges, les espaces naturels environnants et les perspectives visuelles, est identifiée comme étant un lieu d'importance communautaire et comme un territoire accueillant un milieu naturel riche : c'est pour cette raison qu'elle est au cœur de différents dispositifs de protection.

Aujourd'hui, la gestion du site de Siega Verde est assurée par le groupe d'action locale ADECOCIR qui est composée de représentants de toutes les communes de la zone. Le groupe d'action local dispose d'un soutien important venant des communautés locales et bénéficie aussi de crédits européens attribués via le programme LEADER visant à soutenir le développement des territoires ruraux. Les missions du groupe d'action locale sont principalement celles de la gestion, de l'entretien du site mais aussi de sa diffusion dans l'objectif de diversifier l'offre culturelle au sein de la zone archéologique. En plus de cette gestion locale, la communauté de Castilla y León a développé un programme de recherche en coopération avec l'Institut portugais d'Archéologie qui est responsable de la gestion de la vallée de Côa. Cette coopération a pour objectif de construire une étude commune des deux sites afin qu'ils soient présentés ensemble, comme une seule et unique entité. La gestion du site de Siega Verde s'organise donc autour de deux structures :

- le groupe technique de travail dont l'objectif est de permettre la coopération avec le site de Côa. Ce groupe est constitué de techniciens et de gérants travaillant sur chaque site ainsi que de techniciens de la communauté autonome. La mise en place de ce groupe a permis par exemple l'élaboration d'un projet commun de coopération transfrontalière présentant des propositions communes pour développer, encourager les actions de recherche, de diffusion et de conservation du patrimoine des deux sites archéologiques. Ce projet s'est concrétisé par la réalisation d'une exposition « De Foz Coâ à Siega Verde » qui illustre les ressemblances et liens entre les deux sites.
- La commission de suivi qui est le résultat d'un accord entre les communes concernées par le site et la communauté autonome. Cette commission est animée par le groupe d'action locale, ce qui permet une participation citoyenne. L'objectif de cette commission est d'harmoniser les procédures de protection et les programmes de mise en valeur et de diffusion des sites.

Cette gestion à deux niveaux a permis la réflexion autour d'un projet d'amélioration de la gestion de la zone archéologique formulant différentes actions telles que : la mise en valeur de patrimoine présent dans la vallée (moulin, pêcherie...), le réaménagement des berges (sentiers, points d'ombres, pontons...), la rénovation de la salle archéologique (ou musée) et la mise en place de deux itinéraires de visite permettant de contrôler le transit sur le site.



ILLUSTRATION 43 : DES ITINÉRAIRES DE VISITES POUR CONTRÔLER LES FLUX SUR LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE SIEGA VERDE

SOURCE : DOSSIER D'INSCRIPTION DU BIEN UNESCO



ILLUSTRATION 44 : MUSÉE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE SIEGA VERDE

SOURCE : GOOGLE MAPS

Finalement, la gestion et la mise en valeur des sites des vallées de Côa et de Siega Verde sont assez similaires d'un point de vue de la stratégie : les deux sites ont une approche scientifique par la recherche mais aussi une approche tournée vers la volonté de diffusion du patrimoine auprès du public. Et bien qu'il y ait un processus de coopération entre eux, les deux entités impliquent des acteurs différents, mais tout cela dans une démarche large de valorisation à l'échelle de la vallée.

c) Récentes évolutions dans la gestion des deux sites

Le rapport périodique réalisé par l'UNESCO en 2014 concernant la gestion du bien « Sites rupestres de la vallée de Côa et Siega Verde » établit un bilan plutôt positif du système de gestion en place avec un maintien de la zone tampon, une contribution des communautés locales dans la gestion, des moyens humains adéquats et aussi le fait qu'il n'y ait pas de facteurs majeurs identifiés impactant négativement le site. Cependant, certaines problématiques persistent comme la difficulté de coordination entre les différents niveaux d'administration ou encore les moyens financiers qualifiés d'inadéquats.

Basées sur ce bilan, de nouvelles mesures pour la gestion ont été impulsées plus récemment et donnent une coloration de plus en plus locale à la gestion des sites. Pour le site de Siega Verde en Espagne par exemple, un nouvel accord a été signé entre le gouvernement régional de Castilla y León et les municipalités comprises dans le périmètre du site afin d'initier un transfert de compétences. Concernant le site portugais de Côa, une association régionale représentant les municipalités comprises dans le site est devenue un membre important de la fondation du parc, acteur central dans la gestion du parc archéologique de la vallée de Côa. A cela s'ajoute aussi une stratégie permettant le transfert des capacités techniques vers des experts locaux. Concernant la coopération entre les deux sites, celle-ci a été renforcée par la création d'un ticket unique permettant l'entrée sur les deux sites classés au patrimoine mondial.

Afin de diversifier l'offre patrimoniale de ces sites, les gestionnaires mettent en place des nouveaux outils permettant une meilleure sensibilisation autour du patrimoine présent, la diversification de l'offre touristique mais aussi et surtout la valorisation de l'inscription du site dans un contexte local. Pour le site de Siega Verde par exemple, le patrimoine devient une ressource éducative par la sensibilisation des plus jeunes aux enjeux de l'archéologie et du patrimoine via des visites de terrain, des conférences, des ateliers d'archéologie... Le site de Côa a quant à lui su diversifier son offre de visites : visite en kayak, visite de nuit...

Aussi, de nouveaux outils apparaissent comme par exemple la visite virtuelle disponible sur site web de Siega Verde qui permet une première approche de ce musée en plein air⁵¹.

Que retenir de ces différentes expériences de gestion ?

Comparaison des sites et analyse transversale

Pour conclure sur ces trois expériences de sites, nous allons dresser un bilan de celles-ci en identifiant pour chacune d'elles : qu'est ce qui est mis derrière le mot gestion ? Quelle institution ou quel acteur est moteur de la gestion du site ? Quelles sont les parties prenantes de la gestion ? Quels sont les principales difficultés, limites et enjeux identifiés ? Quels sont les facteurs favorables à la mise en œuvre d'un projet à une échelle plus large que le bien patrimonial lui-même ? Enfin, ce bilan nous permettra de réaliser une analyse transversale de ces expériences de gestion afin de mettre en évidence des grandes lignes communes.

⁵¹ http://www.icyl.es/icyl/patrimoniocultural/siegaverde/en/tour_1.html

SITE DE SAN AGUSTIN EN COLOMBIE

<p>QUELLES ACTIONS ENTREPRISES DERRIÈRE LE MOT GESTION ?</p>	<p>Création d'un parc archéologique facilitant la gestion des objets dispersés et permettant d'inscrire ce patrimoine dans une dynamique actuelle</p> <p>Préservation (entretien et action préventive)</p> <p>Conservation (réparation, consolidation)</p> <p>Diffusion du patrimoine archéologique et de sa valeur via un parc archéologique comprenant des circuits visiteurs, des panneaux d'information, des guides</p> <p>Sensibilisation à la conservation préventive autour d'un travail de co construction</p>
<p>INSTITUTION OU ACTEUR MOTEUR DE LA GESTION</p>	<p>Institut Colombien d'Anthropologie et d'Histoire National (ICANH)</p>
<p>AUTRES PARTIES PRENANTES DE LA GESTION</p>	<p>Parc archéologique de San Agustin Comité du parc Techniciens et personnels présents sur le site Municipalités de San Agustin et Isnos Etat colombien UNESCO</p>
<p>DIFFICULTÉ, LIMITE ET ENJEU PRINCIPAL DE LA GESTION</p>	<p>Difficulté : impliquer les populations locales dans la gestion du parc alors que certains conflits d'intérêts entre habitants et gestionnaire du parc persistent</p> <p>Limite : circuits de routes archéologiques à l'échelle de plusieurs municipalités mais pas de stratégie globale de gestion des sites archéologiques (dont la plupart se situent en dehors du périmètre du parc)</p> <p>Enjeu : mettre en oeuvre un travail de coordination avec des acteurs autre que le parc archéologique et l'ICANH. Par exemple mobiliser davantage les acteurs du secteur touristique pour donner plus de visibilité au parc archéologique et à son patrimoine</p>
<p>FACTEURS FAVORABLES À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET À UNE ÉCHELLE LARGE</p>	<p>Éléments archéologiques dispersés (certains en dehors du parc archéologique)</p> <p>Conjonction entre l'environnement naturel et les éléments culturels (vestiges) donc nécessité d'avoir une prise en compte globale</p> <p>Région géographique montagneuse peu urbanisée : le parc archéologique concentre de nombreux enjeux et les communes alentours souhaitent être impliquées</p>

ILLUSTRATION 45 : TABLEAU RÉCAPITULATIF

LA CRÉATION D'UN PARC ARCHÉOLOGIQUE COMME POINT DE DÉPART DANS LA STRATÉGIE DE GESTION

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE

SITE DE BIBRACTE EN FRANCE

QUELLES ACTIONS
ENTREPRISES
DERRIÈRE LE MOT
GESTION ?

Préservation (entretien)

Conservation (réparation, consolidation)

Diffusion du patrimoine archéologique et de sa valeur via la mise en scène des vestiges, la création de circuits, la présence de panneaux d'information, la présence du Musée à l'entrée du site

Mise en valeur du Grand Site et de son environnement par un **projet de territoire** avec une forte dimension paysagère

Volonté de développement local afin que le projet bénéficie aux populations locales

INSTITUTION OU ACTEUR
MOTEUR DE LA GESTION

EPCC Bibracte

AUTRES PARTIES
PRENANTES DE LA
GESTION

Techniciens et personnels présents sur le site

Parc Naturel Régional du Morvan

Municipalités alentours (Glux en Glenne, St Léger sous Beuvray, Villapourçon...)

Etat français

Europe (zone NATURA 2000)

DIFFICULTÉ, LIMITE
ET ENJEU PRINCIPAL
DE LA GESTION

Difficulté : un contexte de déprise agricole difficile à contrer ou à maîtriser dans le cadre du projet de territoire

Limite : un territoire de projet de plus en plus vaste avec des orientations qui peuvent paraître abstraites pour les populations locales (exemple de la stratégie paysagère). Nécessité de sensibiliser les habitants comme cela a été fait via les ateliers participatifs

Enjeu : impliquer davantage les acteurs du monde agricole afin de les sensibiliser à l'importance de certaines pratiques agricoles pour préserver le paysage

FACTEURS FAVORABLES À
LA MISE EN ŒUVRE D'UN
PROJET A UNE ÉCHELLE
LARGE (VOIRE D'UN PROJET
DE TERRITOIRE)

Vaste site inscrit

Inscription dans un parc régional formant une unité cohérente

Environnement remarquable porteur d'une qualité paysagère à préserver

Inscription dans la démarche Grand Site de France

Insertion dans un **territoire faisant face à des enjeux** liés à une perte de « vitalité »

ILLUSTRATION 46 : TABLEAU RÉCAPITULATIF

UNE STRATÉGIE DE GESTION AUTOUR D'UN PROJET DE TERRITOIRE ISSUE DE LA DÉMARCHE GRAND SITE DE FRANCE

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE

SITE DE CÔA ET SIEGA VERDE AU PORTUGAL ET EN ESPAGNE

QUELLES ACTIONS
ENTREPRISES
DERRIÈRE LE MOT
GESTION ?

Protection afin d'assurer la survie des tableaux d'arts rupestres

Préservation (entretien)

Mise en valeur des vallées de chaque site : volonté de préserver leurs paysages (protection via des instruments légaux tels que le plan municipal, la réserve national agricole)

Diffusion du patrimoine par la mise en place de circuits de visite et l'implantation de musées

INSTITUTION OU ACTEUR
MOTEUR DE LA GESTION

Institut portugais d'archéologie et Parc archéologique
de la vallée de Côa /
Groupe d'action locale ADECOCIR

AUTRES PARTIES
PRENANTES DE LA
GESTION

Fondation du parc archéologique de Côa
Techniciens et personnel présents sur le site
Municipalités alentours de Côa et de Siega Verde
Communauté autonome de Castilla y Leon
Etat portugais (ministère de la Culture) et Etat espagnol
Europe (zone Natura 2000 ; programme LEADER)
UNESCO

DIFFICULTÉ, LIMITE
ET ENJEU PRINCIPAL
DE LA GESTION

Difficulté : coordination entre les nombreux acteurs gestionnaires des deux sites et difficulté de coordonner les différents échelons dans la gestion

Limite : deux systèmes de gestion très différents pour un bien qui se veut être compris comme une seule entité. Réflexion d'ensemble difficile à percevoir

Enjeu : mise en valeur des territoires des deux vallées afin de préserver l'environnement des sites archéologiques et faire face au contexte de déprise

FACTEURS FAVORABLES À
LA MISE EN ŒUVRE D'UN
PROJET A UNE ÉCHELLE
LARGE (VOIRE D'UN PROJET
DE TERRITOIRE)

Dispersion des éléments rupestres mais continuité entre les deux sites frontaliers

Contexte de vallée peu urbanisée et au paysage agricole préservé qu'il faut continuer à protéger afin de mettre en valeur l'environnement des sites

Autres éléments patrimoniaux présents dans la vallée permettent d'impulser une vision plus large

ILLUSTRATION 47 : TABLEAU RÉCAPITULATIF

DEUX STRATÉGIES DE GESTION DIFFÉRENCIÉES DANS LE CADRE D'UNE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE

L'étude de ces différentes expériences de gestion de site et leur comparaison nous ont permis de mettre en évidence des similarités. Ces dernières relèvent soit de contextes territoriaux spécifiques, qui ont pour la plupart constitué des facteurs favorables à la mise en œuvre de projets à des échelles larges, soit de grandes orientations communes dans les stratégies de gestion mises en place.

La dispersion des éléments archéologiques donnant lieu à des sites patrimoniaux vastes

L'une des raisons pour lesquelles nous avons choisi d'étudier ces trois cas était la dispersion des éléments archéologiques. En effet, que ce soit pour le site de San Agustín, pour les roches de Côa et Siega Verde ou encore la ville fortifiée de Bibracte, les vestiges s'étendent et forment des sites archéologiques de plusieurs hectares. Cette dispersion est un facteur qui a permis d'impulser une vision élargie pour la mise en valeur du patrimoine présent. Dans le cas du site de San Agustín, la création d'un parc archéologique au périmètre défini a permis une meilleure lecture et une meilleure appréhension du patrimoine archéologique par les visiteurs et les habitants. Etant donné que le parc ne couvre pas la totalité des vestiges, plusieurs municipalités ont cartographié des routes archéologiques qui relient les objets patrimoniaux, cependant il n'existe pas de stratégie globale de gestion couvrant tous les biens. Concernant les sites d'art rupestre des vallées de Côa et de Siega Verde, la dispersion des roches concernées a induit la création d'une zone archéologique d'une part, et d'une vaste zone de protection d'autre part, permettant toutes deux la préservation des vestiges. Enfin, pour le site de Bibracte, l'insertion dans la démarche Grand Site de France démontre une volonté de prise en compte globale de l'enjeu patrimonial. De plus, le travail de fouille sur le site de Bibracte permet encore aujourd'hui de révéler de nouveaux vestiges, ce qui laisse penser que l'étendue de l'ancienne ville fortifiée n'est pas encore complètement dévoilée.

Finalement, cette dispersion des éléments archéologiques, porteurs d'une valeur patrimoniale, constitue le premier facteur ayant impulsé des stratégies de gestion à des échelles plus larges que les vestiges eux-mêmes.

Des contextes géographiques spécifiques : entre vallées et reliefs

Que ce soit les vallées de Siega Verde et de Côa, le mont Beuvray ou encore le massif des Andes, les trois sites étudiés s'inscrivent bien dans des contextes géographiques spécifiques. Bien que ces derniers contribuent en grande partie à l'isolement du bien, les régions dans lesquelles se trouvent les vestiges participent à leur spécificité. En effet, la forêt du mont Beuvray, les paysages rocheux de Côa et Siega Verde ainsi que la position surplombante du site colombien confèrent à ces sites patrimoniaux des paysages remarquables dont la prise en compte est primordiale si l'on souhaite les préserver.

Dans les trois expériences de sites étudiées, on observe une considération à des degrés différents du contexte géographique. Dans le cas du site de San Agustín, la création du parc archéologique a permis la préservation d'une partie des reliefs sur lesquels se trouvent les vestiges, cependant cela représente une infime partie du territoire concerné par les biens archéologiques. Dans le cas des vallées de Côa et de Siega Verde, on observe une prise en compte plus globale des territoires d'inscription des sites rupestres. En effet, la volonté de préservation du paysage des deux vallées est présente et cela s'accompagne de mesures de plus en plus concrètes. Finalement, c'est dans le cas du site de Bibracte en France que la considération du contexte géographique est la plus évidente. En effet, la mise en valeur de l'ancienne ville fortifiée passe tout d'abord par la préservation de son environnement qui tend à s'étendre de plus en plus dans le cadre de la nouvelle stratégie paysagère.

Finalement, bien que ces contextes spécifiques contribuent à l'isolement de ces biens, ils constituent un facteur ayant impulsé la prise en compte d'une échelle plus large pour la mise en valeur des sites patrimoniaux.

Des régions peu urbanisées faisant face à des contextes de déprise agricole et de dépeuplement progressif

Les trois sites qu'il a été choisi d'étudier présentent une autre similarité : les territoires dans lesquelles ils s'inscrivent font face à un enjeu de déprise agricole et démographique. Cela est plus évident dans les cas des sites de Bibracte et de Côa-Siega Verde. En effet, dans le cas français et dans le cas ibérique, les territoires souffrent d'un gommage progressif de l'activité agricole qui, en plus de façonner les paysages naturels et culturels, participe au dynamisme de la région. Face à cette disparition progressive de l'agriculture, qui cause aussi des départs de population, la mise en œuvre d'un projet de territoire autour de sites patrimoniaux incarnent une opportunité pour la revitalisation rurale. En effet, l'objet patrimonial constitue un point attractif du territoire et sa mise en valeur à une large échelle permet de prendre en compte les activités humaines ayant un rôle dans la spécificité du territoire. Dans le cas des sites de Côa- Siega Verde et de Bibracte, les stratégies de gestion ont pour objectif de maintenir l'activité agricole restante voire de la redynamiser.

Finalement, la mise en œuvre d'une stratégie de gestion globale autour d'un objet patrimonial incarne, dans les cas des sites étudiés, une opportunité pour la dynamisation du territoire.

En plus des similarités liées à des éléments de contexte, l'étude de ces trois expériences nous a aussi permis de mettre en évidence des similarités dans les orientations pour la gestion.

La nécessité d'une prise en compte globale des patrimoines présents

Comme mentionné plus tôt, l'insertion de ces sites patrimoniaux dans des contextes géographiques spécifiques ont poussé les gestionnaires à prendre en compte cet environnement proche dans leurs stratégies. En effet, l'environnement des différents sites étudiés est porteur de différentes valeurs telles que la valeur paysagère du mont Beuvray, la valeur culturelle des pratiques agricoles perpétuées dans la vallée de Côa ou encore la valeur de l'environnement naturel du parc archéologique de San Agustín. Finalement, ces différentes valeurs du territoire peuvent être assimilées à des formes de patrimoine. La forêt du mont Beuvray et ses pâturages incarnent une forme de patrimoine paysager et les pratiques agricoles qui se perpétuent dans la vallée de Côa incarnent une forme de patrimoine culturelle. En plus de ces différents patrimoines, les vestiges représentent bien sûr un patrimoine archéologique indéniable. La prise en compte de ces différents patrimoines a permis la construction de stratégies globales de préservation des patrimoines présents.

Une gestion intégrée : l'implication de différentes parties prenantes autour d'un travail de co-construction et de concertation

La prise en compte d'enjeux territoriaux plus globaux ainsi que la considération des différents patrimoines présents a poussé les principaux gestionnaires de sites à constituer des équipes pluridisciplinaires pour élaborer leurs stratégies de gestion. Dans le cas du parc archéologique colombien, la gestion se fait principalement via un organisme d'Etat qui regroupe des techniciens archéologues. Mais la progressive implication des populations locales dans la gestion démontre la volonté de concertation. Dans le cas de Bibracte, l'acteur principal de la gestion, qui est l'EPCC, illustre parfaitement la nécessité d'un travail de co-construction entre les acteurs. Cette diversification des acteurs impliqués s'observe aussi dans les récentes orientations pour la gestion, qui donne davantage de place aux paysagistes, agriculteurs mais aussi aux techniciens du Parc naturel régional. Concernant les deux vallées abritant l'art rupestre, les systèmes de gestion sont très différents et impliquent une multitude d'acteurs. Tout comme San Agustín, le parc archéologique de Côa est principalement géré par un Institut national et par la structure du parc elle-même. Mais le pouvoir local est aussi présent dans la construction de la stratégie de gestion, tout comme les populations. Ces dernières sont aussi très représentées dans la gestion du site espagnol par le biais du Groupe d'Action Locale. De plus, le bien de Côa-Siega Verde illustre un vrai travail de coopération transfrontalière avec la constitution d'un groupe de travail commun aux deux sites qui favorise le partage d'expérience et d'informations.

Des stratégies de gestion qui ne sont pas restreintes à la préservation et à la conservation des vestiges : une volonté de diffusion du patrimoine

Le dernier point commun observé est le fait que les stratégies de gestion ne se résument pas exclusivement à la mise en place de mesures pour la préservation, la restauration et la conservation des vestiges. En effet, chaque expérience illustre une volonté de diffusion du patrimoine et ce principalement auprès des visiteurs et habitants. Le parc archéologique de San Agustín travaille sur des outils dont l'objectif est de sensibiliser le public à la conservation des vestiges. De plus, des aménagements ont été réalisés sur le site afin de faciliter la compréhension par le visiteur du patrimoine présent via des éléments de signalétique par exemple. Pour ce qui est des sites de Côa et Siega Verde, les musées de site placés respectivement à proximité des vestiges illustrent aussi la volonté de diffusion du patrimoine. Celle-ci passe aussi par l'organisation de visites guidées, la mise en place de signalétiques, l'organisation d'expositions, la maintenance d'un site internet, donnant accès dans le cas de Siega Verde à une visite virtuelle du site. Le site de Bibracte a lui aussi développé de nombreux outils ayant pour objectif la diffusion du patrimoine : présence d'un musée à l'entrée du site, mise en place de différents circuits de visite de la ville fortifiée, signalétiques et panneaux informatifs tout au long de la visite, aménagement d'abris et de rampes permettant un accès et une mise en scène des fouilles réalisées. L'objectif étant finalement d'immerger le visiteur au sein de l'ancienne ville de Bibracte. Finalement, la diffusion du patrimoine semble être une dimension importante dans la stratégie de gestion d'un site patrimonial. En effet, elle participe à la visibilité du site mais aussi à sa préservation via la sensibilisation au patrimoine présent.

Les similarités liées aux contextes de ces sites patrimoniaux nous ont permis de réaliser que le site de Sarmizegetusa Regia en Roumanie n'est pas un cas isolé d'un point de vue de son contexte géographique. Cela laisse penser que la forteresse dace est donc elle aussi propice à la mise en place d'une stratégie de gestion. De plus, les similarités dans les grandes orientations de ces stratégies permettent d'identifier des lignes directrices transposables pour le site de Sarmizegetusa Regia.

	SITE DE SAN AGUSTIN EN COLOMBIE	SITE DE BIBRACTE EN FRANCE	SITE DE CÔA ET SIEGA VERDE AU PORTUGAL ET EN ESPAGNE
QUELLES ACTIONS ENTREPRISES DERRIÈRE LE MOT GESTION ?	<p>Création d'un parc archéologique facilitant la gestion des objets dispersés et permettant d'inscrire ce patrimoine dans une dynamique actuelle</p> <p>Préservation (entretien et action préventive)</p> <p>Conservation (réparation, consolidation)</p> <p>Diffusion du patrimoine archéologique et de sa valeur via un parc archéologique comprenant des circuits visiteurs, des panneaux d'informations, des guides</p> <p>Sensibilisation à la conservation préventive autour d'un travail de co construction</p> <p>Vers une gestion de plus en plus locale</p>	<p>Préservation (entretien)</p> <p>Conservation (réparation, consolidation)</p> <p>Diffusion du patrimoine archéologique et de sa valeur via la mise en scène des vestiges, la création de circuits, la présence de panneaux d'informations, la présence du Musée à l'entrée du site</p> <p>Mise en valeur du Grand Site et de son environnement par un projet de territoire avec une forte dimension paysagère</p> <p>Volonté de développement local afin que le projet bénéficie aux populations locales</p>	<p>Protection afin d'assurer la survie des tableaux d'arts rupestres</p> <p>Préservation (entretien)</p> <p>Mise en valeur des vallées de chaque site : volonté de préserver leurs paysages (protection via des instruments légaux tels que le plan municipal, la réserve national agricole)</p> <p>Diffusion du patrimoine par la mise en place de circuits de visite et de maison d'interprétation ou musée</p>
INSTITUTION OU ACTEUR MOTEUR DE LA GESTION	Institut Colombien d'Anthropologie et d'Histoire National (ICANH)	EPCC Bibracte	Institut portugais d'archéologie et Parc archéologique de la vallée de Côa / Groupe d'action locale ADECOCIR
AUTRES PARTIES PRENANTES DE LA GESTION	<p>Parc archéologique de San Agustín</p> <p>Comité du parc</p> <p>Techniciens et personnel présents sur le site</p> <p>Municipalités de San Agustín et Isnos</p> <p>Etat colombien</p> <p>UNESCO</p>	<p>Techniciens et personnel présents sur le site</p> <p>Parc Naturel Régional du Morvan</p> <p>Municipalités alentours (Glux en Glenne, St Léger sous Beuvray, Villapourçon...)</p> <p>Etat français</p> <p>Europe (zone NATURA 2000)</p>	<p>Fondation du parc archéologique de Côa</p> <p>Techniciens et personnel présents sur le site</p> <p>Municipalités alentours de Côa et de Siega Verde</p> <p>Communauté autonome de Castilla y Leon</p> <p>Etat portugais (ministère de la Culture) et Espagnol</p> <p>Europe (zone Natura 2000 ; programme LEADER)</p> <p>UNESCO</p>
DIFFICULTÉS, LIMITES ET ENJEUX DE LA GESTION	<p>Difficulté : impliquer les populations locales dans la gestion du parc</p> <p>Limite : circuits de routes archéologiques à l'échelle de plusieurs municipalités mais pas de stratégie globale de gestion des sites archéologiques</p> <p>Enjeu : mettre en oeuvre un travail de coordination avec des acteurs autre que le parc archéologique et l'ICANH. Par exemple mobiliser davantage les acteurs du secteur touristiques</p>	<p>Difficulté : un contexte de déprise agricole difficile à contrer ou à maîtriser dans le cadre du projet de territoire</p> <p>Limite : un territoire de projet de plus en plus vaste avec des orientations qui peuvent paraître abstraite pour les populations locales (exemple de la stratégie paysagère). Nécessité de sensibiliser les habitants comme cela a été fait via les ateliers participatifs</p> <p>Enjeu : impliquer davantage les acteurs du monde agricole afin de les sensibiliser à l'importance de certaines pratiques agricoles pour préserver le paysage</p>	<p>Difficulté : coordination entre les nombreux acteurs gestionnaires des deux sites et difficulté de coordonner les différents échelons dans la gestion</p> <p>Limite : deux systèmes de gestions très différents pour un bien qui se veut être compris comme une seule entité. Manque d'une réflexion d'ensemble</p> <p>Enjeu : mise en valeur des territoires des deux vallées afin de préserver l'environnement des sites archéologiques et de faire face au contexte de déprise</p>
FACTEURS FAVORABLES À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET A UNE ÉCHELLE LARGE (VOIRE D'UN PROJET DE TERRITOIRE)	<p>Éléments archéologiques dispersés (certains en dehors du parc archéologique)</p> <p>Conjonction entre l'environnement naturel et les éléments culturels (vestiges) donc nécessité d'avoir une prise en compte globale</p> <p>Région géographique montagneuse peu urbanisée : le parc archéologique concentre de nombreux enjeux et les communes alentours souhaitent être impliquées</p>	<p>Vaste site inscrit</p> <p>Inscription dans un parc régional formant une unité cohérente</p> <p>Environnement remarquable porteur d'une qualité paysagère à préserver</p> <p>Inscription dans la démarche Grand Site de France</p> <p>Insertion dans un territoire faisant face à des enjeux liés à une perte de « vitalité »</p>	<p>Dispersion des éléments rupestres mais continuité entre les deux sites frontaliers</p> <p>Contexte de vallée peu urbanisée et au paysage agricole préservé qu'il faut continuer à protéger afin de mettre en valeur l'environnement des sites</p> <p>Autres éléments patrimoniaux présents dans la vallée permettent d'impulser une vision plus large</p>
GRANDES LIGNES COMMUNES ENTRE LES SITES ETUDIÉS	<p>Contexte géographique spécifique : vallée, zone de reliefs</p> <p>Régions peu urbanisées qui font face à des contextes de déprise agricoles, de dépeuplement progressif : la mise en oeuvre d'un projet de territoire représente une opportunité</p> <p>Dispersion des éléments archéologiques donnant lieu à des sites vastes</p> <p>Implication de différents acteurs autour d'un travail de co-construction, de concertation</p> <p>La nécessité d'une prise en compte globale des patrimoines présents : culturel, naturel, archéologique, paysager</p> <p>La gestion n'est pas restreinte à la préservation/ conservation des vestiges : vision plus large</p> <p>Volonté de diffusion du patrimoine et de sensibilisation auprès du public en misant sur l'expérience du visiteur (accessibilité, mise à disposition d'informations, guide)</p> <p>Implication des populations locales dans le processus de gestion</p>		

FIGURE 48 : TABLEAU COMPARATIF DES EXPÉRIENCES DE GESTION ÉTUDIÉES : DES STRATÉGIES DIFFÉRENTES MAIS DES FACTEURS COMMUNS FAVORISANT LA MISE EN ŒUVRE DE PROJET DE TERRITOIRE

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE

Partie 3

Propositions d'orientations pour
la gestion et la mise en valeur du
site de Sarmizegetusa Regia

L'objet de cette dernière partie est de formuler des orientations possibles pour le futur de la gestion du site de Sarmizegetusa Regia et sa mise en valeur. Pour cela, nous présenterons tout d'abord une analyse des forces et faiblesses ainsi que des opportunités et menaces que nous avons identifiées pour le site de Sarmizegetusa Regia et son environnement. Cette analyse se base sur le diagnostic mené en première partie mais s'inspire aussi des expériences de sites étudiées dans la partie ci-dessus. La mise en avant des potentialités du territoire du site de Sarmizegetusa Regia nous permettra de proposer un territoire de projet et des grandes orientations pour gestion et la mise en valeur du patrimoine.

I. Le site de Sarmizegetusa Regia et son environnement : un territoire aux nombreuses potentialités

FORCES

Une **reconnaissance du bien** par l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO

Un **bien authentique** qui témoigne d'une civilisation spécifique

Une progression vers le site par la **vallée d'Orastie : une vallée singulière au paysage préservé**

Un site dans un **environnement naturel remarquable** (inscription dans un parc naturel)

MENACES

Une **site délaissé** à cause du manque de stratégie de gestion

Une **dégradation progressive** des vestiges

Un début de **développement non contrôlé du tourisme** au sein de la vallée

Une **pression anthropique** sur les vestiges et leur environnement naturel

FAIBLESSES

Un **éloignement géographique** du site et un **accès difficile**

Situation à l'extrémité d'une **vallée en déclin**

Pas de stratégie de gestion clairement identifiée pour le bien patrimonial

Manque de concertation entre les acteurs concernés par la gestion du site

OPPORTUNITÉS

Une **dimension paysagère** du site et de la **vallée** à prendre en compte

Un **intérêt pour la civilisation dace**

Projet de musée dans la **ville d'Orăştie : porte d'entrée sur la vallée** et donc vers le site

Potentiel touristique du site et de son environnement

La **vallée comme unité géographique cohérente** pour la mise en oeuvre d'un **projet de territoire**

Le site de Sarmizegetusa Regia, bien qu'il subisse un éloignement géographique et une mauvaise accessibilité, s'inscrit dans un territoire qui abrite des potentialités encore peu révélées aujourd'hui. En effet, la position culminante de la forteresse au fond de la vallée confère à cette dernière un rôle important dans la progression vers le site patrimonial. Et même si la vallée souffre d'une perte de vitalité, ses étendues cultivées ont façonné un paysage qui aujourd'hui encore reste préservé et témoigne de traditions singulières. A ce paysage s'ajoute les petites agglomérations humaines établies le long de la route principale, qui se réduisent au fur et à mesure que la vallée se resserre. Ces villages forment aussi le patrimoine vernaculaire de la vallée : en effet, les bâtis de maisons traditionnelles sont relativement bien préservés et aucune forme d'habitat pavillonnaire standardisé n'est venu interrompre cela.

Bien que la vallée ne soit pas un haut lieu de tourisme aujourd'hui, il existe des équipements principalement d'hébergement qui témoignent d'une volonté d'attirer les visiteurs. En effet, la ville d'Orăștie, porte d'entrée sur la vallée, accueille environ 20 000 habitants et abrite donc tous les services nécessaires. Plus l'on progresse vers le sud et vers la forteresse, plus les agglomérations se transforment en petits villages, accueillant pour certains des pensions ou hébergements chez l'habitant.

Finalement, si l'on superpose cette offre pour les visiteurs au paysage naturel et culturel qu'offre la vallée, cette dernière incarne une réelle opportunité pour le développement d'une forme de tourisme mesurée. Son objectif serait de mettre en valeur le paysage et les modes de vie locaux tout en étant bénéfique pour les populations. Cette redynamisation de la vallée permettrait de la rendre plus attractive et ainsi de profiter de sa position pour offrir une expérience agréable au visiteur qui progresse vers le site de Sarmizegetusa Regia. Ainsi la vallée semble réellement incarner une unité géographique cohérente pour la mise en œuvre d'un projet de territoire dont l'objectif serait la valorisation du site de Sarmizegetusa Regia.

ILLUSTRATION 49 : UNE VALLÉE RICHE DE SES PAYSAGES ET DE SES VILLAGES

SOURCE : INSTAGRAM, GOOGLE MAPS, GOOGLE EARTH



1 : NOMBRE D'OFFRES D'HÉBERGEMENT (HÔTEL, PENSION, CAMPING, CHEZ L'HABITANT)

II. La vallée d'Orăștie comme territoire de projet pour la mise en valeur du site de Sarmizegetusa Regia

Dans l'objectif d'impulser la mise en œuvre d'un projet global pour la mise en valeur du site de Sarmizegetusa Regia, et d'après les données récoltées jusqu'ici, nous sommes en mesure de proposer un périmètre de projet. Ce périmètre a pour but d'avoir une approche globale du territoire et des enjeux qui lui sont liés tels que la mise en valeur du paysage et des pratiques agricoles, la préservation des villages authentiques, l'accès au site de Sarmizegetusa Regia ainsi que sa valorisation. C'est pourquoi la vallée constitue le support de ce projet de territoire avec comme axe structurant la route 705A qui constitue aujourd'hui l'épine dorsale de ce paysage.

a) La ville d'Orăștie : une porte d'entrée sur « la vallée des Daces »

Par sa position géographique à l'embouchure, la ville d'Orăștie constitue de manière évidente une porte d'entrée sur la vallée. Cette position constitue une opportunité dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de territoire. En effet, la ville d'Orăștie (agglomération la plus peuplée en comparaison aux villages de la vallée) abrite déjà différentes fonctions liées à l'accueil de visiteurs (hôtels, parcs à thèmes...). Ces activités pourraient être amenées à se développer puisque la ville d'Orăștie aurait pour vocation de devenir le point de départ du récit de la vallée des Daces. En effet, la ville d'Orăștie devrait accueillir prochainement le musée de la civilisation Dace, un musée régional qui est une extension du musée de la civilisation Dace de Deva, et qui présentera les découvertes archéologiques menées sur les sites des forteresses daces. Ce musée constituera une première expérience du site patrimonial, qui par la suite pousserait les visiteurs à parcourir la vallée pour atteindre la forteresse perchée. Pour cette exploration, différentes alternatives pour se déplacer pourraient être mises à la disposition du visiteur, ce qui permettrait par la même occasion un contrôle des flux automobiles sur la route 705A. Par exemple, le musée pourrait devenir un point de rassemblement d'où partiraient des autocars qui relieraient Orăștie au site de Sarmizegetusa Regia. Ce type de mesures a déjà été mis en place dans le cas du site archéologique de la vallée de Cîa où le musée constitue un point de départ pour les véhicules tout terrain guidant vers les roches rupestres. Aussi, la ville d'Orăștie pourrait être équipée de bornes permettant la location de vélos : la vallée étant plate, la progression se fait facilement et le vélo est un moyen qui permet d'appréhender pleinement le paysage. Ces différentes alternatives permettraient d'éviter l'usage de véhicules automobiles par les visiteurs, qui en trop grand nombre causeraient des nuisances pour le paysage et pour les habitants. Afin d'encourager cela, le tarif d'entrée sur les sites des forteresses classées

(Costești Blidaru ou Sarmizegetusa Regia) serait réduit si le visiteur a opté pour la location d'un vélo ou un trajet en autocar.

Afin de pouvoir accueillir les différents modes de déplacements, il est essentiel de penser à l'aménagement des voies de cheminements. Ainsi l'axe central qui est la route 705A pourrait être réaménagée pour accueillir les autocars et les véhicules circulant au sein de la vallée. Les modes de déplacements qualifiés de « doux » quant à eux pourraient être reportés sur des sentiers pour les piétons et cyclistes aménagés en parallèle de la route et qui permettraient une déambulation plus agréable. Ces nouveaux axes de cheminement devront être aménagés de manière à s'insérer le mieux possible dans le paysage de la vallée. Aussi, afin de ne pas faire de la route nationale une barrière physique pour les visiteurs, des transversalités seront créés afin que les visiteurs se déplaçant à pied ou en vélo puissent relier les deux versants de la vallée.

ILLUSTRATION 50 : LA VILLE D'ORĂȘTIE COMME POINT DE DÉPART POUR LES VISITEURS

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE

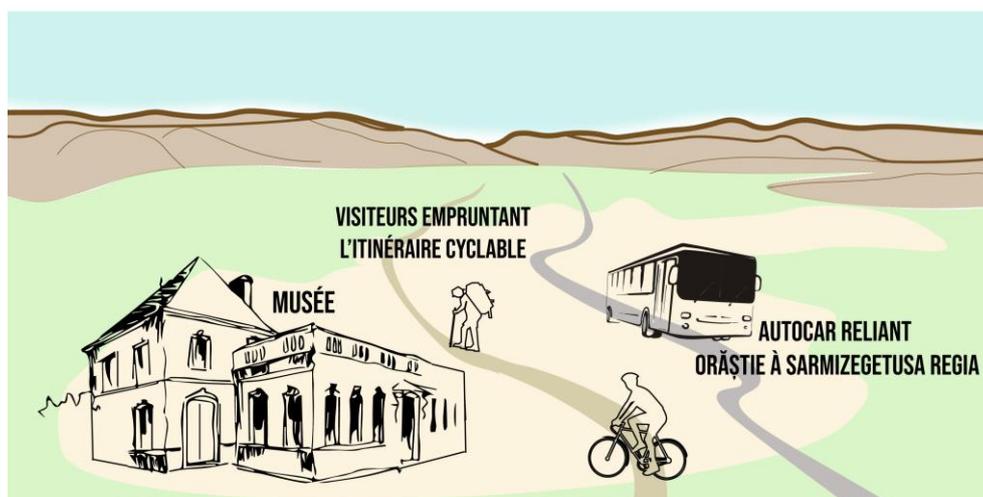


ILLUSTRATION 51 : SENTIERS ET VOIES MIXTES ACCUEILLANT PIÉTONS ET CYCLISTES EN MILIEU RURAL (EXEMPLE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE)

SOURCE : SITE DE L'ASSOCIATION AF3V ET WIKIPÉDIA

b) Le paysage de la vallée : un objet pour la valorisation du site

« Le projet de paysage, à partir d'une certaine échelle d'action, est, de fait, inséparable d'un projet de territoire prenant en compte de multiples enjeux (croissance urbaine, développement économique, dynamiques agricoles et écologiques, préservation du patrimoine et des valeurs culturelles, qualité du cadre de vie, ...) et impliquant de multiples acteurs⁵² »

La vallée d'Orăștie est caractérisée par un paysage rural marqué par de grandes étendues de prairies et de plaines cultivées révélant des pratiques agricoles traditionnelles. Le long de la route principale, des villages aux bâtis typiques se succèdent et s'enfoncent progressivement dans la vallée qui se resserre entre les reliefs. Ces différentes formes que sont les plaines, les pentes des reliefs, les villages, et les monts constituent le paysage de la vallée. Aujourd'hui, ce paysage singulier souffre d'une déprise agricole qui altère ses formes et tend à le rendre de plus en plus banal. C'est pourquoi il serait pertinent dans le cadre du projet de territoire de développer une stratégie paysagère qui permettrait la préservation du paysage voire sa revalorisation, ce qui aurait un impact sur la mise en valeur du site de Sarmizegetusa Regia.

Afin de mettre en œuvre une stratégie paysagère dans le cadre du projet de territoire, il serait d'abord envisageable d'établir un diagnostic paysager afin d'identifier les motifs paysagers, les éléments repères, les objets porteurs d'une valeur patrimoniale ainsi que des zones qui, soit participent à l'altération du paysage soit contribuent à sa qualité. Ce travail pourrait s'illustrer par la production de cartographies et de documentations qui identifient les enjeux paysager de la vallée. Ce diagnostic pourrait faire l'objet d'un travail d'échange entre des techniciens travaillant sur le projet de territoire de la vallée d'Orăștie et des techniciens du site Bibracte. En effet, le site Bibracte est au cœur d'une stratégie paysagère poussée et l'apport de son expérience serait l'occasion de redynamiser la coopération existante entre Bibracte et l'Institut du Patrimoine Roumain. De plus, le paysage étant une composante importante du cadre de vie, les populations locales devront être impliquées dans la réalisation de ce diagnostic afin d'apporter leur perception du paysage. Ce travail de concertation pourrait se concrétiser à travers des rencontres entre habitants de la vallée et techniciens autour de visites guidées par les habitants, d'ateliers autour d'une cartographie commune de la vallée et de tables rondes permettant d'identifier les principaux éléments qui

⁵² Davasse Bernard, Henry Dominique. "Le paysage au coeur des projets de territoire". Les dossiers du RAP (Réseau Aquitain du Paysage) Avril 2015

font le paysage de la vallée selon les populations locales. A plus long terme, la réalisation de ce diagnostic aurait pour objectif de construire une réflexion sur le devenir du territoire qui impulsera la prise en compte du paysage dans les documents de planification voire la construction d'un outil de préservation du paysage.

Il existe différents outils mobilisés dans le cadre de stratégies paysagères qui pourraient s'appliquer au territoire de la vallée d'Orăștie comme par exemple le plan paysager. Selon la convention européenne du paysage, « *le plan de paysage a pour ambition de formuler des objectifs de qualité paysagère à l'échelle d'un paysage donné, a priori une unité paysagère, et de les traduire en actions [...] le plan de paysage ne s'arrête pas au stade des orientations ou des intentions, mais il définit des actions relevant du champ de différentes politiques sectorielles qui façonnent le territoire contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de qualité paysagère définis*⁵³ ». Un exemple reconnu de plan paysager et celui de la Toscane en Italie qui a permis une reconnaissance du paysage, ce dernier étant considéré comme une forme de patrimoine territorial.

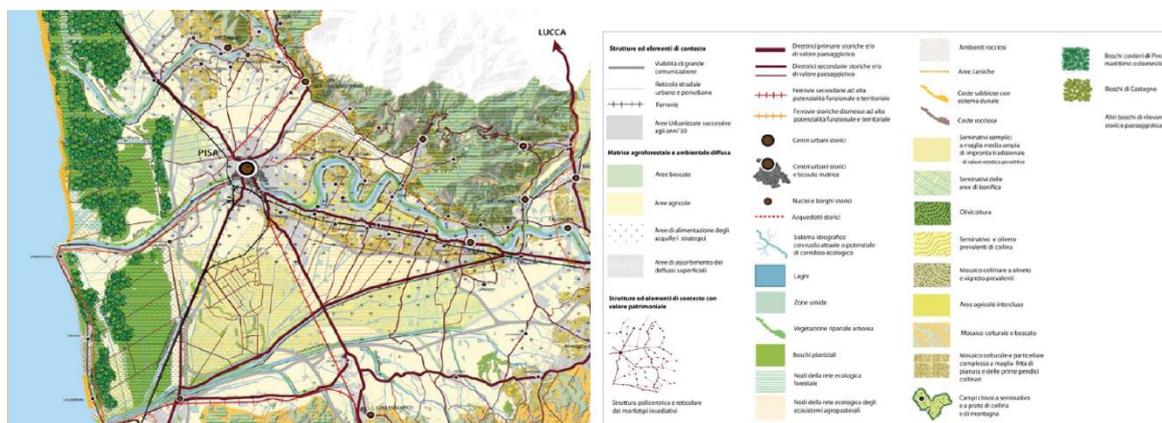


ILLUSTRATION 52 : CARTOGRAPHIE DE SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC PAYSAGER RÉALISÉE DANS LE CADRE DU PLAN PAYSAGER DE LA TOSCANE

SOURCE : GISOTTI MARIA RITA. "L'APPROCHE PATRIMONIALE COMME OUTIL D'ANALYSE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE EN ITALIE. LE PLAN PAYSAGER DE LA TOSCANE" PROJETS DE PAYSAGE

Le travail réalisé dans le cadre du plan paysager de la Toscane a permis la formulation d'orientations paysagères influençant les politiques sectorielles (mobilité, agriculture, tourisme, environnement...) et les documents de planification locaux.

Un autre outil mobilisable ayant un impact sur la préservation du paysage, plus particulièrement le paysage agricole, s'illustre par l'exemple de la « *Charte pour l'usage*

⁵³ Davasse Bernard, Henry Dominique. "Le paysage au cœur des projets de territoire". Les dossiers du RAP (Réseau Aquitain du Paysage) Avril 2015

*agricole durable du sol dans le Chianti*⁵⁴ » en Italie. Cet outil se concrétise par un accord signé entre plusieurs communes et dont l'objectif est de fournir aux agriculteurs des financements européens afin de garantir le respect de certaines règles de pratiques agricoles sur des secteurs préalablement définis. L'objectif de ces règles est de préserver les paysages historiques agricoles de la région qui se caractérisent par la culture des vignes en terrasse. Finalement cette Charte a permis de développer une véritable agriculture paysagère offrant des produits de qualité, bénéfiques pour l'économie locale, ainsi qu'un paysage préservé. La vallée d'Orăștie, qui à l'époque des Daces était considérée comme un territoire fertile, pourrait retrouver son rôle de vallée agricole tout en maintenant ses pratiques traditionnelles qui la rendent singulière. Cela permettrait de lutter en partie contre le contexte de déprise actuel en relançant une activité productrice qui valoriserait le paysage. De plus, un outil tel que cette Charte pourrait être porté par un acteur qui est déjà présent sur le territoire de la vallée et qui prétend à des fonds européens : le Groupe d'Action Locale Sargetia.

c) Offrir une réelle expérience de la vallée au visiteur

Dans le cadre du projet de territoire, la vallée d'Orăștie devient le passage inévitable pour se rendre sur le site de la forteresse de Sarmizegetusa Regia, et ce peu importe le mode de déplacement choisi (vélo, marche, autocar, automobile...). La progression dans la vallée doit alors devenir une expérience plaisante, et c'est en partie pour cette raison que la dimension paysagère doit être prise en considération. Cependant, le cadre et l'environnement ne sont pas les seuls enjeux à traiter. En effet, la vallée pourrait devenir le support d'une expérience unique pour le visiteur. Pour cela, il est nécessaire d'évaluer l'offre de services déjà présente : comme nous l'avons observé plus tôt, la vallée abrite déjà quelques services d'hébergement qui sont en grande partie des pensions ou des locations chez l'habitant. L'objectif n'étant pas de faire de la vallée un couloir touristique, il serait intéressant de valoriser et d'impulser ce type d'hébergement pour les visiteurs. Cela pourrait se concrétiser par la mise à disposition d'aides financières pour les habitants de la vallée souhaitant offrir ces services d'hébergements, ce qui permettrait d'impulser une forme de tourisme rural à petite échelle.

⁵⁴ Perrin Coline. «La territorialisation de l'agriculture périurbaine du Chianti : entre terroir et proximité urbaine ». Revue Norois n°221 (2011)



ILLUSTRATION 53 : DES SERVICES D'HÉBERGEMENT DÉJÀ PRÉSENTS DANS LA VALLÉE

SOURCE : GOOGLE MAPS, BOOKING.COM

Ainsi, les villages situés tout le long de la vallée participent à l'expérience du visiteur et comme cela a été souligné précédemment, ces villages sont relativement bien préservés. En effet, ces derniers n'ont pas subi de déformations liées la construction de zones pavillonnaires, et se composent de petites maisons individuelles typiques au bâti bien conservé. Afin de perpétuer la préservation de ces villages ruraux, ces derniers peuvent être considérés comme une forme de patrimoine au sein de la vallée et ainsi faire l'objet de mesures de protection. Celles-ci pourraient se présenter sous la forme de zones de protection délimitées autour des villages qui permettrait à fois la préservation de l'architecture des bâtis mais aussi la mise en place de règles pour les nouvelles constructions afin que celles-ci ne perturbent pas la forme urbaine des villages (règles de hauteur, règles architecturales, règles d'implantations...). La mise en place d'un outil considérant la valeur patrimoniale des villages permettrait à la fois la préservation de leur architecture mais aussi la préservation du paysage dont ils sont une composante importante. Aujourd'hui en Roumanie, le code du patrimoine est en cours d'élaboration et devrait entrer en vigueur cette année. Ce code du patrimoine repose sur la législation existante en termes de protection du patrimoine et introduit de nouveaux outils qui illustrent la reconnaissance et la volonté de préserver le paysage culturel tels que le plan territorial du paysage et le plan local du paysage⁵⁵. Ces outils ont pour vocation d'intégrer à différentes échelles la protection

⁵⁵ Ministerul Culturii. « Tezele prealabil ale codului patrimoniului cultural » : « Préalables au code du patrimoine culturel ». Bucarest (2016)

du patrimoine culturel via leur prise en compte dans les documents de planification régionaux et locaux. Finalement, l'entrée en vigueur du code du patrimoine culturel pourrait offrir de nouveaux outils de protection qui seraient mobilisables dans le cadre du projet de territoire de la vallée.



ILLUSTRATION 54: DES VILLAGES À L'ARCHITECTURE TYPIQUE ET PRÉSERVÉE

SOURCE : GOOGLEMAPS

Afin d'offrir au visiteur une réelle expérience de la vallée, et toujours en s'inscrivant dans la dynamique d'un projet de territoire, il est nécessaire de penser à la diversité des objets qui pourraient attirer le visiteur et rythmer sa progression dans la vallée. Dans les différents cas étudiés dans la seconde partie, les acteurs ont mis en place des dispositifs variés permettant au visiteur d'appréhender pleinement le site et son territoire environnant. Dans le cas du site Bibracte, la mise en place de circuits de visites plus larges qu'un simple contournement des vestiges ont permis la mise en valeur du Grand site. Dans le cas du site rupestre de Siega Verde, la stratégie de gestion actuelle a pour objectif une mise en valeur du patrimoine de la vallée par le réaménagement des berges, la restauration de bâtiments historiques... La vallée d'Orăștie étant le territoire de projet, il serait pertinent de penser à diversifier les points d'intérêts au sein de celle-ci. Par exemple, des panneaux informatifs pourraient présenter les travaux issus du diagnostic paysager et cela permettrait une sensibilisation auprès des visiteurs de la dimension paysagère de la vallée. D'autres panneaux informatifs pourraient être dédiés à la présentation d'informations sur la civilisation Dace : en effet, la vallée étant une voie de progression vers le site, il serait intéressant de créer un récit qui mènerait jusqu'à la forteresse. Ce récit pourrait aussi se présenter sous la

forme d'un jeu de piste qui débiterait au musée de la ville d'Orăștie et qui serait rythmé par des énigmes tout au long de la vallée. Cette approche ludique serait l'occasion d'impliquer aussi un public jeune dans la découverte de la vallée. Les différents points d'intérêts créés au sein de la vallée pourraient être des endroits propices à l'arrêt avec l'implantation de panneaux informatifs et ludiques, du mobilier permettant aux visiteurs de s'arrêter... Ces points d'intérêts pourraient être positionnés de manière stratégique au sein de la vallée afin qu'ils constituent aussi des sortes de belvédères offrant un point de vue sur le paysage.

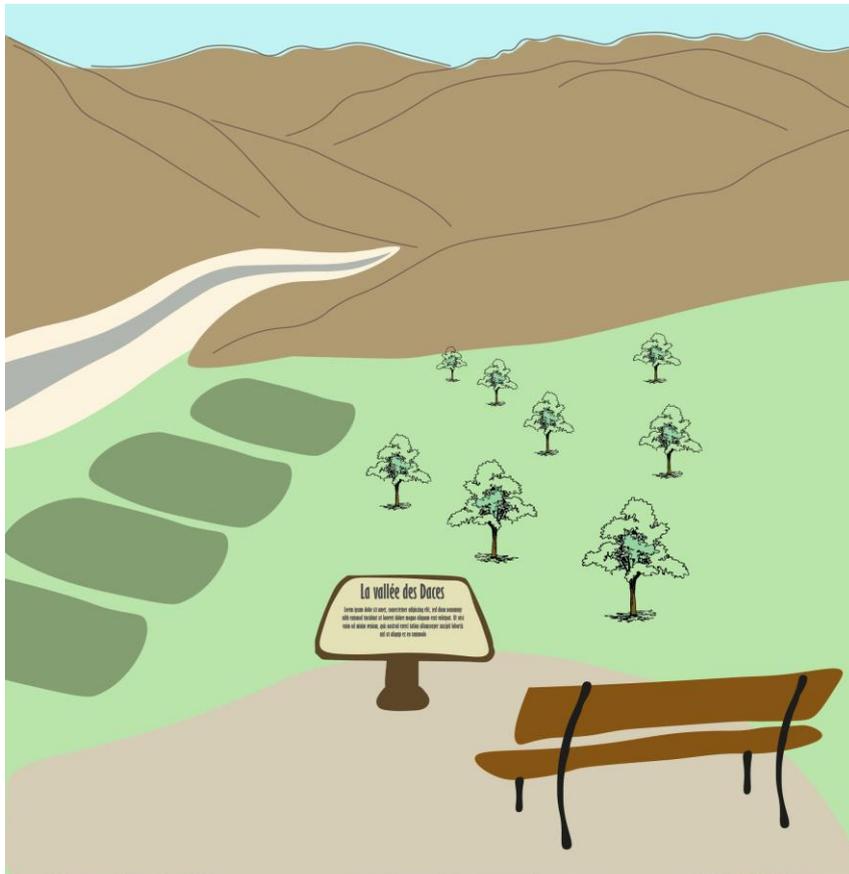


ILLUSTRATION 55 : DES POINTS D'INTÉRÊTS QUI RYTHMENT L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR AU SEIN DE LA VALLÉE
SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE



**ILLUSTRATION 56 : LE BELVÉDÈRE DU ROC SAINT JEAN
UN PANORAMA SUR UN SITE REMARQUABLE (AVEYRON, FRANCE)**
SOURCE : TOURISME-AVEYRON.COM

d) Le site de Sarmizegetusa Regia : un lieu d'interprétation du patrimoine

L'expérience du visiteur au sein de la vallée se finalise par l'arrivée au pied de la forteresse de Sarmizegetusa Regia. Comme nous l'avons vu dans la première partie sur le diagnostic du site de Sarmizegetusa Regia, un parking a été créé au pied de la route aménagée pour accéder au site. Cependant, ce parking ne semble pas avoir fait l'objet d'une réflexion autour de son insertion paysagère. De plus, étant donné que de nouveaux modes de déplacements ont été pensés pour traverser la vallée, il est nécessaire de repenser ce parking afin qu'il puisse accueillir les autocars venant d'Orăştie, des stationnements pour les vélos, des stationnements pour les voitures et tout cela en s'insérant au mieux dans le paysage. Le parking du site de Bibracte par exemple a fait l'objet d'un aménagement paysager qui permet de camoufler au mieux le stationnement de véhicules par la présence de bloc de pierre qui rappelle les matériaux des vestiges présents sur le site. Aussi, le parking de Bibracte est équipé d'aires de stationnement pour les véhicules de taille importante (autocarq et camping-car) ainsi qu'un parking à vélo équipé de prises électrique. Bien que le parking soit une infime partie du site, il constitue un passage obligé afin d'entrer sur le site que ce soit dans le cas de Sarmizegetusa Regia ou de Bibracte. Il laissera donc une première impression au visiteur, c'est pourquoi son aménagement est important.



ILLUSTRATION 57 : LE PARKING DE BIBRACTE : UN TRAVAIL D'INSERTION PAYSAGÈRE DÈS L'ENTRÉE SUR LE SITE
SOURCE : SITE PARK4NIGHT.COM ET GITE-AUTUNOIS.COM

Dans l'idée de créer une continuité avec les cheminements piétons et cyclistes aménagés tout au long de la vallée, il serait intéressant de développer des circuits de randonnées sur le site de Sarmizegetusa Regia. Ces derniers permettraient au visiteur d'admirer les vestiges tout en appréhendant la topographie du site, qui est un facteur important dans la compréhension de l'installation d'une ville fortifiée à cet endroit. Cependant, il faut être conscient que la mise en place de tels circuits de randonnées peut devenir compliqué à cause des caractéristiques du site : glissements de terrain, chute d'arbres... Mais dans le cas où cela serait envisageable, ces circuits de randonnées pourraient être signalisés par des panneaux pour que les visiteurs puissent les emprunter seuls ou accompagnés d'un guide.

Une dernière dimension qui pourrait être travaillée à l'échelle du site de Sarmizegetusa Regia est en lien avec la compréhension du site par les visiteurs. Cela peut passer par un travail de la signalétique et des panneaux informatifs présents sur le site. Aujourd'hui il semblerait que ces panneaux soient principalement implantés au niveau des vestiges archéologiques, or étant donné leur dispersion, l'espacement des panneaux ne facilite pas la compréhension globale du site. Afin d'améliorer cela, il serait intéressant de mettre en place un sentier d'interprétation qui retracerait l'histoire de la civilisation dace et de la forteresse. Un sentier d'interprétation est « *une infrastructure touristique se présentant sous la forme d'un sentier généralement relativement court équipé de panneaux d'informations pour permettre aux usagers de connaître et surtout décrypter les milieux qu'ils traversent en l'empruntant, en donnant les clés scientifiques, historiques, culturelles voire politiques pour comprendre l'aspect des lieux*⁵⁶ ». Un tel outil d'interprétation peut avoir une dimension éducative mais son objectif est surtout l'appropriation et la reconnaissance du patrimoine par le plus grand nombre.

⁵⁶ Wikipédia. « Sentier d'interprétation » https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier_d%27interpr%C3%A9tation



**ILLUSTRATION 58 : LES SENTIERS D'INTERPRÉTATION, UN OUTIL RÉPANDU DANS LA SIGNALÉTIQUE DES SITES PATRIMONIAUX EN FRANCE
EXEMPLES DU SITE DES MENHIRS DE MONTENEUF (BRETAGNE),
DU SITE DU CHÂTEAU DE L'ENGELBOURG (ALSACE) ET DU SITE DE CASTELBRIELL (OCCITANIE)**

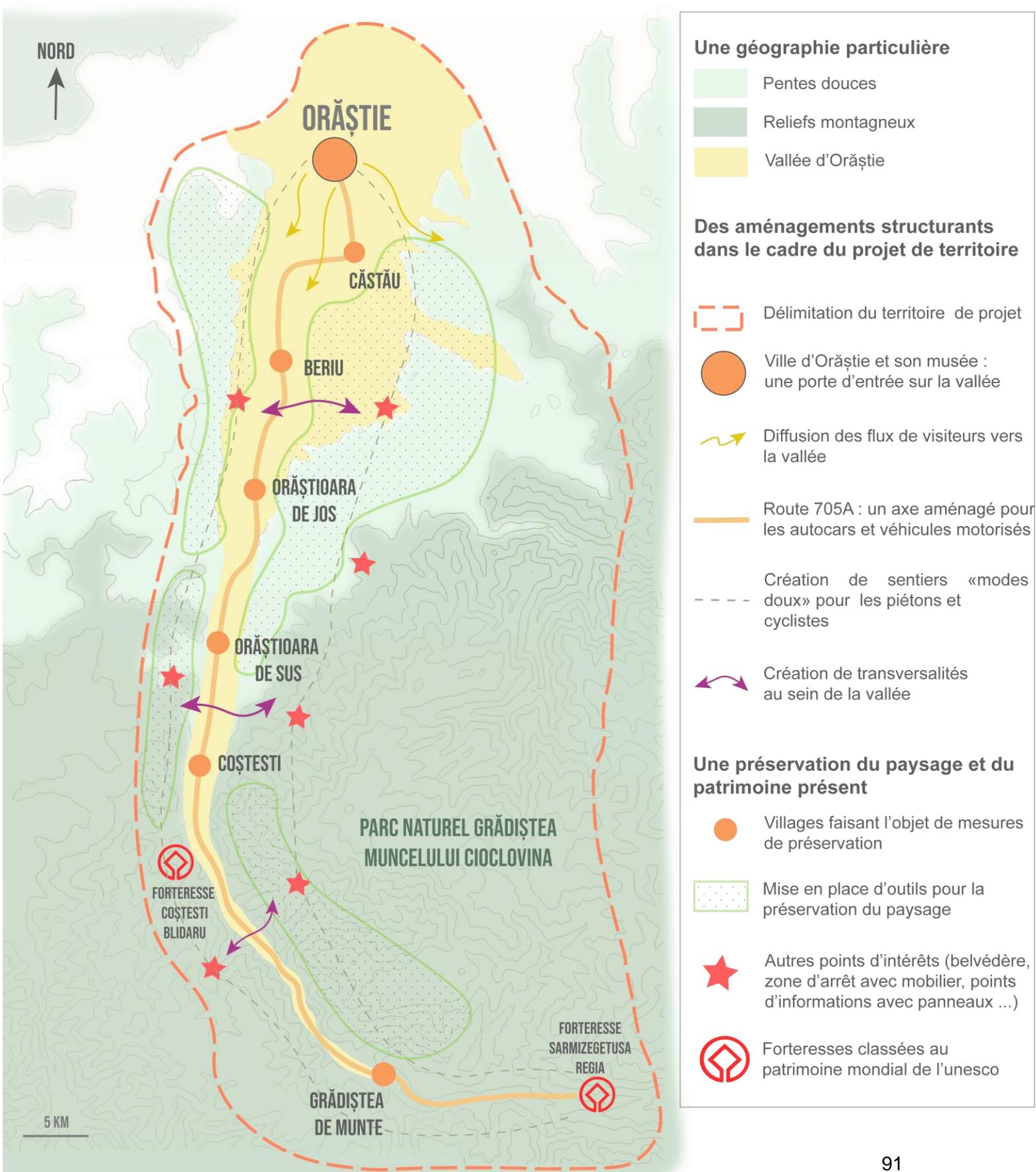
SOURCE : MENHIRS-MONTENEUF.COM ; ARCHÉOLOGIE.ALSACE.FR ; ALIZESONLINE.FR

Enfin, l'affirmation du rôle de porte d'entrée de la ville d'Orăștie, la préservation de la dimension paysagère de la vallée ainsi que la réflexion autour de l'expérience du visiteur sont des orientations qui, dans le cadre d'un projet de territoire, contribueraient à la mise en valeur du site de Sarmizegetusa Regia ainsi qu'à la reconnaissance d'une stratégie de gestion identifiable. Au vu de l'étendue proposée pour le territoire de projet et au vu des orientations évoquées, il sera nécessaire que de nombreux acteurs s'impliquent dans une démarche de co-construction autour de ce projet de territoire.

ILLUSTRATION 59 : LA VALLÉE D'ORĂȘTIE

UN TERRITOIRE DE PROJET POUR LA MISE EN VALEUR DU SITE DE SARMIZEGETUZA REGIA

SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE



III. Un projet de territoire mobilisant de nombreux acteurs autour d'un enjeu de concertation

Comme nous l'avions évoqué au début de ce rapport, le site de Sarmizegetusa concentre aujourd'hui l'intérêt de différents acteurs qui ont conscience de la valeur du bien et donc de la nécessité de le préserver et de le mettre en valeur. Les propositions de grandes orientations pour un projet de territoire qui inclut une stratégie de gestion intégrée du site ont permis de réaliser la diversité des acteurs à impliquer. Nous allons tenter de les identifier, de manière non exhaustive, et d'identifier les intérêts et rôles de chacun dans la mise en œuvre d'un tel projet de territoire.

a) Des acteurs potentiels impliqués dans la mise en œuvre du projet de territoire

L'acteur qui semble être central dans la mise en œuvre d'un projet à l'échelle de la vallée avec de telles orientations est le Groupe d'Action (GAL) Sargetia. En effet, le GAL regroupe des acteurs publics, tels que les municipalités de la vallée (Beriu, Orăștie de Sus, Căstău, Orăștioara de Jos, Costești, Grădiștea de Munte), et privés à l'échelle du județ de Hunedoara. La vocation du GAL est de mettre en œuvre une stratégie de développement afin de valoriser les ressources touristiques, socio-économiques et culturelles, ce qui va dans le même sens que le projet de territoire esquissé. De plus, le GAL est une organisation qui promeut l'activité agricole, or celle-ci à un rôle important dans la préservation de la dimension paysagère de la vallée. Aussi, le GAL étant un groupe d'action locale, il est le représentant de professionnels du monde agricole mais aussi de la société civile qui sont des parties prenantes importantes dans la mise en œuvre d'un tel projet de territoire. Enfin, l'implication d'un acteur tel que le GAL pourrait permettre de prétendre à des financements européens pour la mise en œuvre de ce projet.

Un autre acteur important qui doit être impliqué dans un projet de territoire à l'échelle de la vallée est le județ de Hunedoara. Ce dernier représente l'échelle départemental et aurait un rôle important dans la concrétisation des orientations pour la vallée. En effet, c'est à l'échelle du județ que sont établis des documents de planification stratégique qui abordent les thématiques de développement touristique, de gestion du patrimoine, de mobilité... Ainsi le județ de Hunedoara serait un acteur influent dans la prise en compte des orientations du projet de territoire de la vallée. Aussi, le județ de Hunedoara possède la compétence en gestion du patrimoine et c'est en partie pour cette raison qu'il est l'administrateur légal du site de Sarmizegetusa Regia. En effet, le județ de Hunedoara est responsable de la gestion du site tant d'un point de vue de la sécurité, de l'accueil des visiteurs que de la préservation des vestiges. Pour cela, le județ a signé un programme de coopération avec l'Institut

National du Patrimoine (INP) afin de mener un programme de restauration des vestiges. Le județ de Hunedoara serait donc un acteur à impliquer par son influence à l'échelle de la vallée mais aussi du site archéologique.

Les localités et les communes de la vallée constituent aussi des acteurs primordiaux pour la concrétisation du projet. La commune d'Orăștie étant au centre d'une des orientations du projet, et le projet de musée étant en cours, l'implication du pouvoir politique local est évidente. De plus, la commune d'Orăștie devrait avoir un rôle dans la visibilité du parcours créé au sein de la vallée : en effet, étant donné qu'il n'existe pas de structures touristiques à l'échelle de la ville, le pouvoir local aurait pour rôle de promouvoir la présence d'itinéraires piétons et cyclistes ainsi que des autocars pour relier le musée au site. Aussi, la commune pourrait faire la promotion de la présence d'un jeu de piste, dans l'objectif d'attirer le plus de visiteurs. Finalement, cette position de point d'entrée dans la vallée confère un rôle important à la commune d'Orăștie dans le déploiement de services adaptés à l'accueil de visiteurs mais aussi dans la diffusion des flux de visiteurs vers la vallée. Les autres localités, telles que les différents villages que nous avons identifiés tout au long de la vallée, sont aussi des acteurs influents dans la mise en œuvre d'un projet à cette échelle. En effet, la préservation de leurs formes urbaines et bâties étant une orientation du projet, ces localités doivent être impliquées dans le dessein d'un tel projet. Or, comme ils sont couverts par le territoire du GAL, ils ont déjà été identifiés comme acteur essentiel. Etant donné la superposition entre le territoire de projet et celui du GAL, il serait intéressant que la commune d'Orăștie, qui ne fait pas partie du GAL, le rejoigne afin de faciliter le dialogue entre les acteurs et de mettre en place un véritable outil de gestion intégrée.

Les autres acteurs principaux qui doivent être impliqués dans la réflexion et la mise en œuvre de ce projet de territoire sont ceux qui sont plus directement en lien avec la gestion à l'échelle du site archéologique. L'INP est un acteur important par son rôle dans le projet du musée mais aussi dans la restauration des vestiges. Les nombreux scientifiques (archéologues et personnels travaillant dans le musée de Deva ou celui d'Orăștie) sont aussi des acteurs à considérer. C'est pour cela que le département d'archéologie de l'université de Babes Bolyai de Cluj pourrait aussi être impliqué dans la mise en valeur du site par exemple en participant au projet du musée ou encore en participant à la conception de la signalétique pour le site de Sarmizegetusa Regia. Un autre acteur important dans le cadre du travail de co-construction du projet de territoire est l'instance du Parc Naturel Grădiștea Muncelului-Cioclovina qui, comme nous l'avons évoqué dès le début de ce rapport, possède un rôle important dans la gestion forestière du site archéologique.

Enfin, une condition nécessaire pour la bonne mise en œuvre d'un tel projet à l'échelle de la vallée est l'implication des populations locales. Cette implication est d'autant plus importante qu'une grande partie du projet de territoire repose sur la mise en valeur des ressources, principalement patrimoniales, qu'abrite le territoire de projet. Or la mise en valeur de ces ressources : le patrimoine paysager de la vallée agricole, le patrimoine bâti des villages ainsi que le patrimoine archéologique et culturel des forteresses passent par une reconnaissance par les habitants de ces différents patrimoines. Afin de les impliquer dans la construction du projet de territoire, les acteurs politiques tels que les pouvoirs locaux des localités et le GAL devront penser à des outils de participation qui permettront aux habitants de s'exprimer et d'alimenter les perspectives de projet.

b) Modalités de co-construction concertation



ILLUSTRATION 60 : LES POTENTIELS ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET DE TERRITOIRE
SOURCE : RÉALISATION PERSONNELLE

Comme nous venons de le voir, de nombreux acteurs devraient être impliqués dans la réflexion et la mise en œuvre du projet de territoire de la vallée d'Orăștie. La multiplicité des acteurs, de leurs échelles d'action et la diversité de leurs compétences posent alors la question des modalités de co-construction, c'est-à-dire comment amener ces acteurs à dialoguer ensemble. Comme nous l'avons étudié dans les différentes expériences de sites, la gestion d'un site patrimonial et son insertion dans une démarche de projet de territoire est très souvent portée par un acteur principal. Pour le site de San Agustín et celui de la vallée de Côa, les acteurs moteurs de la gestion sont des organismes d'Etat : l'Institut Colombien d'Anthropologie Nationale et d'Histoire et l'Institut portugais d'Archéologie. Ces derniers sont principalement compétents dans la dimension scientifique de la gestion des sites archéologiques, c'est pourquoi ils sont en dialogue avec les autres acteurs porteurs de la gestion tels que les municipalités concernées, les techniciens, les structures des parcs archéologiques...Au vu du contexte roumain, il serait plus intéressant de se baser sur les expériences de gestion du site de Siega Verde ou même du site de Bibracte. L'acteur porteur de la gestion dans le cas du site de Siega Verde est un groupe d'action local, or comme nous l'avons mentionné précédemment, le Groupe d'Action Locale Sargetia en Roumanie semble avoir le potentiel pour devenir l'acteur moteur dans la mise en œuvre du projet de territoire. Aussi, l'expérience du site de Bibracte pourrait être inspirante pour le cas de Sarmizegetusa Regia dans la mesure où la structure porteuse de la gestion regroupe différents acteurs. En effet, l'EPCC Bibracte est une structure qui regroupe les acteurs centraux concernés par la gestion du site : l'Etat, la Région, le Département, le Parc Naturel Régional et d'autres structures étatiques telles que le centre des monuments historiques. Cet outil de gestion intégrée facilite le dialogue entre les acteurs et permet aussi d'assurer une visibilité de la stratégie de gestion en place.

Dans le cadre du projet de territoire ayant pour objectif la mise en valeur du site de Sarmizegetusa Regia, il serait donc intéressant de créer une structure unique qui regrouperait les acteurs principaux identifiés. Cette structure pourrait être portée par le Groupe d'Action Locale Sargetia et regrouperait :

- des représentants du județ de Hunedoara,
- des représentants de l'Institut du Patrimoine travaillant sur le site et sur le projet de musée,
- des représentants du Parc naturel,
- des représentants de l'université de Cluj qui effectuent des travaux de fouilles sur le site,
- et des représentants du personnel travaillant sur le site, qu'ils soient archéologues, chercheurs ou en charge de l'accueil des visiteurs.

Nous n'avons pas mentionné les communautés locales et les pouvoirs politique des localités de la commune car ces dernières seront déjà représentées au sein du GAL.

Bien que le fait de réunir les acteurs impliqués au sein d'une même structure facilite la co-construction, il sera nécessaire de penser à des modalités de dialogue dans le cadre de la réflexion autour du projet de territoire. La création d'un comité de travail plus restreint au sein de la structure de coopération pourrait être une solution pour faciliter le dialogue lors de prises de décisions. Ces dernières seraient ensuite rapportées à l'ensemble des acteurs par le biais de réunions ou de tables rondes. Comme nous l'avons évoqué lors des propositions d'orientations, la structure porteuse du projet devrait être en mesure d'élaborer des outils de concertation que ce soit avec ces partenaires, tels que Bibracte, ou avec les habitants dans la vallée. En effet, nous avons évoqué le fait qu'il pourrait y avoir un partage d'expérience entre les acteurs du site de Bibracte et ceux du projet de territoire de la vallée autour d'un diagnostic paysager. Aussi, les communautés locales ayant été identifiées comme partie prenante à l'élaboration du projet de territoire, la structure de coopération devrait être capable de mettre en place des ateliers de participations et des outils de médiation.

Finalement, la création d'une telle structure est une étape préalable à la mise en œuvre du projet de territoire de la vallée. Mais dans le cas de cette étude, le fait d'avoir commencé par formuler des orientations de projet nous a permis d'identifier plus clairement les acteurs qui seraient concernés et impliqués. La mise en œuvre d'un tel projet de territoire au sein de la vallée d'Orăștie repose donc en grande partie sur la concertation et la co-construction entre les acteurs.

Conclusion

Notre questionnement de départ qui a alimenté notre réflexion était : **En quoi la définition d'une stratégie de gestion et de valorisation d'un site patrimonial constitue une opportunité pour la mise en œuvre d'un projet de territoire ?**

Nous avons tenté de répondre à ce questionnement en commençant par introduire le fait que la notion de patrimoine avait fait l'objet d'évolutions qui avaient conduit à reconsidérer ce qui fait véritablement patrimoine. En effet, la reconnaissance de différents types de patrimoine (naturel, culturel, immatériel) et de différentes formes de patrimoine (pratiques culturelles, monuments, sites remarquables) ont amené les techniciens à mobiliser de nouveaux outils. Ces derniers se sont diversifiés et ont eu tendance, dans le cas des zonages et périmètres de protection, à s'élargir d'un point de vue géographique. Bien sûr, la prise en compte de l'évolution de ce qui fait patrimoine et les conséquences sur les outils et stratégies de préservations diffèrent selon les contextes nationaux. Cependant à l'échelle mondiale, il est indéniable que le patrimoine est une notion évolutive et qu'il est nécessaire de prendre en compte ses évolution pour mieux le préserver. En effet, l'UNESCO reconnaît l'existence de différents types de patrimoines et tend de plus en plus à promouvoir une préservation globale des biens patrimoniaux dans leur environnement.

Les différents sites patrimoniaux que nous avons étudiés, le parc archéologique de San Agustín, le site de Bibracte et les sites rupestres de Côa et Siega Verde illustrent une prise en compte de plus en plus significative d'enjeux globaux dans leurs stratégies de gestion et de mise en valeur. En effet, nous avons pu voir que dans ces différents cas, les stratégies en place ne se résument pas à des actions de restauration et d'entretien des vestiges : l'échelle de réflexion est bien plus large. La comparaison et l'analyse transversale de ces expériences de gestion de sites nous a permis de mettre en évidence des facteurs constituants de véritables leviers pour la mise en œuvre de projet à l'échelle du territoire. Le facteur principal est l'environnement géographique, qui contribue dans les cas étudiés, à la spécificité des sites archéologiques patrimoniaux. En effet, l'insertion des vestiges dans une vallée préservée, dans une forêt, ou encore sur les hauteurs de reliefs constituent des cadres remarquables, permettant d'impulser une réflexion globale autour de la préservation du bien patrimonial mais aussi de son environnement. Bien sûr, nous avons identifié d'autres facteurs influençant l'intégration de stratégies de gestion au cœur d'un projet de territoire tels que l'ambition de redynamiser un territoire en perte de vitalité, la volonté de regrouper les acteurs du territoire autour d'un projet commun...

Enfin, l'évolution des formes de patrimoine a conduit à la multiplication des acteurs concernés par la gestion et la mise en valeur des sites. C'est pourquoi la définition d'une stratégie de gestion au cœur d'un projet de territoire représente aussi une opportunité pour rassembler différents acteurs autour d'une vision commune pour le futur du territoire.

L'hypothèse de départ qui était que la définition d'une stratégie de gestion et de mise en valeur d'un site patrimonial constitue une opportunité pour la mise en œuvre d'un projet de territoire est vérifiée par les différentes affirmations présentées ci-dessus. Cela nous pousse à dire que le site de Sarmizegetusa Regia est propice à l'élaboration d'une stratégie de gestion qui serait plus globalement inscrite dans un projet de territoire à l'échelle de la vallée, ce que nous avons tenté d'illustrer par les formulations d'orientations. Nous sommes cependant conscients que l'étude réalisée possède ses limites : en effet, il est probable que le diagnostic réalisé du site de Sarmizegetusa Regia souffre d'un manque de visite de terrain. Par conséquent, les orientations formulées pour le projet de territoire n'ont pas pour but d'être prescriptives, mais plutôt d'illustrer la possibilité de mettre en œuvre un projet de territoire avec le site archéologique de Sarmizegetusa Regia au centre. Aussi, cette réflexion se base sur l'étude de sites spécifiques avec un patrimoine de type archéologique, et qui sont situés dans des environnements naturels. Le questionnement de départ pourrait faire l'objet d'une réflexion autour d'autres sites patrimoniaux avec des contextes géographiques différents.

Enfin, cette réflexion nous a permis de comprendre que le patrimoine fait aujourd'hui encore l'objet de considération, ce qui permet de l'inscrire continuellement dans des dynamiques territoriales actuelles.

Table des Illustrations

Illustration 1 (carte) : Localisation des forteresses daces inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO	Page 9
Illustration 2 (plan) : Plan de la partie étudiée du site de Sarmizegetusa Regia	Page 11
Illustration 3 (photographie) : La zone sacrée du site de Sarmizegetusa Regia avec ses monuments de culte	Page 11
Illustration 4 (photographie) : Les vestiges de la fortification de Sarmizegetusa Regia	Page 12
Illustration 5 (photographie) : Vestiges des temples circulaires de la zone sacrée	Page 12
Illustration 6 (carte) : Les zones délimitées pour la préservation du site de Sarmizegetusa Regia	Page 15
Illustration 7 (carte) : Localisation du județ de Hunedoara au sein de la région Transylvanie	Page 16
Illustration 8 (carte) : La vallée de la Mureș : un axe structurant dans le județ de Hunedoara	Page 18
Illustration 9 (photographie) : Un long parcours routier au sein de la vallée pour atteindre le site de Sarmizegetusa Regia	Page 19
Illustration 10 (carte) : Localisation du site de Sarmizegetusa Regia à l'extrémité de la vallée de la rivière Orăștie	Page 20
Illustration 11 (carte) : Ligne de crête sur laquelle se situe le site de Sarmizegetusa Regia	Page 20
Illustration 12 (croquis) : La progression dans la vallée d'Orăștie : une expérience du visiteur pour atteindre la forteresse de Sarmizegetusa Regia	Page 21
Illustration 13 (carte) : Localisation du Parc naturel Grădiștea Muncelului-Cioclovina	Page 23
Illustration 14 (photographie) : Parc naturel Grădiștea Muncelului-Cioclovina	Page 24
Illustration 15 (carte) : Les usages du sol dans le Parc naturel Grădiștea Muncelului-Cioclovina	Page 24
Illustration 16 (photographie) : Un paysage typique des vallées des Carpates	Page 25
Illustration 17 (photographie) : Une unique voie d'accès au site, le résultat d'un aménagement récent	Page 28
Illustration 18 (photographie) : Un parking créé au pied de la voie d'accès au site de Sarmizegetusa Regia	Page 29
Illustration 19 (photographie) : Les pavillons d'accueil présents sur le site de Sarmizegetusa Regia	Page 29
Illustration 20 (photographie) : La forêt du site livrée à elle-même : un véritable enjeu de gestion forestière	Page 30
Illustration 21 (photographie) : Des panneaux indicatifs présents sur le site	Page 31
Illustration 22 (photographie) : Des panneaux informatifs présents sur le site	Page 31
Illustration 23 (carte) : Localisation du parc archéologique de San Agustín en Colombie	Page 36
Illustration 24 (carte) : Le parc de San Agustín situé dans les reliefs du massif des Andes	Page 36

Illustration 25 (photographie) : Le parc archéologique de San Agustín et ses abris protégeant les vestiges	<i>Page 37</i>
Illustration 26 (photographie) : Des statues présentes dans le parc archéologique de San Agustín	<i>Page 38</i>
Illustration 27 (photographie) : La monumentalité des statues du parc	<i>Page 38</i>
Illustration 28 (plan) : Plan du parc archéologique de San Agustín et de ses circuits de visite	<i>Page 40</i>
Illustration 29 (carte) : Carte des routes archéologiques des municipalités de San Agustín, Isnos et des alentours	<i>Page 40</i>
Illustration 30 (carte) : Localisation du site de Bibracte en France	<i>Page 46</i>
Illustration 31 (plan) : Plan de l'oppidum de Bibracte avec ses différentes lignes de fortifications	<i>Page 47</i>
Illustration 32 (photographie) : Des vestiges archéologiques présents sur le site	<i>Page 48</i>
Illustration 33 (carte) : Différentes zones de protection du site de Bibracte	<i>Page 49</i>
Illustration 34 (photographie) : Le musée de Bibracte à l'entrée du site archéologique	<i>Page 52</i>
Illustration 35 (photographie) : Un chantier de fouille accessible au public à Bibracte	<i>Page 52</i>
Illustration 36 (carte) : Des circuits de visites qui couvrent le Grand Site de Bibracte	<i>Page 53</i>
Illustration 37 (carte) : Délimitation de la zone tampon paysagère issue du diagnostic paysager du site de Bibracte	<i>Page 55</i>
Illustration 38 (carte) : Localisation des panneaux d'art rupestre, des zones d'installations et délimitation de la ZEP du site de Côa	<i>Page 57</i>
Illustration 39 (carte) : Délimitation de la zone archéologique et localisation des panneaux d'art rupestre du site de Siega Verde	<i>Page 58</i>
Illustration 40 (carte) : Localisation des stations d'art rupestre de la vallée de Côa au Portugal et de la vallée de Siega Verde en Espagne	<i>Page 59</i>
Illustration 41 (photographies) : Vallée de Côa et ses panneaux d'art rupestre ; Vallée de Siega Verde et ses panneaux d'art rupestre	<i>Page 61</i>
Illustration 42 (photographie) : Le musée du site de Côa, un bâti qui s'inscrit dans l'environnement dans la vallée	<i>Page 63</i>
Illustration 43 (photographie) : Des itinéraires de visites pour contrôler les flux sur le site archéologique de Siega Verde	<i>Page 65</i>
Illustration 44 (photographie) : Musée du site archéologique de Siega Verde	<i>Page 65</i>
Illustration 45 (tableau) : La création d'un parc archéologique comme point de départ dans la stratégie de <i>gestion</i>	<i>Page 68</i>
Illustration 46 (tableau) : Une stratégie de gestion autour d'un projet de territoire issue de la démarche Grand Site de France	<i>Page 69</i>

Illustration 47 (tableau) : Deux stratégies de gestion différenciées dans le cadre d'une coopération transfrontalière	<i>Page 70</i>
Illustration 48 (tableau) : Des stratégies différentes qui font ressortir des facteurs communs favorisant la mise en œuvre de projet de territoire	<i>Page 75</i>
Illustration 49 (frise) : Une vallée riche de ses paysages et de ses villages	<i>Page 79</i>
Illustration 50 (croquis) La ville d'Orăștie comme point de départ pour les visiteurs	<i>Page 81</i>
Illustration 51 (photographies) : Sentiers et voies mixtes accueillant piétons et cyclistes en milieu rural	<i>Page 81</i>
Illustration 52 (carte) : Cartographie de synthèse du diagnostic paysager réalisée dans le cadre du plan paysager de la Toscane	<i>Page 83</i>
Illustration 53 (photographies) : Des services d'hébergement déjà présents dans la vallée	<i>Page 85</i>
Illustration 54 (photographies) : Des villages à l'architecture typique et préservée	<i>Page 86</i>
Illustration 55 (croquis) : Des points d'intérêts qui rythment l'expérience du visiteur au sein de la vallée	<i>Page 87</i>
Illustration 56 (photographie) : Le belvédère du Roc Saint Jean : un panorama sur un site remarquable (Aveyron, France)	<i>Page 87</i>
Illustration 57 (photographie) : Le parking de Bibracte : un travail d'insertion paysagère dès l'entrée sur le site	<i>Page 88</i>
Illustration 58 (photographies) : Les sentiers d'interprétations, un outil répandu dans la signalétique des sites patrimoniaux en France	<i>Page 90</i>
Illustration 59 (carte) : La vallée d'Orăștie : un territoire de projet pour la mise en valeur du site de Sarmizegetusa Regia	<i>Page 91</i>
Illustration 60 (schéma) : Les potentiels acteurs impliqués dans le projet de territoire	<i>Page 94</i>

Bibliographie

Atelier de paysage Claude Chazelle. « Bibracte-Mont Beuvray : gestion du Grand site et de ses territoires. Eléments de diagnostic paysager ». Août 2017

Bârcă Vitalie. « Positive and negative aspects in the management of the Dacian Fortresses in the Orăştie Mountains listed among UNESCO world heritage sites ». *Journal de l'Histoire ancienne et de l'Archéologie* Vol.4, n°6 (2019) : pages 118 - 150.

En ligne, consultée le 20/03/2020

https://www.academia.edu/39068539/Vitalie_B%C3%A2rc%C4%83_Positive_and_negative_aspects_in_the_management_of_the_Dacian_Fortresses_in_the_Or%C4%83%C8%99tie_Mountains_listed_among_UNESCO_world_heritage_sites_Journal_of_Ancient_History_and_Archaeology_6_1_2019_p._108-148

Bârcă Vitalie. « Accomplishments and failures in the management of fortress Sarmizegetusa Regia, a UNESCO World Heritage Monument ». *Journal de l'Histoire ancienne et de l'Archéologie* Vol.4, n°6 (2019) : pages 118 - 150.

En ligne, consulté le 22/04/2020

https://www.academia.edu/41849784/Vitalie_B%C3%A2rc%C4%83_Accomplishments_and_failures_in_the_management_of_fortress_Sarmizegetusa_Regia_a_UNESCO_World_Heritage_Monument_Journal_of_Ancient_History_and_Archaeology_6_4_2019_p._118-150

Benhamou Françoise. « L'inscription au patrimoine mondial de l'humanité. La force d'un langage à l'appui d'une promesse de développement ». *Revue Tiers Monde* Vol.2, n° 202 (Avril-Juin 2010) : pages 113 - 130.

En ligne, consulté le 27/03/2020 https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2010-2-page-113.htm?try_download=1

Bétard François, Hobléa Fabien, Portal Claire. « Les géopatrimoines, de nouvelles ressources territoriales au service du développement local ». *Annales de Géographie* Vol. 5, n° 717 (2017) : pages 523 - 543.

En ligne, consultée le 23/03/2020 <https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2017-5-page-523.htm>

Bibracte EPCC, Parc régional du Morvan. « Grand Site de Bibracte – Mont Beuvray. Dossier de demande de renouvellement du label Grand Site de France ». Août 2013.

En ligne, consultée le 27/05/2020 http://www.bibracte.fr/media/bibracte/163210-bibracte_dossier_candidature_renouvellement_label_2013.pdf

Bourdeau Laurent, Marotte Pascale. « La promotion des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO : compatible avec le développement durable ? ». *Management & Avenir édition Management prospective* Vol. 4, n° 34 (Avril 2010) : pages 279 - 288.

En ligne, consulté le 26/03/2020 <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-4-page-270.htm>

Dahy Isabelle, Istria Danielle. « Projet de valorisation de la cité antique et médiévale de Mariana : le parc archéologique et le musée de site prince Rainier III de Monaco ». *Colloque de Martigny (Suisse) La valorisation du patrimoine archéologique dans les Alpes et les régions méditerranéennes. Cahiers d'archéologie romande n°134* (Septembre 2011) : pages 69-76.

En ligne, consulté le 06/04/2020

https://www.academia.edu/4921992/Projet_de_valorisation_de_la_cit%C3%A9_antique_et_m%C3%A9di%C3%A9vale_de_Mariana_le_parc_arch%C3%A9ologique_et_le_mus%C3%A9e_de_site

Daicoviciu Constantin, Daicoviciu Hadrian. *Sarmizegethusa. Les citadelles et les agglomérations daciques des monts d'Orastie*. Edition Meridiane. Bucarest, Roumanie 1963.

Davasse Bernard, Henry Dominique. « *Le paysage au coeur des projets de territoire* ». Les dossiers du RAP (Réseau Aquitain du Paysage) Avril 2015, 12 pages.

En ligne, consultée le 05/06/2020 <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01270407/>

Di Méo Guy. « Processus de patrimonialisation et construction des territoires ». *Colloque Patrimoine et industrie en Poitou Charentes : connaître pour valoriser*. (Septembre 2007) : pages 87 à 109.

En ligne, consulté le 27/03/2020 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>

Di Méo Guy. « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle ». *Espaces et Sociétés* Vol.4, n°78 (1994) : pages 15 - 34.

En ligne, consulté le 06/04/2020

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5619662p.image.r=espace+et+soci%C3%A9t%C3%A9s.9.f16.langFR.pagination#xd_co_f=OTk2OGMyYWUtNGJmYi00OTIILTk2NTltZTkwNjgwMDVjNDZk~

Dunning Cynthia, Dunning Ellinor. « Bibracte : Le paysage au cœur du projet de site » *Colloque Fribourg : Paysages : entre archéologie et tourisme*. (2016).

En ligne, consulté le 07/05/2020 <https://www.grandsitedefrance.com/552-les-sites-membres/63-bibracte-mont-beuvray>

Feilden Bernard M., Jokilehto Jukka. *Guide de gestion des sites du patrimoine culturel mondial*. Rome : ICCROM, 1996.

En ligne, consulté le 03/04/2020

<https://www.iccrom.org/fr/publication/guide-de-gestion-des-sites-du-patrimoine-culturel-mondial>

Fiori Sandra, Magnaghi Alberto. « Les territoires du commun. Entretien avec Alberto Magnaghi ». *Métropolitiques* (Mai 2018).

En ligne, consulté le 28/04/2020

<https://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/pdf-met-magnaghi-fiori.pdf>

Florea Gelu. « Sarmizegetusa Regia – the Identity of a Royal Site ? » in *Fingerprinting the Iron Age. Approaches to Identity in the European Iron Age. Intergrating South –Eastern Europe into the Debate*. Oxford (2014) : pages 63 – 75. Consulté le 02/04/2020

Florea Gelu. « Sarmizegetusa Regia : un certain modèle urbain » In *Dava et Oppidum : Début de la genèse urbaine en Europe au deuxième âge du fer*. Cluj-Napoca : Académie Roumaine, Centre d'Etudes Transylvaines, 2011 : pages 107- 168. Consulté le 02/04/2020

Gerrer Christophe. *L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale. L'exemple du schéma d'interprétation du territoire du parc naturel du Queyras*. Mémoire de fin d'études 2ème année Master Métiers de la montagne. Université Aix Marseille, 2018.
En ligne, consulté le 02/04/2020 <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02171016>

Gisotti Maria Rita. « L'approche patrimoniale comme outil d'analyse et de mise en oeuvre du projet de territoire en Italie. Le plan paysager de la Toscane » *Projets de paysage*. (Janvier 2017) 20 pages.
En ligne, consultée le 25/04/2020
https://www.projetsdepaysage.fr/l_approche_patrimoniale_comme_outil_d_analyse_et_de_mise_en_u0153uvre_du_projet_de_territoire_en_italie

Gravari Barbas Maria. « Le patrimoine territorial. Construction patrimoniale, construction territoriale : vers une gouvernance patrimoniale ? ». ESO travaux et documents, Université d'Angers, n°18 (Décembre 2002) : pages 85-92.
En ligne, consultée le 27/04/2020
<http://eso.cnrs.fr/fr/publications/eso-travaux-et-documents/n-18-decembre-2002.html>

Gravari Barbas Maria, Jacquot Sébastien. *Patrimoine mondial et développement au défi du tourisme durable*. Presse de l'université du Québec, Collection *Nouveaux Patrimoines* 2014.

Guichard Vincent. « Bibracte, une expérience de gestion intégrée d'un site archéologique ». *Gestion et présentation des oppida. Un panorama européen. Actes de la table ronde de Beroun* (Septembre 2007) : page 71 - 84.
En ligne, consultée le 23/03/2020
https://www.academia.edu/9690753/Bibracte_une_exp%C3%A9rience_de_gestion_int%C3%A9gr%C3%A9e_d_un_site_arch%C3%A9ologique_Vincent_GUICHARD

Hirczak Maud, François Hugues, Senil Nicolas. « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources ». *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* Vol. 5 (Décembre 2006) : pages 683-700.
En ligne, consulté le 25/03/2020
<https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2006-5-page-683.htm>

Instituto Colombiano de Antropología e Historia. « Plan de manejo San Agustín y alto de los ídolos ».
En ligne, consultée le 20/04/2020 <https://www.icanh.gov.co/index.php?idcategoria=17050>
Composante archéologique (2008) / composante conservation (2007) / composante diffusion (2007) / composante gestion locale (2007)

Landel Pierre-Antoine, Senil Nicolas. « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement ». *Développement durable et territoires* Dossier 12 (2009).
En ligne, consulté le 24/03/2020
<https://journals.openedition.org/developpementdurable/7563>

Mitchell Nora, Rossler Mechtild, Tricaud Pierre Marie. *Paysages culturels du patrimoine mondial. Guide pratique de conservation et de gestion*. Cahier n° 26 du patrimoine mondial. UNESCO. Paris, France (Décembre 2011).
En ligne, consulté le 30/03/2020 <https://whc.unesco.org/fr/series/26/>

Perrin Coline. « La territorialisation de l'agriculture périurbaine du Chianti : entre terroir et proximité urbaine ». *Revue Norois* n°221 (2011).
En ligne, consultée le 02/06/2020 <https://journals.openedition.org/norois/3785>

Tabary Delphine. *Bibracte - Mont Beuvray : Grand Site de France*. Collection Grand Site de France. Edition Petit futé. Paris, France (Juin 2015)

Thibault Jean-Pierre. *Petit traité des Grands sites : Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine*. Edition Actes Sud, ICOMOS. Mars 2009

Thompson Jane, Wijesuriya Gamini, Young Christopher. *Gérer le patrimoine mondial culturel*. Patrimoine mondial Manuel de référence. UNESCO, ICCROM, ICOMOS, UICN. Paris, France (2014)

En ligne, consulté le 01/01/2020 <https://whc.unesco.org/fr/gerer-le-patrimoine-mondial-culturel/>

UNESCO. « Orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial ». Paris, France (Juillet 2019)

En ligne, consulté le 11/05/2020 <https://whc.unesco.org/fr/orientations/>

UNESCO. « Periodic reporting » ou « Rapport périodique » du bien inscrit des Forteresses daces des monts d'Orăștie. (2014)

En ligne, consulté le 30/03/2020 <https://whc.unesco.org/fr/list/906/documents/>

UNESCO. Dossier d'inscription des « Sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Cîa et de Siega Verde ». (1998 et révision en 2010).

En ligne, consulté le 22/04/2020 <https://whc.unesco.org/fr/list/866/documents/>

UNESCO. « WHC Nomination Documentation » ou « Dossier d'inscription » du site des Forteresses Daces des Monts d'Orastie (1999)

En ligne, consulté le 07/03/2020 <https://whc.unesco.org/fr/list/906/documents/>

UNESCO. « Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel ». Paris (1972).

En ligne, consulté le 15/05/2020 <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

Watremez Anne. « Les plans de gestion patrimoine mondial de l'Unesco : un outil de développement territorial au service des collectivités locales ? ». *La Lettre de l'OCIM Musées, Patrimoine et Culture scientifique et technique*, n° 49 (Septembre 2013) : page 25 - 30.

En ligne, consulté le 01/01/2020 <https://journals.openedition.org/ocim/1283>

Documents de planification roumain :

GAL Sargeția. « Strategia de dezvoltare ». (2018)

En ligne, consulté le 16/03/2020 <http://www.galsargetia.ro/index.php/strategia-de-dezvoltare>

Județul Hunedoara. « Planul de dezvoltare regională 2014-2020 ». (2014).

En ligne, consulté le 15/03/2020

http://www.cjhunedoara.ro/documente/hotarari/2017/anexa%20hot%20131%20plan%20de%20dezv/SDJ_HD_rev_09.06_N.pdf

Ministerul Culturii (Ministère de la culture de Roumanie). « Tezele prealabil ale codului patrimoniului cultural » : « Préalables au code du patrimoine culturel ». Bucarest (2016).

En ligne, consulté le 12/06/2020

<http://www.cultura.ro/tezele-prealabile-ale-codului-patrimoniului-cultural>

Ministerul Turismului « Strategia națională de dezvoltare a ecoturismului în România : Faza 1 ». Bucurest (2009).

En ligne, consulté le 13/03/2020

http://www.mie.ro/documente/turism/studii_strategii/ecoturism_faza1.pdf

Parc Natural Grădiștea Muncelului Cioclovina. « Planului de Management al Parcului Natural Grădiștea Muncelului Cioclovina »

En ligne, consulté le 12/03/2020

<http://www.gradiste.ro/pos-mediu/index.html>

Sitographie :

Site de Bibracte <http://www.bibracte.fr/>

Site de l'Institut Colombien d'Anthropologie National et d'Histoire <https://www.icanh.gov.co/>

Site de l'UNESCO « patrimoine mondial » <https://whc.unesco.org/fr/apropos/>

Site du Parc naturel Grădiștea Muncelului-Cioclovina <http://www.gradiste.ro/>

Site du parc archéologique de la vallée de Côa <https://www.arte-coa.pt/>

Site de la vallée de Siega Verde <http://www.siegaverde.es/>